

Université de Montréal

Contribution à l'étude du bilinguisme en Gaspésie, le cas de New Carlisle :
Définitions et perceptions

par
Véronique Synnett

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître en linguistique

Décembre, 2004



© Véronique Synnett, 2004

P

25

U54

2005

V.008

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Contribution à l'étude du bilinguisme en Gaspésie, le cas de New Carlisle :
Définitions et perceptions

présenté par :
Véronique Synnett

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marthe Faribault	Présidente-rapporteuse
Nathan Ménard	Directeur de recherche
Christine Portelance	Codirectrice
Monique Cormier	Membre du jury

Mémoire accepté le 25 février 2005

SOMMAIRE

Ce mémoire s'intéresse à une facette du bilinguisme gaspésien, soit les définitions et les perceptions de ce phénomène à New Carlisle. Nous cherchons à déterminer si les deux principales communautés linguistiques (francophone et anglophone) ont des manières différentes de percevoir la situation aussi bien que leur propre niveau de bilinguisme, observant ainsi si le fait d'appartenir à la communauté d'expression française ou anglaise joue un rôle déterminant dans les comportements, perceptions et attitudes linguistiques, rassemblant ou divisant ces communautés.

En septembre 2003, nous avons mené une enquête à New Carlisle distribuant aléatoirement 50 questionnaires à choix multiples à des anglophones et des francophones. Ces questionnaires touchant aux antécédents, comportements et attitudes linguistiques cherchaient à relever quantitativement certaines tendances.

Les résultats obtenus sont révélateurs : malgré certaines ressemblances entre les deux groupes, les comportements et les perceptions linguistiques sont affectés par la langue maternelle des participants dévoilant ainsi un bilinguisme différent au sein des communautés. Les francophones et les anglophones n'utilisent pas les deux langues de la même façon, dans les mêmes contextes, à la même fréquence; la perception des habiletés langagières, de l'utilisation des langues, de l'environnement linguistique diffère également. Les francophones semblent plus confiants de leur statut, et n'hésitent pas à utiliser l'anglais autant que le français dans certaines situations. Ici, nous pouvons parler de bilinguisme *additif* où l'ajout d'une deuxième langue n'apporte qu'avantages et privilèges contrairement au bilinguisme *soustractif* que semblent vivre les anglophones qui sont parfois obligés d'apprendre le français pour bénéficier pleinement des services, avoir les mêmes possibilités d'emploi, faire des études post-secondaires. Il semble donc évident et naturel que ces deux différentes situations de bilinguisme n'engendrent pas les mêmes comportements, attitudes et perceptions chez les habitants même s'ils se côtoient quotidiennement.

Mots-clés : Attitudes, Bilinguisme, Comportements, Gaspésie, Langue, Linguistique, Perceptions, New Carlisle, Sociolinguistique.

SUMMARY

This master's thesis is looking at one specific angle of Gaspesian bilingualism, its definitions and perceptions. We are looking to determine if the two main linguistic communities (Francophones and Anglophones) have different ways to perceive their particular situation as well as their own level of bilingualism hence acknowledging that being part of the French- or English-Speaking community play a central role in the linguistic behaviour, attitudes and perceptions of the local population, uniting or dividing both linguistic groups.

In September 2003, we conducted a field study in New Carlisle and randomly distributed 50 multiple choice questionnaires to bilingual participants. These questionnaires sought to find quantifiable tendencies in the linguistic behaviour, attitudes and perceptions of the bilingual inhabitants of New Carlisle.

The results were quite interesting: despite some similarities between both groups, we were able to discern that behaviour and attitudes were in fact modified by the participants' mother tongue therefore showing a type of bilingualism different in each community: Francophones and Anglophones do not use languages the same way, in the same contexts, at the same frequency; perception of linguistic abilities, language use and linguistic environment is also different. Francophones are more confident in their linguistic status and consequently are not hesitant to use both French and English in almost any situation. Their daily bilingualism is more of the *additive* type where the second language brings only advantages and privileges. As for the Anglophones, their situation resembles *subtractive* bilingualism where they are obligated to learn the second language if they want to fully benefit from the services offered, have the same employment opportunities and continue their post-secondary studies. For all these reasons, it then seems obvious and natural that the two different contexts of bilingualism do not generate identical linguistic behaviour and attitudes in both groups even though they closely and daily mix with one another.

Key words: Attitudes, Behaviour, Bilingualism, Gaspe Peninsula, Language, Linguistics, New Carlisle, Sociolinguistics, Perceptions.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
SUMMARY	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	ix
REMERCIEMENTS	xiii

Première partie : Cadre théorique

Chapitre 1 : Introduction	2
1.1 Champ d'étude et intérêt de la recherche	2
1.2 Les hypothèses de recherche	3
1.3 Portée et limites de la recherche	4
Chapitre 2 : Fondements théoriques et définitions	7
2.1 Comportements langagiers	7
2.2 Attitudes et perceptions linguistiques.....	7
2.3 Bilinguisme	8
2.4 Diglossie	10
2.5 Communauté linguistique.....	11
2.6 Vitalité ethnolinguistique	12
Chapitre 3 : La Gaspésie et ses habitants : d'hier à aujourd'hui	14
3.1 Historique	14
3.2 Histoire linguistique du Québec et de la Gaspésie	18
3.3 New Carlisle	23
3.4 Données démographiques.....	24
3.4.1 Le Québec.....	24
3.4.2 La Gaspésie et New Carlisle : baisse démographique?.....	27

Chapitre 4 : Méthodologie de la recherche	30
4.1 Description de l'enquête.....	30
4.1.1 Le choix de la localité	31
4.1.2 Le choix des participants.....	31
4.2 Élaboration des questionnaires.....	32
4.3 Carnet de bord	33
4.3.1 Jour 1 : Mardi le 2 septembre 2003	34
4.3.2 Jour 2 : Mercredi le 3 septembre 2003	34
4.3.3 Jour 3 : Jeudi le 4 septembre 2003	36
4.3.4 Jour 4 : Vendredi le 5 septembre 2003	36
4.4 Traitement des données	37
4.5 Portée et limites de la méthodologie	37
 Deuxième partie : Présentation, analyse et interprétation des résultats	
Chapitre 5 : Traitement et analyse des résultats significatifs	40
5.1 Antécédents familiaux et linguistiques.....	40
5.2 Comportements langagiers.....	43
5.3 Attitudes et perceptions linguistiques.....	53
Chapitre 6 : Discussion générale	62
6.1 Résultats significatifs appuyant nos hypothèses	63
6.2 Résultats significatifs infirmant nos hypothèses	68
6.3 Cas limitrophes.....	70
Chapitre 7 : Conclusion générale	74
BIBLIOGRAPHIE	xvi
Annexe I : Cartes	xxv
Annexe II : Tableau récapitulatif des études québécoises sur le bilinguisme.	xxxii
Annexe III : Questionnaire d'enquête	xxxv
Annexe IV : Les résultats en tableaux	xliii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Population du Québec selon la langue maternelle.....	25
Tableau II	Population du Québec selon la langue parlée à la maison	26
Tableau III	Population du Québec selon la connaissance des langues officielles .	26
Tableau IV	Population de la Gaspésie selon la langue maternelle.....	27
Tableau V	Population de la Gaspésie selon la langue parlée à la maison.....	28
Tableau VI	Population de la Gaspésie selon la connaissance des langues officielles	29

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Langue maternelle des conjoints	41
Figure 2	Langue d'éducation des enfants	42
Figure 3	Principaux lieux d'apprentissage de la langue seconde	44
Figure 4	Langue usuelle.....	45
Figure 5	Degré d'utilisation de la langue maternelle en contexte	46
Figure 6	Degré d'utilisation de la langue seconde en contexte	47
Figure 7	Présence de l'alternance codique à New Carlisle	49
Figure 8	Utilisation de l'alternance codique à New Carlisle.....	49
Figure 9	Langue de préférence (télévision)	50
Figure 10	Langue de préférence (radio)	50
Figure 11	Langue de préférence (lecture).....	50
Figure 12	Perception des habiletés langagières en LS.....	54
Figure 13	Perception de l'utilisation de la LM et de la LS	54
Figure 14	Perception de la quantité de services offerts à New Carlisle dans les deux langues officielles	55
Figure 15	Bilinguïté nécessaire pour vivre à New Carlisle?	58
Figure 16	Identification linguistique.....	60

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

A	Anglophone (s)
ATG	Association touristique de la Gaspésie
BCLO	Bureau du commissaire aux langues officielles
CASA	Committee for Anglophone Social Action
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CIRAL	Centre international de recherche en aménagement linguistique
CL	Communauté linguistique
F	Francophone (s)
IODE	Imperial Order of the Daughter of Empire
LM	Langue maternelle
LS	Langue seconde
QA	Questionnaire anglais
QF	Questionnaire français
SPEC	Social Political Economic Cultural
StatC	Statistique Canada
VEL	Vitalité ethnolinguistique

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS CONCERNANT L'HISTOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC ET DE LA GASPÉSIE

Sources : Information tirée des sites Internet inclus dans la bibliographie ainsi que de Bélanger, Desjardins et Frenette (1981), Bernard (1931), Comité du centenaire (1988), Crevel et Crevel (1970), Le Clercq (1999), Martin et Rousseau (1978), Plourde (2000) et Roy et Brault (1934).

- 1000 Des Vikings islandais touchent les rives gaspésiennes.
- 1430 Des pêcheurs basques, normands et bretons y viennent pêcher la morue.
- 1496-1534 Arrivée importante d'Européens commerçants, explorateurs, découvreurs, missionnaires et colonisateurs.
- Juillet 1534 Arrivée de Jacques Cartier en Gaspésie.
- 1604 1^{re} colonie de peuplement en Acadie (Sainte-Croix) vite abandonnée en 1605 en faveur de Port-Royal, maintenant connu sous le nom d'Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse).
- 1608 Fondation de Québec par Samuel de Champlain.
- 1627 Richelieu prend la Nouvelle-France sous sa juridiction, forme la Compagnie des Cents-Associés et a l'intention de peupler ce nouveau territoire, mais les Écossais sont déjà dans la région de la Nouvelle-Écosse et les conflits sont déjà entamés.
- 1629 Les Anglais s'emparent des navires de la Compagnie des Cents-Associés et s'emparent aussi de Gaspé et de Québec. Celles-ci seront anglaises jusqu'en 1632 lorsque les Français reprendront l'Acadie et le Canada.
- 1642 Fondation de Ville-Marie par Maisonneuve.
- 1645 Fondation, par Pierre Denys de La Ronde, des premiers postes de pêche permanents à l'île Percée et dans la baie des Molues (Barachois), détruits en 1690 par les Anglais.
- 1663 Louis XIV annexe la Nouvelle-France à son domaine et envoie 900 filles du roi pour repeupler ce territoire. La population passera de 2 500 à 15 000 dans le dernier tiers du XVII^e siècle.
- 1713 Traité d'Utrecht cédant les territoires de la baie d'Hudson, de l'Acadie et de Terre-Neuve à la Grande-Bretagne.
- 1730 Établissement des seigneuries de Pabos et de Grande-Rivière en Gaspésie. La région a maintenant plus de 80 maisons et au moins 200 âmes.
- 1755 Déportation des Acadiens. Plus d'un millier se réfugient en Gaspésie.
- 1763 Traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept Ans entre la France et l'Angleterre et obligeant la France à céder le territoire de la Nouvelle-

- France à la Grande-Bretagne. La « Province of Quebec » est créée. Vu le nombre élevé de francophones, l'administration de la province est supposée se faire en français; environ 300 chefs de famille, administrateurs coloniaux et militaires rentrent en France tandis que 10 000 chefs de famille ainsi que quelques seigneurs, officiers et hommes de loi restent. La population est alors de 70 000.
- 1767 Début de la pêche sédentaire en Gaspésie et fondation de la « Charles Robin & Co. » à Paspébiac par le Jersiais Charles Robin qui créa l'un des empires économiques le plus solides de toute l'histoire du Québec.
- 1774 L'Acte de Québec rétablit les lois civiles françaises et fait du français et de l'anglais les langues officielles des tribunaux et du système juridique. Le français peut aussi être utilisé lors d'activités religieuses.
- 1775 Révolution américaine (indépendance en 1783).
- 1784 Plus de 200 familles loyalistes s'installent en Gaspésie après l'indépendance américaine.
- 1786 1^{re} école (protestante) en Gaspésie.
- 1791 Acte constitutionnel divisant le Canada en deux provinces, le Bas- et le Haut-Canada.
- 1813 Tentatives d'anglicisation du Bas-Canada : entre 1812 et 1851, la population anglophone du Bas-Canada passe de 30 000 à 200 000.
- 1834 24 juin : fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.
- 1837-38 Révolte et rébellions des Patriotes.
- 1840 Acte d'Union unissant le Bas- et le Haut-Canada qui forment ainsi le Canada-Uni; l'anglais est la seule langue officielle, le français n'a pas de statut officiel malgré la majorité francophone.
- 1852 L'Université Laval ouvre ses portes.
- 1867 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (Confédération canadienne). C'est la naissance du Canada moderne avec les quatre provinces fondatrices : le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse; le bilinguisme est imposé aux parlements et aux tribunaux de Québec et d'Ottawa.
- 1900 + Les francophones commencent à s'épanouir :
- 1902 Création de la Société du parler français au Canada;
- 1917 Création de la revue de combat *L'Action française*;

- 1922 1^{re} radio francophone (CKAC, Montréal);
- 1927 Timbres-poste bilingues;
- 1933 1^{re} radio francophone dans l'est du Québec (CHNC-AM) à New Carlisle;
- 1936 Billets de banque bilingues;
- 1952 Début à Montréal de la télévision canadienne-française (SRC).
- 1961 Le gouvernement du Québec crée l'Office de la langue française.
- 1963-1965 La Société Saint-Jean-Baptiste lance son opération « visage français ».
- 1963 Le gouvernement fédéral crée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.
- 1968 Création de la Commission Gendron (au provincial) pour enquêter sur la situation du français au Québec.
- 1969 Loi canadienne sur les langues officielles (dérivée de la Commission de 1963).
- 1970 Crise d'octobre.
- 1974 Loi 22 : le français est maintenant la langue officielle du Québec.
- 1977 Charte de la langue française (Loi 101) : le français est la seule langue officielle de la législature et des tribunaux, la langue de l'Administration, des organismes parapublics, des élections syndicales, de l'enseignement, du commerce et des affaires, de l'affichage. On insiste aussi sur la francisation des entreprises.
- 1980 1^{er} référendum concernant la souveraineté du Québec.
- 1983 Loi 57 : reconnaissance des institutions de la communauté anglophone dans la Loi 101.
- 1990 Fondation du Bloc Québécois à Ottawa.
- 1993 Loi 86 : nette prédominance du français dans l'affichage public et la publicité commerciale.
- 1995 Second référendum.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur de recherche, monsieur Nathan Ménard, pour son enthousiasme et sa grande patience. Ce projet initial plutôt abstrait a pu se métamorphoser en une recherche intéressante grâce à ses précieux conseils et idées. Sa gentillesse, sa bonne humeur et sa disponibilité ont fait de ces quelques années un pur plaisir.

Mes sentiments de gratitude s'étendent aussi envers ma codirectrice, madame Christine Portelance, qui, sans préavis, a su (et pu) m'offrir ses commentaires et conseils qui ont été grandement appréciés.

Je tiens aussi à mentionner l'immense chance que j'ai eu de rencontrer madame Pierrette Thibault (département d'anthropologie) qui m'a prise sous son aile en m'ouvrant tout grand les portes du laboratoire de sociolinguistique en plus de m'offrir la chance de travailler avec elle sur son propre projet de recherche à Stanstead. Son grand cœur et sa générosité ont transformé mon arrivée à l'Université de Montréal.

Finalement, un « high five » à ma famille et mes amis qui ont été mes plus fidèles partisans, toujours motivés et enthousiastes, même quand je l'étais moins. Sans votre appui, vos visites, votre soutien informatique, ce projet n'aurait jamais vu son point final. Merci mille fois!

*À tous les Gaspésiens,
Ceux d'hier, d'aujourd'hui, de demain*

Première partie : Cadre théorique

*« Or les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent,
et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs. »*
Louis-Jean Calvet, 1993 : 4

Chapitre 1 : Introduction

1.1 Champ d'étude et intérêt de la recherche

« Pendant plus de deux siècles, les communautés anglophone et francophone du Québec ont partagé une histoire commune » (Plourde 2000 : 319). Cette coexistence linguistique n'est pas récente, car dès la fin des années 1500, on parlait déjà le français et l'anglais sur le territoire maintenant connu sous le nom de Canada. La dualité linguistique a toujours été un thème dominant dans la vie politique, économique, sociale et culturelle du Canada et du Québec, et plusieurs études et recherches attestent de ce passé linguistique commun et de ses répercussions. Toutefois, selon nos recherches, la question du bilinguisme en Gaspésie n'a pas encore été soulevée; et pourtant, cette région, l'une des premières à être colonisée, a un passé historique de bilinguisme et de contact langagier des plus importants. En examinant cet antécédent linguistique commun où le nombre de lois linguistiques a décuplé, où la balance des pouvoirs a changé, nous pouvons supposer que ces deux groupes, les francophones et les anglophones, ont des manières bien différentes de percevoir la situation du bilinguisme dans leur région ainsi que leur propre niveau de bilinguisme, et nous pouvons aussi supposer que ces deux groupes ont des attitudes et des comportements langagiers différents selon leur appartenance linguistique première.

Dans ce mémoire, nous nous proposons d'étudier une facette du bilinguisme gaspésien, soit les définitions et les perceptions de ce phénomène par deux groupes linguistiques distincts, à travers une étude de cas, soit la ville de New Carlisle. En nous basant sur des travaux de sociolinguistique antérieurs et sur notre propre enquête sur le terrain, nous essaierons de définir un certain nombre de concepts clés qui nous permettront de décrire et de comprendre l'état du bilinguisme en Gaspésie. Pour y

arriver, nous ferons un résumé de l'histoire linguistique du Québec, plus particulièrement de la Gaspésie et de New Carlisle, et par la suite, après avoir énoncé notre méthodologie, nous présenterons et analyserons les résultats significatifs de notre enquête pour finalement conclure avec une discussion générale entourant ces résultats.

1.2 Les hypothèses de recherche

L'hypothèse principale de notre recherche considère les comportements langagiers et les perceptions linguistiques des participants par rapport à cet état de bilinguisme qu'est leur quotidien. Cette situation spécifique crée-t-elle un bilinguisme particulier, différent dans chacune des **communautés linguistiques (CL)** (ici les francophones et les anglophones)? Ou bien se présente-t-elle comme une situation identique d'une communauté à l'autre, indépendamment de l'appartenance linguistique première des habitants? Si l'on se réfère à des travaux antérieurs effectués en milieux bilingues ou multilingues comme ceux de Laur (2001), de Nelson et Rebuffot (1984) ou encore de (Bourhis) 1983 (annexe II : xxxii), nous pouvons avancer que la réponse est catégorique et que cette situation spécifique crée un état de bilinguisme particulier, c'est-à-dire que deux communautés distinctes (les anglophones et les francophones) n'ont pas les mêmes comportements langagiers et n'ont pas, **en général**, les mêmes attitudes et perceptions face aux différentes facettes du bilinguisme, et c'est ce que nous tenterons de démontrer à travers cette étude.

Plus spécifiquement, nous voulons prouver que les comportements langagiers, les attitudes et les perceptions linguistiques sont affectés par la désignation de la **langue maternelle (LM)** de la part des participants. La langue maternelle, et par le fait même la **langue seconde (LS)**, influencent les comportements langagiers quotidiens des habitants de New Carlisle, et ce, de manière différente s'ils sont francophones ou anglophones. Nous voulons montrer que l'utilisation réelle de la LM et de la LS en contexte précis n'est pas toujours identique et parfois même pas similaire entre les deux communautés.

Tout comme pour les comportements langagiers, nous voulons prouver que les attitudes et les perceptions linguistiques des participants sont aussi influencées par leur appartenance linguistique première. Nous voulons démontrer que la manière dont les participants perçoivent leurs propres habiletés langagières, leur propre utilisation de leur LM et de leur LS, leur environnement linguistique diffère selon la désignation de leur langue maternelle. Ainsi, nous prouverons aussi que le statut, majoritaire ou minoritaire, des LM et LS influence les attitudes et les perceptions des participants vis-à-vis ces langues.

1.3 Portée et limites de la recherche

Cette présente étude n'est qu'une infime partie du travail de recherche qu'il serait possible de faire sur le bilinguisme en Gaspésie. En ce qui nous concerne, nous avons choisi de nous pencher sur un point précis, soit la description et l'analyse d'une situation particulière dans une communauté bien délimitée, New Carlisle, mais les possibilités de recherches auraient été nombreuses, car notre étude s'inscrit dans un cadre beaucoup plus vaste. Il est donc inexact de croire que notre étude éclairera exhaustivement toutes les facettes du bilinguisme en Gaspésie, cette tâche étant impossible compte tenu de nos ressources, de nos moyens et de l'ampleur de cet objectif, mais elle pourra par contre relever certaines particularités qui pourront peut-être servir à des recherches subséquences sur le bilinguisme, sujet qui n'a pas souvent été exploré dans cette région du Québec.

Il faut aussi préciser que le choix de notre corpus peut poser certaines limites à notre recherche. En effet, nous avons décidé de recourir à des participants bilingues, ce qui veut dire que nous ne pouvons pas généraliser leurs attitudes, perceptions et comportements avec ceux des monolingues de la même région. Les résultats seraient peut-être semblables, mais il nous sera impossible de l'affirmer dans ce travail. Il est aussi important d'ajouter que quelques-uns des participants avaient de la difficulté à identifier aisément leur appartenance linguistique première. Ces participants ont été élevés en français et en anglais, et identifient ces deux langues comme étant leurs

langues maternelles. Pour trancher la question, nous leur avons donc demandé de choisir la langue qu'ils utilisaient le plus en âge préscolaire, à la maison, et durant leur enfance en général. Certaines réponses peuvent donc avoir été influencées par ces expériences particulières qui sont d'ailleurs intéressantes en soi, linguistiquement, psychologiquement et socialement, mais nous ne croyons pas qu'elles puissent avoir un impact important sur les résultats de notre recherche, car les cas mentionnés n'étaient qu'au nombre de deux.

Aussi, comme nous l'expliquerons dans le chapitre relatif à la méthodologie, nous avons opté pour la méthode d'enquête avec questionnaires. Ce faisant, cela éliminait notre accès à une banque d'entrevues où il aurait été possible d'éclaircir certains problèmes qui pourraient être soulevés. Ce même corpus d'entrevues, une fois transcrit, aurait pu servir à étudier plus en détail certains traits langagiers du français ou de l'anglais de cette région. Nous croyons que si les résultats de notre recherche sont pertinents, il pourrait être intéressant pour d'autres chercheurs d'étudier la langue de cette communauté et ses traits distinctifs pour ensuite les comparer aux particularités du français et de l'anglais québécois relevées dans des recherches antérieures.

De plus, même si les résultats de notre étude nous renseignent sur la santé linguistique de cette communauté spécifique, nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'une ou l'autre des langues est en danger ou est appelée à disparaître. Pour ce faire, il faudrait utiliser les tests de **vitalité ethnolinguistique (VEL)** qui ont été développés et utilisés au cours des dernières décennies. Cependant, si nos résultats semblent pertinents, il pourrait être intéressant de se pencher sur la possibilité de procéder à ces tests dans une communauté bilingue de la Gaspésie comme celle de New Carlisle. Selon plusieurs chercheurs, dont Hamers et Hummel (1994 : 140), la survie d'une communauté ethnolinguistique dépend de trois types de facteurs, que nous expliquerons plus loin, soit les facteurs démographiques, institutionnels et de statut. Si nous nous basons sur nos observations et sur des études de VEL antérieures.

l'anglais à New Carlisle serait en péril, mais cela étant dit, nous ne pouvons rien certifier avant d'avoir procédé à ces tests spécifiques.

Finalement, nous pensons que nos résultats ne permettront pas de prédire avec certitude la survie ou l'extinction d'une communauté linguistique précise, mais nous croyons qu'ils pourront quand même bien décrire et cerner les attitudes, perceptions et comportements langagiers de cette communauté, et, le cas échéant, pourront indiquer certaines pistes de recherches futures intéressantes et enrichissantes pour cette région riche en histoire qu'est la Gaspésie.

Chapitre 2 : Fondements théoriques et définitions

Puisque le sujet de notre mémoire repose principalement sur les définitions et les perceptions du bilinguisme par des anglophones et des francophones de New Carlisle en Gaspésie, il serait important de définir certains concepts clés dès le départ. Comme la définition de ces concepts clés diffère parfois selon les chercheurs, il nous semblait important de définir ces concepts et de présenter les définitions que nous avons privilégiées.

2.1 Comportements langagiers

« Comportement n.m. 1. Manière de se comporter, de se conduire; ensemble des réactions d'un individu, conduite. 2. Psychol. Ensemble des réactions, observables objectivement, d'un organisme qui agit en réponse à une stimulation venue de son milieu intérieur ou du milieu extérieur (*Petit Larousse* 1990 : 248) ».

Ce concept sera utilisé à travers notre mémoire dans un contexte très large pour présenter et analyser les différents choix linguistiques des participants. Comme vous le verrez dans le chapitre 4, « méthodologie de la recherche », nous avons divisé notre questionnaire en trois parties plus ou moins distinctes, dont une touchant plus particulièrement à ce que nous appelons les **comportements langagiers** : *quelle langue est utilisée quand, où, pourquoi, avec qui?*, etc. Nous entendons donc par comportement langagier ou linguistique non pas un choix de registre ou de lexique précis, mais plutôt le choix linguistique (anglais ou français) d'un participant dans une situation donnée comme, par exemple, le choix linguistique qui résulterait des questions suivantes : *Quelle langue utilisez-vous habituellement avec votre conjoint? Avez-vous des amis proches qui ont une langue maternelle différente de la vôtre? Si oui, dans quelle langue communiquez-vous habituellement avec ces amis?*, etc.

2.2 Attitudes et perceptions linguistiques

Une autre section de notre questionnaire de recherche touche plus précisément aux **attitudes** et aux **perceptions linguistiques** en proposant des questions comme :

Croyez-vous que ce soit nécessaire d'être bilingue pour vivre à New Carlisle? Comment décrivez-vous vos habiletés dans votre langue seconde?, etc. Cependant, définir les concepts d'attitudes et de perceptions linguistiques peut être complexe, car ces notions se rapportent à plusieurs autres concepts (stéréotypes, jugements de valeur, préjugés, etc.) et réfèrent plutôt à une disposition, un état d'esprit, contrairement aux comportements langagiers qui sont plutôt une réalisation concrète de la part des participants. Par contre, ces concepts ont aussi souvent été étudiés et plusieurs recherches le montrent comme celles du *locuteur masqué* de Wallace Lambert (1966), de Marie-Louise Moreau au Sénégal (1990 et 1994) ou encore les recherches de Giles (1983) ou de Bourhis (1983) sur le français et l'anglais au Québec. Ces recherches, et plusieurs autres, ont été à la base de notre propre étude et nous nous ferons un devoir de citer dans son entièreté les références des questions pré-établies par d'autres chercheurs que nous avons utilisées dans notre propre questionnaire. Donc, pour ce qui est de notre étude, nous considérerons les attitudes et les perceptions linguistiques comme étant une disposition, un état d'esprit, à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose, un ensemble de jugements et de tendances qui pousse à un comportement (*Le Nouveau Petit Robert* 1995 : 152).

2.3 Bilinguisme

Les linguistes, didacticiens et autres chercheurs n'ont pas toujours été d'accord pour définir le **bilinguisme**. Selon Bentahila (1983), certains chercheurs comme Bloomfield ou Christophersen définissaient une personne bilingue comme quelqu'un ayant une compétence presque parfaite d'une ou plusieurs langues secondes alors que d'autres comme Diebold et Macnamara acceptaient la théorie qu'une personne bilingue pouvait aussi être quelqu'un qui n'avait, par exemple, qu'une compétence réceptive d'une langue seconde (Bentahila 1983 : 16). Pour certaines recherches, notamment en psycholinguistique, il est certainement important de faire cette distinction, mais en ce qui concerne notre recherche, nous adopterons la définition de Hamers et Blanc (1983 : 21) qui définissent la bilingualité et le bilinguisme comme suit :

« Par bilinguisme il faut comprendre un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique; le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, sociopsychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique. Le terme de bilinguisme inclut celui de bilinguisme qui réfère à l'état de l'individu (aussi appelé bilinguisme individuel) mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction et qu'un nombre d'individus sont bilingues (bilinguisme sociétal) ».

Les dimensions dont parlent Hamers et Blanc peuvent être l'organisation cognitive (la relation entre langage et pensée), la compétence atteinte dans les deux langues, l'âge et les circonstances de l'acquisition, le rapport des statuts socioculturels des deux langues, l'appartenance et l'identité culturelles, etc. (Hamers et Blanc 1983 : 27). Ainsi, l'accès aux différents codes et le niveau de l'habileté langagière ne sont pas des éléments nécessairement égaux pour tous les codes disponibles et l'utilisation spécifique de ces codes peut être très révélatrice des rôles communicationnels et sociaux de ces langues. Prenons l'exemple du *bilinguisme primaire* et du *bilinguisme secondaire*. En présence du premier, on dit qu'une personne a appris deux langues par la force des choses et qu'il n'y a eu aucune éducation formelle langagière; quant au deuxième, une seconde langue a été ajoutée à la première via le système scolaire habituellement (Baetens Beardsmore 1982 : 8). Ou encore, nous pouvons différencier le *bilinguisme équilibré*, où la compétence est équivalente dans les deux langues, du *bilinguisme dominant* où la compétence dans une des langues (généralement la LM) est supérieure à l'autre langue (Hamers et Blanc 1983 : 23). Nous pouvons aussi faire une distinction entre le *bilinguisme dit additif* et le *bilinguisme dit soustractif*. Alors que le premier apparaît lorsque les circonstances favorisent le développement et le maintien de la LM tout en permettant l'apprentissage et l'usage d'une LS (touche habituellement les locuteurs du groupe majoritaire), le deuxième apparaît lorsque les circonstances favorisent le développement d'une LS au détriment de la LM (touche habituellement les locuteurs du groupe minoritaire qui sont obligés d'apprendre la langue de la majorité) (Allard et Landry 1992 : 173).

Ce ne sont que quelques exemples des multiples possibilités de recherche en ce qui concerne l'étude du bilinguisme, phénomène à caractère multidimensionnel. Nous savons donc qu'il peut y avoir différents niveaux de compétence lorsque l'on parle de bilinguisme, qu'il n'y a pas de restrictions de pureté ou de perfection, que les limites ne sont pas clairement établies et que l'homogénéité n'est pas requise. Le bilinguisme est un phénomène complexe, multidimensionnel, qui se doit d'être appréhendé, étudié et analysé comme tel à tous les niveaux (individuel, interpersonnel, intergroupes, sociétal) et selon plusieurs dimensions et points de vue disciplinaires différents. Comme notre étude n'est pas une étude psycholinguistique ou acquisitionnelle, ces facteurs ne sont pas tous essentiels en ce qui nous concerne. La réalisation concrète d'un état de bilinguisme, les comportements langagiers et les attitudes linguistiques des participants bilingues sont les aspects que nous privilégierons ici.

2.4 Diglossie

Alors que le bilinguisme est souvent traité comme faisant partie du domaine de la psycholinguistique, la **diglossie** est plutôt définie comme faisant partie du domaine de la sociolinguistique. Selon Boyer (1996 : 18),

« le concept de diglossie désigne une répartition fonctionnelle de deux variétés d'une même langue ou de deux langues différentes au sein d'une même communauté. Il y a pour eux [sociolinguistes nord-américains] diglossie lorsque la distribution linguistique repose sur une délimitation claire et nette entre les fonctions de la variété ou de la langue dite « haute » et celles de la variété ou de la langue dite « basse » ».

Selon Ferguson, père du concept de la diglossie, le bilinguisme est un fait individuel et la diglossie un phénomène social et ainsi les différentes attitudes linguistiques comme les préjugés, les stéréotypes, la sécurité et l'insécurité linguistique ont des conséquences sur les choix et les comportements linguistiques (Ferguson 1959). Alors que le bilinguisme se réfère habituellement à la compétence qu'a un individu à choisir entre deux langues ou dialectes distincts pour

communiquer, la diglossie caractérise plutôt un groupe ou une société qui fait un choix langagier selon des facteurs spécifiques (Williamson 1991 : 1).

Il est peu probable que New Carlisle soit un exemple de communauté diglossique, car pour ce faire, il faudrait que tous ses habitants utilisent l'anglais et le français de façon complémentaire et à première vue, cela ne semble pas être le cas. Malgré tout, même si notre recherche ne se concentre pas spécifiquement sur l'étude de la diglossie, il sera intéressant de constater à travers nos résultats si en fait il y a distribution et utilisation fonctionnelles de ces deux langues à New Carlisle.

2.5 Communauté linguistique

Au premier coup d'œil, le concept de **communauté linguistique** a l'air très élémentaire et simple à définir, mais il s'avère être beaucoup plus complexe et plusieurs chercheurs se sont déjà penchés sur la question de sa définition. Pour pouvoir le définir, il faut penser au « problème de la définition de la langue, de la définition des locuteurs, des frontières linguistiques, des dialectes, etc. » (Calvet 1994 : 89). John Gumperz définit la CL comme étant

« [...] tout groupe humain caractérisé par des relations fréquentes et régulières au moyen d'un ensemble partagé de signes verbaux et s'opposant à des groupes similaires par des différences significatives dans la pratique linguistique » (Calvet 1994 : 91).

Labov quant à lui dit que c'est « un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue » (Labov 1976 : 228) ou encore « un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue » (Labov 1976 : 338). Pour leur part, Hamers et Blanc disent que « le groupe linguistique est la collectivité qui se perçoit comme telle et est perçue comme telle par ceux qui ne font pas partie du groupe linguistique (Hamers et Blanc 1983 : 163) ». Pour éclairer le tout, Dittmar, Schlobinski et Wachs (1988 : 35-43) ont tenté d'établir une typologie des définitions de la communauté linguistique. On retrouve une *approche linguistique* (la CL est l'ensemble des gens qui utilisent une langue donnée), une *approche interactionnelle*

(la CL est définie comme l'ensemble des gens qui entrent dans un réseau de relations), une *approche fondée sur la sociologie de la connaissance* (la CL est une communauté partageant les mêmes règles pour la production et l'interprétation du discours) et une *approche sociopsychologique* (la CL est un groupe de locuteurs partageant un ensemble d'attitudes sociales vis-à-vis de la langue) (Calvet 1994 : 92). Cette typologie est fort intéressante, mais soulève quand même les questions suivantes : une CL est-elle délimitée seulement par des gens qui partagent la même langue maternelle ou bien peut-elle être constituée de gens qui se comprennent grâce à une même langue? Peut-on appartenir à plus d'une communauté linguistique?, etc.

En ce qui nous concerne, pour faciliter et focaliser notre recherche, nous avons divisé notre cohorte en deux groupes ou communautés linguistiques distincts qui diffèrent principalement par leur affirmation de leur langue maternelle, ce que nous appelons l'appartenance linguistique première, soit l'anglais ou le français. Évidemment, ces CL ne sont pas uniformes, car à l'intérieur des communautés, nous retrouvons un continuum de gens et de rapports linguistiques : groupes distincts où aucun membre ne parle la langue de l'autre groupe; groupes où certains membres parlent la langue de l'autre groupe; groupes où tous les membres parlent la langue de l'autre groupe, etc. (Hamers et Blanc 1983 : 28). Cela étant dit, nous avons assez d'informations à propos de New Carlisle pour avancer que la majorité de ses habitants parlent ou comprennent, à des niveaux différents, les deux langues officielles canadiennes.

2.6 Vitalité ethnolinguistique

Même si notre recherche n'est pas une étude sur la **vitalité ethnolinguistique** d'une communauté gaspésienne, il nous semblait important d'aborder ici ce concept, car il fut à la base de certains de nos questionnements, et il nous semble être une possibilité de recherche subséquente tout dépendant des résultats de notre enquête. Ce concept probabiliste à cadre théorique très précis a été élaboré pour étudier en contexte la dynamique des relations intergroupes. Selon Landry et Allard (1994 :

184)¹, la VEL se définit comme étant l'« ensemble des facteurs socio-structuraux (de statut, démographique et institutionnel) qui font qu'un groupe ethnolinguistique se comporte comme une entité distinctive dans ses rapports avec d'autres groupes ». On peut aussi faire la différence entre la *vitalité ethnolinguistique objective* et la *vitalité ethnolinguistique subjective*. La première fait référence à ce qui peut être démontré statistiquement et la deuxième réfère à la perception que les membres du groupe ont de la position sociétale de leur groupe (Pierson 1994 : 15; 43). Différentes variables peuvent influencer le degré de VEL et par la suite la survie ou l'extinction de groupes ethnolinguistiques comme, par exemple, le *statut* (dimensions économiques, politiques, sociales, socio-historiques et linguistiques), la *démographie* (force numérique et distribution géographique, etc.) et le *support institutionnel* (présence formelle et informelle du groupe à travers un vaste échantillon d'institutions comme les médias, le gouvernement, l'éducation, l'industrie et le commerce, l'Église, etc.) (Giles, Bourhis et Taylor 1977 : 309). Par la suite, Allard et Landry (1994) ont quelque peu restructuré ces variables en les réorganisant, mais l'idée est la même : on parle maintenant de *capital démographique, économique, politique et culturel*. Selon les chercheurs, ces différentes variables ou capitaux interagissent et fournissent un contexte où nous serons alors en mesure d'évaluer l'étendue de la VEL d'un groupe ethnolinguistique en contexte intergroupe et ainsi mesurer ses chances de survie (Hamers et Bland 1983 : 191). On dit qu'un groupe qui n'a pas ou peu de VEL est prédestiné à disparaître en tant qu'entité distincte alors que celui qui en a davantage a plus de chances de survivre et de s'épanouir en tant qu'entité collective (Allard et Landry 1994 : 117).

¹ Traduit par Hamers et Blanc 1983 : 457.

*« Les gens de la côte nord, de la Gaspésie, du Saguenay, du Nord-Ouest
ne sont pas des exilés.
Ils ont fait, ils font encore l'œuvre de bâtir;
et si nous ignorons quelle chambre de notre vaste maison ils occupent,
c'est parce que trop de portes sont trop longtemps restées closes. »*
Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, 1978 : 11

*« Its population, a mixture of French, Britons, U.E. Loyalists, Acadians
and shipwrecked sailors from all parts of the universe,
gives it a character and type of race
different to that found in any other part of North America. »*
Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, 1934 : 11

Chapitre 3 : La Gaspésie et ses habitants : d'hier à aujourd'hui

3.1 Historique

La région de la péninsule gaspésienne (cartes 2-3 : xvi-xvii) est une région qui commence à Sainte-Flavie, dans la région touristique de la Côte, et qui se termine à Pointe-à-la-Croix, dans la région touristique de la Baie des Chaleurs. Cette boucle d'environ 885 kilomètres a une superficie de 21 000 km² et on y recense environ 150 000 habitants (ATG 2003-2004 : 12). La Gaspésie est une péninsule de l'est du Québec bordée par trois plans d'eau : la baie des Chaleurs, le golfe du Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. Ce n'est donc pas un hasard si des explorateurs marins la sillonnent depuis bien longtemps. Tous les chercheurs et experts ne s'entendent pas quant à la première présence des Blancs sur les rives gaspésiennes, mais la plupart s'accordent pour dire que ce furent les Vikings venus d'Islande aux alentours de l'an 1000 (leurs sagas feraient référence à la baie des Chaleurs). Par la suite, vers l'an 1430, les côtes furent visitées par les pêcheurs basques, normands et bretons qui y venaient pour les bancs de morues et pour les baleines. Ce n'est que vers la fin du XV^e siècle que l'on peut constater une arrivée plus régulière des Européens commerçants, explorateurs, découvreurs, missionnaires et colonisateurs : le Vénitien Jean Cabot (1496), le Normand Jehan Denys (1506), le Normand Thomas Aubert (1508) et le Breton Jacques Cartier (1534) qui fut sans conteste le premier à mettre la Gaspésie « sur la carte », aux sens propre et figuré : « Qu'il suffise de rappeler qu'avec Cartier la « baye de Chaleur », ses pointes, ses caps, ses havres appartenaient

désormais à l'histoire européenne en Amérique » (Martin et Rousseau 1978 : 25). L'explorateur part de Saint-Malo le 20 avril 1534 avec deux bateaux et 61 hommes avec l'espoir de trouver un passage vers les Indes. Son périple l'amène plutôt vers les côtes gaspésiennes, à Port-Daniel, Paspébiac et Gaspé où il érige une croix au nom du roi de France le 24 juillet 1534 (Roy et Brault 1934 : 71). C'est aussi à Jacques Cartier que l'on attribue le nom de Baie des Chaleurs à la région qu'il nomma ainsi en raison de son climat favorable. Après quelque temps passé dans la région, il retourne en France à la fin du mois de juillet 1534 ramenant avec lui deux Amérindiens. Plus tard, en 1535 et en 1541, Cartier retournera au nouveau territoire avec plus de bateaux et d'hommes dont plus de 250 d'entre eux sont supposés devenir les premiers colons, mais la guerre entre l'Espagne, l'Angleterre et la France occupe l'esprit de François 1^{er} et les premiers projets de colonisation sont temporairement suspendus (Roy et Brault 1934 : 40). On doit donc attendre plusieurs années encore la fondation de la première colonie de peuplement qui ne fut établie qu'en 1604 sur l'île Sainte-Croix en Acadie (carte 4 : xxviii). Cette dernière fut vite abandonnée en 1605 en faveur d'un lieu à température plus clémente, soit Port-Royal (maintenant Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse) (carte 4 : xxviii). Cet établissement fut un important poste de traite de la fourrure dans la région, mais en 1613, Port-Royal fut détruit par les Britanniques, et les Français qui l'habitaient furent déportés sur les rives de la Gaspésie (Le Clercq 1999 : 16).

Puis, peu à peu, la colonisation commence sur le territoire de la Nouvelle-France, mais en raison des guerres civiles en France, tous les projets sont arrêtés. En 1627, Richelieu prend la Nouvelle-France sous sa juridiction et forme la Compagnie des Cents-Associés (ou Compagnie de la Nouvelle-France) qui a pour mission, entre autres, de développer la nouvelle colonie du Canada. Il promet ainsi un minimum de 4 000 Français catholiques en quinze ans au territoire de la Nouvelle-France contre l'exclusivité du commerce (Le Clercq 1999 : 20-23). Cependant, la flotte anglaise est déjà installée dans la région et les guerres commerciales vont bon train et tout ceci ralentit la colonisation. En 1628, les Anglais s'emparent des navires de la Compagnie des Cents-Associés à Gaspé et remontent jusqu'à Cap-Tourmente qu'ils brûlent.

Gaspé et Québec seront anglaises pendant trois ans, jusqu'en 1632, lorsque les Français reprendront l'Acadie et le Canada (Le Clercq 1999 : 23-26). Autour de 1645, des commerçants français vont marquer le développement économique de la Gaspésie. Nicolas Denys et son neveu Pierre Denys de La Ronde établissent chacun des postes de pêche et de traite de fourrures à Micsou ainsi qu'à l'île Percée et dans la baie des Molues (maintenant Barachois). Alors que des rivalités empêchent Nicolas Denys de faire prospérer ses établissements, ceux de Pierre Denys de La Ronde vont bon train, et pour la première fois, des pêcheurs, missionnaires et engagés vivent à l'année longue en Gaspésie (Martin et Rousseau 1978 : 28). Vers les années 1730, on établit deux seigneuries importantes en Gaspésie, celles de Pabos et de Grande-Rivière. Cette région de la côte gaspésienne se peuple petit à petit et devient vite le centre vital de la baie (Martin et Rousseau 1978 : 28). En 1663, Louis XIV envoie près de 900 filles du roi en Nouvelle-France avec l'intention de continuer le peuplement du territoire. La population passera de 2 500 à 15 000 habitants dans le dernier tiers du XVII^e siècle et environ 200 personnes vivent en Gaspésie (Plourde 2000 : 3).

Au début du XVIII^e siècle, c'est la fin de l'empire français en Amérique du Nord. Entre 1690 et 1763, les Anglais détruisent les postes de pêche et de fourrures des commerçants français en Gaspésie; les habitants sont chassés et leurs biens saisis. Le traité d'Utrecht de 1713 cède les territoires de la Baie-d'Hudson, l'Acadie et Terre-Neuve à la Grande-Bretagne et le traité de Paris de 1763, qui met fin à la guerre de Sept Ans, oblige la France à céder à la Grande-Bretagne la Floride et tous les territoires situés à l'est du Mississippi; la France ne gardera que les îles Saint-Pierre et Miquelon. Militaires, administrateurs coloniaux et plus de 300 chefs de famille rentrent en France tandis que 10 000 chefs de famille restent ainsi que quelques seigneurs, officiers et hommes de loi. La population se chiffre à environ 70 000 habitants, presque tous des francophones. La « Province of Quebec » est maintenant créée (Plourde 2000 : 60).

Après la Conquête, la Gaspésie est un peu livrée à elle-même et redevient un territoire ouvert à de nouvelles entreprises maritimes. Il n'y a alors sur ce territoire que quelques centaines de personnes qui essaient tant bien que mal de reconstruire leurs habitations et de survivre. Ces Bretons, Normands et Basques accueilleront d'autres victimes des guerres impérialistes comme les Acadiens et les Loyalistes ainsi que des pêcheurs venus d'Angleterre, des îles de Jersey et de Guernesey et d'autres colonies de sa Majesté (Martin et Rousseau 1978 : 32). En 1755, lors de la Déportation des Acadiens, plus d'un millier d'entre eux se réfugient dans la Baie des Chaleurs. Entre 1760 et 1780, ce sont eux qui forment la majorité de la population permanente en Gaspésie. Ces derniers furent aussi les premiers à installer et utiliser des moulins à farine et à vivre seulement de l'agriculture dans la région (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 142-144). Quant aux Loyalistes, ils arrivent principalement lors de la guerre de l'Indépendance américaine de 1775. Ils sont plus de 6 000 qui arrivent au Québec dont 200 familles en Gaspésie, principalement à Douglstown, New Richmond et New Carlisle (Bernard 1931 : 154-155). D'autres groupes ethniques se joignent aussi à ces deux principaux noyaux de population : plusieurs soldats et officiers de l'armée de Wolf s'établissent en Gaspésie après la guerre ainsi que des pêcheurs et ouvriers venus d'Irlande et des îles anglo-normandes (Jersey et Guernesey). Aussi, à la fin du XVIII^e siècle, des habitants, la plupart des pêcheurs, de Montmagny, Bellechasse, Cap-Saint-Ignace, L'Islet, Kamouraska, La Malbaie et Baie-Saint-Paul qui fréquentent les côtes décident de s'y installer et, il ne faut surtout pas oublier, les quelques centaines de Micmacs installés un peu partout sur le territoire, principalement à Restigouche (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 145-148). Alors qu'en 1770 sa population n'est que de quelques centaines d'habitants, la population de la Gaspésie se chiffre à 3 000 au tournant du siècle puis augmente à 20 000 en 1850 et ce principalement grâce au secteur des pêches (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 139). À cette même époque (autour de 1767), la pêche sédentaire connaît son essor en Gaspésie avec la venue du « baron de la pêche », le Jersiais Charles Robin, qui créa à Paspébiac la « Charles Robin & Co. », l'un des empires économiques les plus puissants de toute l'histoire Québec. En plus de détenir le monopole du commerce du poisson, la compagnie dominait aussi la vie

économique de la région grâce à un système de troc : on payait les pêcheurs en espèces et en effets, s'assurant ainsi de les garder endettés et asservis. De la même manière, on s'opposait aux écoles pour les pêcheurs et leurs familles pour que ceux-ci soient le plus dépendants possible des commerçants, tout comme on s'assurait aussi de donner aux résidants de tout petits lots de terre pour que les propriétaires ne puissent pas vivre uniquement d'agriculture (Martin et Rousseau 1978 : 37, 120-121). La compagnie Robin tint les pêcheurs de la Gaspésie sous son joug de fer jusqu'à l'arrivée de compagnies rivales (Le Bouthillier, Hymans, Baker, etc.) vers les années 1830.

À cause de son éloignement des plus gros centres et de la précarité de son climat et de ses terres, la Gaspésie est pendant très longtemps isolée (la première route convenable ne fut achevée qu'en 1832). Heureusement, en 1876, l'arrivée du chemin de fer commence à la sortir de son isolement même si le système ferroviaire ne sera vraiment utilisable qu'en 1902 (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 153-154). Maintenant qu'elle est reliée au reste de la province, elle est moins vulnérable et mieux organisée : on y retrouve de nombreuses églises et écoles, pêcheries et scieries, et les artisans, professionnels, fonctionnaires côtoient maintenant les fondateurs de ce pays et sa population passe de 20 000 en 1850 à 60 000 en 1920 (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 293).

3.2 Histoire linguistique du Québec et de la Gaspésie

Les langues française et anglaise ont presque toujours été en contact sur le territoire de la Nouvelle-France. En effet, la première colonie française (non permanente) fut établie à Port-Royal en Acadie dès 1605 et la première colonie anglaise à Cupids, à Terre-Neuve, dès 1610. Les nombreuses guerres européennes et la guerre de l'Indépendance américaine durant les XVII^e et XVIII^e siècles bousculent les frontières et influencent constamment le peuplement de la Nouvelle-France. Certaines périodes avantagent une langue plutôt que l'autre, mais ces dernières se sont toujours côtoyées et ont évolué côte à côte. Même si aujourd'hui le français

domine au Québec, et en Gaspésie, nous ne pouvons fermer les yeux devant l'imposante histoire commune qu'ont ces deux groupes linguistiques.

Comme nous l'avons vu plus haut, le territoire québécois est maintenant une mosaïque ethnique, culturelle et religieuse où les Acadiens, Loyalistes, Anglais, Irlandais, Écossais, Jersiais, Guernesiais, francophones du Québec, etc. se côtoient. Mais auparavant, à l'aube de la Conquête, le paysage linguistique était beaucoup plus uniforme, tant au Québec qu'en Gaspésie : en 1761, les francophones formaient 99,7% de la population de la Nouvelle-France. Le nombre élevé de francophones empêchait les conquérants britanniques d'effectuer un changement trop radical. C'est la raison pour laquelle, même après la Conquête, le français est encore couramment utilisé, car les Canadiens (les francophones) demeurent majoritaires. Cela durera jusqu'en 1812 où les effectifs anglophones seront renforcés par les Loyalistes venus des États-Unis et nombreux autres immigrants (des dizaines de milliers arrivent chaque année). Alors que la population britannique se chiffre à 30 000 en 1812, elle dépassera 200 000 en 1851 (Plourde 2000 : 84). La langue anglaise s'installe alors en force et deviendra majoritaire au Canada vers le milieu du XIX^e siècle (BCLO 1990 : xiii).

En 1774, l'Acte de Québec rétablit les lois civiles françaises et fait du français et de l'anglais les deux langues officielles des tribunaux et du système juridique. On donne aussi le droit aux fidèles d'utiliser le français lors des activités religieuses. En 1791, l'Acte constitutionnel divise la province de Québec en deux provinces, soit le Haut-Canada (futur Ontario) qui compte environ 400 000 habitants principalement britanniques et le Bas-Canada (futur Québec) qui compte environ 600 000 Canadiens français et 150 000 sujets britanniques (carte 5 : xxix). Cette division se voulait une décision accommodante pour amadouer les quelque 7 000 Loyalistes qui refusaient de vivre sous les lois civiles françaises (Plourde 2000 : 65). Toutefois, cette paix fut de courte durée, car les sujets britanniques vivant au Bas-Canada acceptaient mal le statut de minorité. Il y eut alors plusieurs tentatives d'anglicisation : immigration

anglaise vers le Bas-Canada, contrôle britannique de l'économie, domination anglophone à Montréal, affichage en anglais partout, etc.

En 1840, après plusieurs années de révolte, conflits et rébellion, l'Acte d'Union, dans le but de favoriser l'immigration anglaise qui hésitait à venir s'y installer, unit les deux provinces et forme le Canada-Uni (carte 6 : xxx). Rien n'est pourtant réglé, car les pouvoirs sont très mal répartis : le Canada-Est (futur Québec) a plus de 750 000 habitants alors que le Canada-Ouest (futur Ontario) seulement 400 000, mais pourtant les deux anciennes provinces ont 42 députés chacune malgré le nombre supérieur d'habitants du Canada-Est (Plourde 2000 : 69). De plus, le Canada français devra assumer les dettes du Canada anglais pour les canaux et routes mais surtout, l'anglais devient la seule langue officielle du pays (Article 41 qui fut abrogé en 1848). C'est la révolte chez les Canadiens français.

Enfin, en 1867, avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (constitution canadienne), nous voyons la naissance du Canada moderne avec ses quatre premières provinces : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse (carte 7 : xxxi). Avec cet acte apparaissent plusieurs nouvelles lois et articles, dont certains concernant la langue :

« L'article 133 dispose que le français ou l'anglais peuvent être utilisés au cours des débats parlementaires, et que les registres des procès-verbaux du Parlement canadien et de la législature du Québec doivent être tenus dans les deux langues » (BCLO 1990 : 3).

Quant à l'éducation, elle devient compétence des provinces (Article 93) donc le Québec peut maintenant offrir l'enseignement dans la langue de son choix. Pourtant, même avec ces « protections », les deux langues ne sont pas sur le même pied d'égalité : les affaires s'effectuent en anglais, les emplois favorisent les anglophones et le bilinguisme est exigé des francophones seulement. Puis, entre 1850 et 1960, c'est près d'un million de Canadiens français qui partent pour les États-Unis avec l'espoir d'y trouver du travail et la population francophone du Québec s'en trouve

ainsi grandement affaiblie (Plourde 2000 : 136). « La langue est maintenant une marque de clivage politique, social et national » (Plourde 2000 : 104).

Toutefois, même avec l'exode de près d'un million de francophones, la population du Québec ne cesse d'augmenter. Elle passe de 890 000 à 5 259 000 entre 1850 et 1960, et 81 % de cette population est francophone (Plourde 200 : 137). Malgré tout, ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que les élites canadiennes-françaises prennent conscience de la situation et commencent à s'organiser et à remettre en question la gestion des rapports entre les deux groupes : on voit l'apparition de l'Université Laval en 1852, qui avait pour but de protéger la culture française et d'offrir une éducation post-secondaire à la communauté francophone; on assiste à la naissance de groupes de pression civils comme la Société du parler français en 1902, la Ligue des droits du français et la revue *L'Action française* en 1917; la première radio francophone prend les ondes en 1922 suivie de la télévision en 1952; en 1927 les timbres deviennent bilingues et les billets de banque suivent en 1936; en 1961 le gouvernement du Québec crée l'Office de la langue française; en 1965-1966 la Société Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1834, attaque avec son opération « visage français », etc. C'est le début de ce que l'on appelle aujourd'hui la « Révolution tranquille » (Hamers et Hummel 1994 : 127-). En quelques années à peine, les francophones du Québec ont réussi à moderniser grandement les structures du gouvernement provincial et du système d'éducation.

Au cours de ces années de changement, quatre facteurs sociaux importants ont forcé le gouvernement du Québec à intervenir en matière de planification linguistique : le déclin de la population canadienne-française hors Québec, les changements démographiques dus au déclin du taux de natalité au Québec par rapport à celui du Canada anglais, la tendance des immigrants à s'intégrer à la vie anglophone via le système éducationnel de la communauté anglo-québécoise et le contrôle commercial et industriel au Québec par des intérêts anglophones (Bourhis 1984 : 31). Par la suite, de nombreuses commissions ont fait des recommandations qui furent à l'origine de nouvelles lois linguistiques.

En 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton) a le mandat d'enquêter et de faire rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada. Elle doit recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne « se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada [...] » (BCLO 1990 : 13). Celle-ci conclut que les francophones du Québec constituent une société distincte et recommande que le Parlement adopte une loi sur les langues officielles pour établir l'égalité de statut du français et de l'anglais au Canada (BCLO 1990 : 13). La Loi sur les langues officielles de 1969 est une conséquence directe de cette Commission. Cette loi veut « [...] améliorer le statut du français et d'assurer un traitement plus favorable aux citoyens francophones [...] » (Churchill 1998 : 16). Elle prescrit que les institutions fédérales doivent offrir leurs services au public en français et en anglais là où la demande est importante (BCLO 1990 : 15-16).

En 1968, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron), mandatée par le gouvernement provincial cette fois, est chargée d'enquêter sur la situation du français au Québec. De cette Commission s'ensuit en 1974 la Loi 22 sur la langue officielle qui fait du français la langue officielle et la langue d'enseignement de la province de Québec, ainsi que la Loi 101, en 1977, la Charte de la langue française, qui remplace la Loi 22 et qui fait aussi du français la langue usuelle de la législature et des tribunaux, la langue de l'Administration, des organismes parapublics, des élections syndicales, de l'enseignement, du commerce et des affaires et qui commande la francisation des entreprises. En 1984, on assouplit certaines conditions pour que les enfants dont les parents ont été éduqués en anglais au Canada puissent recevoir une éducation en anglais. Mais, même avec cette mesure, les conséquences sont déjà graves : la population anglophone du Québec a diminué de 11,8% entre 1976 et 1981, ce qui représente un exode de plus de 100 000 Québécois anglophones (Hamers et Hummel 1994 : 138).

3.3 New Carlisle

New Carlisle est un petit village situé dans la Baie des Chaleurs, entre Bonaventure et Paspébiac (carte 2 : xxvi). Fondé en 1784, par des Loyalistes en grande majorité, New Carlisle fut longtemps considéré comme l'endroit le plus important de la Baie des Chaleurs. Le village reçoit son nom en l'honneur de Nicolas Cox, lieutenant-gouverneur de Gaspé, qui était originaire de Carlisle en Angleterre. Le 17 août 1784, quelques centaines de chefs de famille loyalistes et une soixantaine de soldats licenciés reçoivent par tirage au sort des lots de terre pour y installer leurs familles et s'établissent ainsi principalement à New Carlisle, New Richmond et Douglstown. New Carlisle devient rapidement le chef-lieu du comté avec son palais de justice, sa prison, plusieurs églises, sa cinquantaine de maisons, etc. Le gouverneur de la Gaspésie y avait même une résidence (Martin et Rousseau 1978 : 100). En 1830, New Carlisle est considéré comme « le plus fort village » et possède cent maisons étirées le long de la baie; c'est le point de ralliement des Anglo-Saxons en Gaspésie (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 152). Pendant plusieurs années, l'élément anglo-saxon (Anglais, Écossais, Irlandais, Jersiais) fut en majorité en Gaspésie, mais déjà en 1860, 55% de la population gaspésienne est francophone. En 1921, elle est de 75%. C'est le fort taux de natalité et l'arrivée des Canadiens français d'autres régions qui expliquent ce bond gigantesque. Même si la population anglaise est alors en baisse, la langue anglaise domine encore dans le domaine des affaires, de la loi et du pouvoir. Les anglophones refusent le bilinguisme alors que les francophones doivent parler anglais s'ils veulent travailler. Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle, avec le début de la Révolution tranquille, que les anglophones de la Gaspésie commenceront à ressentir leur position de minorité (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 296-297).

Aujourd'hui, New Carlisle est souvent reconnu comme étant une ville « de services » : c'est le siège social de la MRC de Bonaventure; on y retrouve plusieurs bureaux de divers ministères (Transports, Développement économique et régional, Palais de justice et centre de détention); la Sûreté du Québec et la Garde côtière

canadienne y ont des bureaux; CASA (Comité d'action sociale des anglophones de la Gaspésie) et SPEC (hebdomadaire anglophone de la région depuis 1974) y ont pignon sur rue; on y retrouve plusieurs églises de dénominations différentes (anglicane, presbytérienne, catholique, unie, *gospel chapel*), toutes encore fréquentées même si les services religieux y sont moins fréquents; une école anglophone (New Carlisle *High School*) assure l'éducation dans leur LM aux élèves anglophones du primaire et du secondaire (les francophones vont à l'école à Paspébiac ou à Bonaventure); un centre de soins longue durée y est installé, etc. En ce qui concerne la population, à New Carlisle proprement dit, le recensement de 1971 dénombrait 1 850 habitants dont 1 250 de LM anglaise. Ceux-ci formaient alors 68 % de la population (Caldwell 1980 : 82). Le recensement de 1991 dénombrait 1 570 habitants dont 59,6 % disaient avoir l'anglais comme LM, l'une des plus fortes concentrations d'anglophones en Gaspésie. En 2001, des 1 431 habitants de New Carlisle, 1 350 ont répondu à la question concernant la LM : 780 d'entre eux disent avoir l'anglais comme LM (réponse unique), donc 57,8 % (Statistique Canada). L'affaiblissement de l'effectif anglophone semble s'être stabilisé, mais comme nous le verrons plus loin, ce phénomène touche maintenant la population gaspésienne au complet, anglophones et francophones réunis.

3.4 Données démographiques

3.4.1 Le Québec

Avant de terminer cette section, nous aimerions faire le point sur les données démographiques et linguistiques actuelles du Québec, de la Gaspésie et de New Carlisle. Comme nous pouvons le voir dans le tableau I à la page suivante, le dernier recensement canadien (2001) a relevé une population totale au Québec de 7 237 480 personnes dont 7 125 580 ont répondu à la question 16 du recensement « *Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?* ». Sur ce total, 557 040 ont répondu avoir l'anglais comme LM et 5 761 765 ont répondu avoir le français comme LM; 97 350 ont

répondu l'anglais et le français et 709 420 ont répondu avoir une LM autre qu'une des deux langues officielles.¹

Tableau I : Population du Québec selon la langue maternelle

	Québec 2001		Québec 1996		Canada 2001
Population totale	7 125 580	24%	7 045 080	23,8%	29 639 030
Anglais	557 040	7,8%	586 435	8,3%	17 352 320
Français	5 761 765	80,9%	5 700 150	80,9%	6 703 325
Anglais et français	97 350	1,4%	50 585	0,7%	381 145
Langues non officielles	709 420	10%	657 580	9,3%	5 202 245

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

Si nous retournons un peu en arrière, il est intéressant de noter l'écart dans le pourcentage de gens ayant répondu avoir l'anglais comme langue maternelle. En effet, en 1961, le pourcentage était de 13,3 %; en 1986, de 10,3 %; en 1996 de 8,3 % et en 2001, de 7,8 %. Pour ce qui est du français, le pourcentage est resté plus ou moins le même, oscillant entre 81,2 % et 80,9 % entre 1961 et 2001. Cette diminution peut être attribuée principalement au nombre considérable d'anglophones qui ont quitté le Québec durant et depuis les années 70 ainsi qu'aux mesures gouvernementales qui essaient d'intégrer les immigrants à la vie sociale et culturelle francophone via le système éducationnel. Mais cette variation montre aussi qu'alors que le pourcentage de gens qui déclarent avoir l'anglais comme langue maternelle (réponse unique) diminue, celui de gens qui déclarent avoir l'anglais et le français comme langue maternelle (réponses multiples) augmente. Nous pouvons donc supposer que le pourcentage perdu dans la première situation est regagné dans la deuxième.

Cette tendance vers les transferts linguistiques est encore plus évidente si nous comparons les données du tableau I avec celles du tableau II à la page suivante, soit la différence entre la désignation de la langue maternelle et la langue parlée à la maison (c.f. question 15 du recensement « *Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison?* »).

¹ Dans cette section, la référence aux deux langues *officielles* concerne le bilinguisme institutionnel canadien. Nous tenons à préciser qu'au Québec, il n'y a qu'une langue officielle : le français.

Tableau II : Population du Québec selon la langue parlée à la maison

	Québec 2001		Québec 1996		Canada 2001
Population totale	7 125 580	24%	7 045 085	23,8%	29 639 030
Anglais	480 040	6,7%	710 970	10,1%	18 267 830
Français	5 484 285	77%	5 770 920	81,9%	5 861 130
Anglais et français	497 960	7%	65 515	0,9%	1 015 915
Langues non officielles	245 090	3,4%	411 010	5,8%	1 693 120

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

En effet, nous pouvons constater que les différences observées confirment que les réponses uniques (anglais ou français) sont en baisse de 1,1 % et 3,9 % respectivement tandis que les réponses multiples (anglais et français) sont en hausse de 6,1 %. Donc plus de gens à langue maternelle unique déclarent utiliser les deux langues officielles du Canada à la maison. Il faut aussi ajouter que le pourcentage élevé (7 % contre 1,4 % pour la question concernant la LM) de gens déclarant parler l'anglais et le français à la maison inclut aussi les réponses de gens qui déclaraient avoir une LM non officielle ce qui démontre aussi la tendance qu'ont les immigrants à utiliser de plus en plus à la maison une langue autre que leur propre langue maternelle.

Finalement, nous pouvons prendre quelques instants pour observer le tableau III qui considère la connaissance des langues officielles au Québec. Les données vont dans la même direction que celles des deux tableaux précédents, c'est-à-dire que le nombre de réponses uniques entre 1996 et 2001 (c.f. question 13 du recensement « *Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?* ») diminue tandis que celui des réponses multiples augmente, nous indiquant que le degré de bilinguisme est en hausse au Québec.

Tableau III : Population du Québec selon la connaissance des langues officielles

	Québec 2001		Québec 1996		Canada 2001
Population totale	7 125 580	24%	7 045 085	23,8%	29 639 030
Anglais	327 045	4,6%	358 505	5,1%	18 267 830
Français	3 831 350	53,8%	3 951 715	56,1%	5 861 130
Ni l'anglais ni le français	59 485	0,8%	74 270	1%	1 693 120
Anglais et français	2 907 700	40,8%	2 660 590	37,8%	1 015 915

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

3.4.2 La Gaspésie et New Carlisle : baisse démographique?

La région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (carte 3 : xxvii) est une région divisée en six MRC : Avignon, Bonaventure, la Côte-de-Gaspé, la Haute-Gaspésie, le Rocher-Percé et les Îles-de-la-Madeleine. Près de la moitié (40%) des anglophones en Gaspésie demeurent dans la MRC de Bonaventure, sur la côte sud de la péninsule (Beaudin, Boudreau et De Benedetti 1997 : 33-34). Les villes ou villages ayant une population anglophone majoritaire sont New Carlisle, Shigawake, Grande-Cascapédia, Saint-Jules et Hope Town. On retrouve aussi plusieurs endroits où le nombre d'anglophones est minoritaire mais quand même important, comme Gaspé, Percé, New Richmond, Port-Daniel, Chandler, Bonaventure et Pabos Mills. La MRC qui nous intéresse pour cette étude est celle de Bonaventure où est situé New Carlisle. En 2001, comme l'indique le tableau IV, on recensait 98 465 personnes en Gaspésie dont 18 267 habitent la MRC de Bonaventure. De ces 98 465 personnes, 95 465 ont répondu à la question concernant la LM : 85 105 ont affirmé avoir le français comme LM, 8 810 l'anglais, 810 une langue non officielle et 635 le français et l'anglais. En ce qui a trait à la MRC de Bonaventure, sur les 17 990 personnes ayant répondu à la question 16 du recensement, 15 175 ont affirmé avoir le français comme LM, 2 525 l'anglais, 265 l'anglais et le français et 25 une langue non officielle. À New Carlisle, 775 des répondants ont déclaré avoir l'anglais comme LM, 470 le français, 90 l'anglais et le français et 10 une langue non officielle.

Tableau IV : Population de la Gaspésie selon la langue maternelle

	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		MRC Bonaventure		New Carlisle	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Population totale ayant répondu à la question 16	95 465 1,3%	104 180 1,5%	17 990 18,8%	19 415 18,6%	1 350 7,5%	1 540 7,9%
Anglais	8 810 9,2%	9 585 9,2%	2 525 14%	2 820 14,5%	775 57,4%	910 59,1%
Français	85 105 89,1%	92 850 89,1%	15 175 84,3%	16 470 84,8%	470 34,8%	550 35,7%
Langues non officielles	810 0,8%	960 0,9%	25 0,1%	15 0,1%	10 0,7%	10 0,6%
Anglais et français	635 0,7%	730 0,7%	265 1,5%	105 0,5%	90 6,7%	65 4,2%

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

Si nous comparons les chiffres et les pourcentages tirés du recensement 2001 avec ceux du recensement 1996, nous pouvons remarquer que les diminutions sont globales. Incontestablement, la population anglophone diminue, mais la population francophone et la population totale aussi. C'est donc la Gaspésie en entier qui souffre du vieillissement de sa population et de l'exode des jeunes. Pour poursuivre des études post-secondaires, ces derniers doivent souvent s'exiler et ne reviennent que rarement : le manque d'emplois les obligeant à travailler et à s'installer ailleurs que dans leur région natale.

Nous pouvons aussi remarquer que le phénomène de transferts linguistiques que nous avons évoqué précédemment en traitant des statistiques linguistiques à l'échelle provinciale (section 3.4.1) se manifeste également en Gaspésie, dans la MRC de Bonaventure et à New Carlisle. En effet, quand nous regardons les réponses aux questions 15 et 16 du recensement (tableau V), le pourcentage des gens déclarant n'avoir qu'une seule LM et n'utiliser qu'une seule langue à la maison diminue alors que celui de ceux déclarant avoir les deux langues comme LM et utiliser l'anglais et le français à la maison est en hausse.

Tableau V : Population de la Gaspésie selon la langue parlée à la maison

	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		MRC Bonaventure		New Carlisle	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Population totale	95 495 1,3%	104 175 1,5%	17 990 18,8%	19 415 18,6%	1 355 7,5%	n/d
Anglais	6 940 7,3%	9 365 9%	2 075 11,5%	2 710 13,9%	675 49,8%	n/d
Français	82 860 86,8%	93 365 89,6%	14 570 81%	16 530 85,1%	335 24,7%	n/d
Langues non officielles	115 0,1%	461 0,4%	-	-	-	n/d
Anglais et français	4 940 5,2%	775 0,7%	1 335 7,4%	180 0,9%	335 24,7%	n/d

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

Finalement, en ce qui concerne la connaissance des langues officielles canadiennes en Gaspésie (tableau VI : 29), nous pouvons voir que l'augmentation du taux de bilinguisme est moins manifeste ici qu'à l'échelle provinciale. Alors que le

pourcentage de réponses multiples à la question 13 du recensement a augmenté de 3% au Québec, en Gaspésie il n'a augmenté que de 1,4%. Nous pouvons donc avancer que le taux de bilinguisme en Gaspésie, même s'il est légèrement supérieur en 2001 qu'en 1996, demeure quasiment inchangé. Par ailleurs, ce qui fait varier à la hausse les statistiques provinciales ce sont les réponses venant des régions métropolitaines, comme Montréal, qui accueillent un plus haut taux d'immigration, car c'est au sein des populations immigrantes que nous pouvons observer un taux supérieur de transferts linguistiques et une augmentation du bilinguisme plus perceptible.

Tableau VI : Population de la Gaspésie selon la connaissance des langues officielles

	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		MRC Bonaventure		New Carlisle	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Population totale	95 470 1,3%	104 165 1,5%	17 990 18,8%	19 415 18,6%	1 350 7,5%	n/d
Anglais seulement	5 445 5,7%	5 980 5,7%	1 385 7,7%	1 620 8,3%	385 28,5%	n/d
Français seulement	68 890 72,1%	76 595 73,5%	11 395 63,3%	12 510 64,4%	140 10,4%	n/d
Anglais et français	21 115 22,1%	21 555 20,7%	5 205 28,9%	5 285 27,2%	815 60,4%	n/d

Sources : données de Statistique Canada, recensements 1996 et 2001

Chapitre 4 : Méthodologie de la recherche

Dans ce chapitre, nous expliquerons brièvement la méthodologie que nous avons suivie pour procéder à notre enquête et analyser nos résultats. Comme la visée de notre hypothèse de départ était plutôt large, nous nous sommes appuyée sur plusieurs travaux antérieurs ayant une méthodologie éprouvée pour construire la nôtre. Dans ce qui va suivre, nous décrirons plus en détail notre enquête et les facteurs qui ont influencé le choix de la localité, des locuteurs et du questionnaire. Par la suite, nous aborderons nos démarches quotidiennes à travers un carnet de bord. Finalement, nous présenterons brièvement le traitement que nous donnerons à nos données et nous traiterons de la portée et des limites de notre méthodologie pour entreprendre, dans les chapitres suivants, la présentation et l'analyse des résultats.

4.1 Description de l'enquête

L'objectif premier de notre recherche était d'interroger deux groupes de personnes bilingues (sans distinction de niveau) se distinguant par un facteur principal, la langue maternelle, pour analyser, par la suite, de manière quantitative principalement, les données recueillies et pour ainsi déterminer si les perceptions du bilinguisme sont identiques, semblables ou encore entièrement différentes, et ainsi voir le rôle que le français et l'anglais y jouent de même que la ou les fonctions de ces langues dans cette communauté de la Gaspésie. Pour y arriver, nous avons opté pour un questionnaire à choix multiples, cette méthode facilitant les analyses quantitatives en donnant un cadre plus objectif que les entrevues dirigées ou semi-dirigées. Pour ce faire, nous avons distribué 50 questionnaires, 25 à des participants de LM française et 25 à des participants de LM anglaise. Pour éviter de mettre les participants dans une situation difficile ou inconfortable, les questionnaires étaient anonymes et nous n'étions pas présente lorsqu'ils y répondaient. Lors de la cueillette des questionnaires, la journée suivante habituellement, il nous est arrivé à quelques reprises, avec certains participants, de discuter du questionnaire, de la question linguistique dans la région, etc.

4.1.1 Le choix de la localité

Le choix de la localité d'enquête n'était pas le fruit d'un pur hasard. Nous savions que notre choix s'arrêterait sur une localité située dans les limites géographiques de la Gaspésie, mais pour arrêter notre choix, nous avons étudié les données du recensement 2001 : nous voulions une localité où le nombre de réponses à la question 16 du recensement 2001 (« *Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?* ») étaient plus ou moins équivalentes pour le français et pour l'anglais. La localité qui répondait le mieux à ce critère était New Carlisle.

4.1.2 Le choix des participants

Pour des raisons qui ont été citées auparavant, nous avons divisé nos participants en deux groupes : soit les participants anglophones (de LM anglaise) et les participants francophones (de LM française). Nous avons distribué 50 questionnaires, soit 25 questionnaires en français au groupe de francophones et 25 questionnaires en anglais au groupe d'anglophones. Lors de la cueillette, 23 des 25 questionnaires français avaient été complétés alors que les 25 questionnaires anglais avaient tous été remplis. Le choix de nos participants quant à lui n'était pas prédéterminé, car nous n'avions aucun contact en arrivant à New Carlisle. Nous avons donc utilisé les stratégies avancées par Labov (1984 : 31) qui propose premièrement d'entrer en contact avec des individus ou des petits groupes qui semblent être ouverts à l'interaction et/ou d'entrer en contact avec des gens à travers des institutions sociales comme des bureaux, des magasins, des organisations, des écoles, etc. Il est aussi important de mentionner que New Carlisle est maintenant reconnu comme étant une ville « de services », ce qui fait que plusieurs y travaillent mais n'y vivent pas nécessairement. Pour que nos résultats soient les plus comparables possibles, nous avons tenu à ce que nos participants soient tous des habitants de New Carlisle.

Pour ce qui est de l'âge de nos participants, il nous importait peu. Par contre, nous avons décidé au préalable d'éliminer les adolescents, car ces derniers représentent souvent, lors de ce genre de recherches, un groupe très distinct et leurs opinions et/ou expériences peuvent changer considérablement les données d'une enquête. De même, pour cette recherche en particulier, nous n'avons pas tenu compte de la variable du genre, mais elle pourrait s'avérer utile pour des travaux futurs. Mais nous pouvons quand même mentionner l'écart important lors de l'addition des réponses à la question 1 de nos questionnaires (*De quel sexe êtes-vous?*) : 15 (31,2%) personnes de sexe masculin ont répondu au questionnaire alors que 33 (68,8%) personnes de sexe féminin y ont répondu. Si cette différence semble assez marquée à prime abord, il faut pourtant remarquer qu'il n'y en pratiquement plus si on y ajoute la variable de la distribution langagière : 7 hommes francophones et 8 hommes anglophones ainsi que 16 femmes francophones et 17 femmes anglophones ont répondu aux questionnaires. Cette distribution ne semble pourtant pas coïncider avec celle du recensement 2001 qui indique que la population totale de New Carlisle est distribuée assez proportionnellement selon la variable sexuelle : 48% de sexe masculin et 52% de sexe féminin. Nous pouvons donc supposer que notre méthodologie a influencé la distribution sexuelle de nos participants. Les femmes travaillent-elles plus? Les femmes sont-elles plus enclines à répondre et à participer à ce genre de recherches?, etc.

4.2 Élaboration des questionnaires

Pour atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons opté pour l'enquête par questionnaire. En effet, elle nous permettait d'interroger un plus grand nombre de participants que l'entrevue, par exemple, car nous étions seule sur le terrain. Elle s'avérait aussi être la méthode qui semblait le mieux répondre à nos questionnements concernant l'utilisation des deux langues et le rôle que celles-ci jouent dans cette communauté. Cette citation de Boukous (1999 : 18) reflète bien notre pensée :

« Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser *in vivo* c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique au moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution de la sociolinguistique car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative ».

Pour élaborer nos questionnaires (annexe III : xxxv), nous nous sommes basée sur plusieurs questionnaires préexistants, tous déjà éprouvés dans certaines recherches, comme ceux de Laur 2001, Edwards 1992, Cartwright 1987, Nelson et Rebuffot 1984, Bourhis 1983, et Bourhis, Giles et Rosenthal 1981. Certaines questions sont de notre propre cru, croyant qu'elles étaient nécessaires pour cette localité en particulier, d'autres sont reprises intégralement à partir de questionnaires préétablis, et nous en citerons les auteurs dans l'annexe III. Nous avons aussi divisé le questionnaire en trois différentes parties, soit les antécédents (*background*) familiaux et linguistiques, les comportements langagiers et finalement les attitudes et les perceptions linguistiques. Enfin, nous pouvons ajouter que nous avons traduit nous-même le questionnaire du français à l'anglais. Un traducteur professionnel y trouverait peut-être certaines erreurs, mais nous ne croyons pas que ces dernières puissent être assez importantes pour influencer les réponses des participants, et, par le fait même, nos résultats.

4.3 Carnet de bord

Pour effectuer notre recherche, nous avons séjourné quatre jours à New Carlisle en septembre 2003, soit du 2 au 5 septembre. Antérieurement à cette visite, en juillet, nous avons passé deux jours dans la région pour explorer le terrain et repérer certains lieux intéressants pour ne pas arriver en septembre en territoire entièrement inconnu. Ce qui suit relate nos activités quotidiennes lors de notre étude à New Carlisle.

4.3.1 Jour 1 : Mardi le 2 septembre 2003

Nous sommes arrivée à New Carlisle en début d'après-midi mardi. Après nous être installée au Motel Bellevue, nous sommes partie explorer la ville. Notre premier arrêt fut les bureaux de l'organisme CASA où nous espérions réunir de l'information à propos des anglophones vivant en Gaspésie, et peut-être aussi repérer quelques contacts. Notre visite fut fructueuse, car nous sommes repartie avec beaucoup d'informations, avons remis un premier questionnaire anglais (QA) et avons noté le nom de plusieurs personnes à contacter comme le directeur de l'école primaire anglophone située tout près. Nous y sommes allée immédiatement après pour rencontrer le directeur et celui-ci a très aimablement pris un questionnaire pour le remplir et a insisté pour en distribuer d'autres à ses professeurs qui répondaient à nos critères. Ici, nous avons donc laissé 5 QA. En sortant de l'école, nous avons été arrêtée par une jeune femme, mère d'une élève de l'école, qui avait entendu une partie de notre entretien avec le directeur. Cette dernière nous a dirigée vers le bureau de poste où elle savait pertinemment qu'une employée serait ravie de nous aider. Nous sommes donc allée au bureau de poste où effectivement une employée a pris un QA et a insisté pour en prendre deux autres, un pour sa sœur et un pour une amie. Nous nous sommes ensuite dirigée vers les bureaux du poste de radio CHNC, car on nous avait dit qu'un animateur serait probablement disponible pour remplir le questionnaire. Nous avons eu la chance de le rencontrer et ce dernier a pris un questionnaire français (QF). Par la suite, nous nous sommes arrêtée à la cantine pour souper et nous avons discuté avec l'employée et propriétaire. Elle aussi a pris un QA ainsi qu'un second pour un ami. Finalement, avant de rentrer au motel, nous nous sommes arrêtée au Dépanneur 2000 pour acheter un journal et avons discuté un peu avec l'employée présente qui a elle aussi accepté de remplir notre questionnaire.

Bilan de la journée : 12 QA et 1 QF.

4.3.2 Jour 2 : Mercredi le 3 septembre 2003

Cette deuxième journée se devait d'être plus productive pour la distribution des questionnaires français. Nos efforts ont donc été mis sur la recherche de

participants francophones, soit en marchant et en interrogeant les gens, soit en arrêtant dans des commerces ou lieux de rencontre, soit en interrogeant plus en détail les participants où nous allions recueillir les questionnaires distribués la journée précédente. Notre itinéraire de la journée nous a donc amenée au second dépanneur du village, le Dépanneur New Carlisle, où nous avons laissé deux QF ainsi qu'à l'Hôtel de ville où nous avons laissé un QF et un QA. Puis, nous nous sommes arrêtée au Surplus de l'armée où nous avons eu une discussion très intéressante et enrichissante avec A16². Celle-ci a pris un QA pour elle et un autre pour une amie ainsi qu'un QF pour une connaissance. Sur l'heure du midi, nous sommes retournée à la cantine pour recueillir les questionnaires qui y étaient et nous avons pu voir que le bruit de notre présence et de notre enquête s'était propagé, car des gens y étaient pour demander à y participer. Ici, nous avons donc laissé deux autres QA. Une cliente de la cantine nous a aussi dirigée vers la fleuriste du village où, nous a-t-elle dit, la propriétaire était très sympathique et connaissait beaucoup gens. En effet, cette dernière nous a pris un QF et nous a donné le nom et l'adresse de quelques contacts dont F12 et F13 que nous avons visités par la suite. Ces derniers ont pris deux QF et nous ont aussi donné le nom de quelques contacts. Au courant de l'après-midi, nous avons continué notre tournée et avons visité le musée Hamilton (qui, malheureusement, sera bientôt fermé et vendu). Sa propriétaire, une anglophone de souche de New Carlisle, a rempli un questionnaire. Par la suite, en sortant du musée, nous nous sommes arrêtée aux bureaux de l'hebdomadaire anglophone SPEC. Les deux employées étaient occupées, mais ont insisté pour prendre des questionnaires qu'elles nous remettraient le lendemain. Pour souper, nous sommes allée au restaurant L'Héritage où nous avons parlé à quelques clients, la plupart des non-résidents de New Carlisle. Cependant, un jeune francophone habitant New Carlisle a bien voulu répondre à un questionnaire.

Bilan de la journée : 8 QA et 8 QF. Bilan cumulatif : 20 QA et 9 QF.

² Participante anglophone ayant répondu au QA #16.

4.3.3 Jour 3 : Jeudi le 4 septembre 2003

À première vue, notre bilan total semble indiquer que le nombre de QF distribués est très inférieur à celui des QA, mais nous avons accumulé hier beaucoup de contacts francophones que nous n'avons pas encore eu la chance de visiter. Ce sera donc l'objectif principal de notre journée. Nous commençons la journée en passant à la Banque Laurentienne et au Palais de justice, car on nous a dit que beaucoup de francophones y travaillaient. Comme nous savons fort bien qu'ils ne rempliront le questionnaire qu'en soirée, nous passons en matinée et nous laissons 3 QF à la Banque et 4 au Palais de justice où nous avons aussi longuement discuté de la recherche avec les personnes présentes. Nous continuons notre route et allons voir des gens qui nous ont été référés. Trois d'entre eux, des francophones, rempliront un questionnaire. En après-midi, nous allons vers les locaux de la Légion canadienne où francophones et anglophones y étaient réunis. Nous expliquons notre recherche et deux personnes se portent volontaires pour remplir le questionnaire, un QA et un QF. Avant la fin de la journée, nous passons aussi aux bureaux de la Commission scolaire anglophone, *Gaspesia-The Islands School Board*, pour rencontrer une personne qui nous avait été référée. Celle-ci était très enthousiaste à l'idée de la recherche et a insisté pour prendre, en plus du sien, 2 autres QA qu'elle distribuera elle-même à des gens de son entourage qui répondent à nos critères. Finalement, après souper, nous sommes allée voir un jeune couple qui nous avait aussi été référé au préalable et nous y avons laissé un QF et un QA.

Bilan de la journée : 5 QA et 12 QF. Bilan cumulatif : 25 QA et 21 QF.

4.3.4 Jour 4 : Vendredi le 5 septembre 2003

Dernière journée dans la région. Il nous reste quelques questionnaires à recueillir et quelques participants à trouver. En matinée, nous sommes allée voir un homme qui travaillait sur son terrain. Il a été très aimable, a rempli un QF et a discuté avec nous de la situation du bilinguisme en Gaspésie. Il nous a aussi indiqué qu'il y avait un marché aux puces dans le sous-sol de l'église catholique en après-midi et que nous pourrions sûrement y trouver des gens. Nous y sommes allée et, effectivement,

nous avons rencontré quelques personnes dont une francophone qui s'est prêtée à notre recherche.

Bilan de la journée : 2 QF. Bilan cumulatif : 25 QA et 23 QF.

Note : Jeudi, lorsque nous étions au Palais de justice, nous avons rencontré une dame qui disait connaître des francophones où elle travaillait (CHSLD), mais en allant recueillir les questionnaires vendredi avant notre départ, ceux-ci n'avaient pas été complétés. Notre **bilan total** est donc de 25 QA et de 23 QF.

4.4 Traitement des données

Notre cadre d'analyse principal sera le traitement quantitatif des données recueillies grâce à nos questionnaires; ceux-ci s'y prêtent bien et répondent aux objectifs que nous nous étions fixés. Après chaque résultat pertinent choisi et présenté dans un tableau, nous commenterons qualitativement les données avec des résultats venant d'études semblables, des commentaires retenus lors de notre séjour à New Carlisle et des impressions de nos propres expériences lors de notre passage dans la région.

4.5 Portée et limites de la méthodologie

Pour la réalisation de notre mémoire, nous avons essayé de limiter notre recherche et ses éventuelles difficultés, mais il n'en reste pas moins que certaines étaient inévitables vu les ressources dont nous disposions. Nous avons choisi d'utiliser la méthode du questionnaire, car elle répondait bien à nos besoins, mais aussi parce que si nous avions opté pour l'entrevue semi-dirigée ou dirigée nous aurions manqué de temps et de ressources financières et, aussi, l'ampleur de la recherche et des résultats ainsi obtenus aurait été assez importante pour devenir une thèse de doctorat. Nous n'étions qu'une chercheuse sur le terrain pour couvrir un territoire donné dans un laps de temps assez court et nous ne pouvions pas nous permettre de prendre une heure ou plus pour interroger 50 participants pour par la suite transcrire et analyser le contenu des entretiens. Comme notre sujet principal

n'était pas d'analyser des particularités du langage des résidents de New Carlisle, analyse qui nécessite un corpus verbal retranscrit, l'option du questionnaire nous convenait parfaitement et nous donnait la possibilité de rejoindre plus de gens.

Cependant, même si l'option du questionnaire à choix multiples nous convenait, il ne faut pas oublier que celui-ci a aussi ses limites. Nous reconnaissons que le préétablissement des questions et des réponses peut induire des réponses chez certains participants. On reproche aussi à ce genre d'enquêtes de refléter davantage les idéaux des chercheurs plutôt que ceux des informateurs alors il est possible que, même avec un vaste recensement de la littérature et avec le consentement de notre directeur, nous ayons oublié certains choix de réponses qui auraient pu s'avérer pertinents. Pour remédier au problème, la plupart des questions avaient un dernier choix de réponse intitulé « autre ».

Aussi, il faut réitérer que nous n'étions pas présente lorsque les participants répondaient aux questionnaires et que ceux-ci étaient anonymes, et ce, pour éviter que les participants soient embarrassés de répondre ce qu'ils pensent vraiment ou tout simplement répondent ce qu'ils croient que nous voulons entendre. Évidemment, ceci n'enlève pas tout risque de biais, mais le réduit le plus possible. Mais, alors que cette méthode rend le questionnaire le plus anonyme et le plus objectif possible, il enlève aussi aux participants la possibilité de demander de l'information ou de l'aide au chercheur s'ils encourent des difficultés avec les questions. Pour tenter de contourner ce problème, nous prenions le temps de bien expliquer notre recherche aux participants et leur donnions la possibilité de poser des questions avant de leur laisser le questionnaire et de les quitter. De même, lors de la cueillette, nous discutons encore une fois avec les participants (ceux qui voulaient et/ou qui pouvaient), leur demandant s'ils avaient eu des difficultés avec certaines questions ou concepts et s'ils avaient maintenant d'autres interrogations ou commentaires concernant notre recherche. Cette méthode s'est avérée avantageuse, car nous avons ainsi recueilli certains commentaires que nous n'aurions pas eus en consultant uniquement les réponses du questionnaire.

Deuxième partie : Présentation, analyse et interprétation des résultats

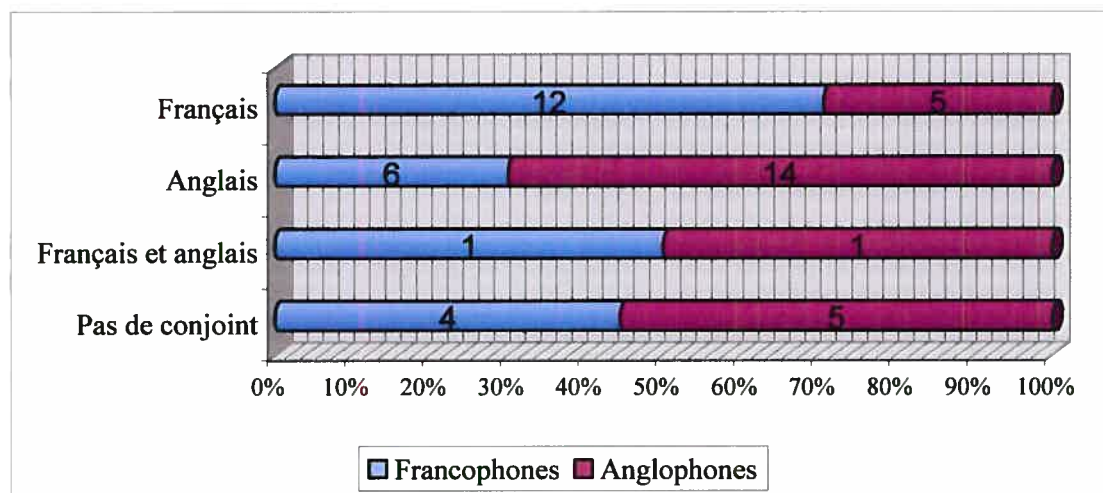
Chapitre 5 : Traitement et analyse des résultats significatifs

Dans la deuxième partie de notre mémoire, nous traiterons des résultats de notre recherche, plus particulièrement des résultats qui nous semblent pertinents. En annexe IV (p. xliii), sous forme de tableaux, sont représentés tous les résultats de notre enquête, ainsi que leurs pourcentages correspondants, mais dans cette section, nous ne considérerons que ceux qui nous semblent significatifs. Suivant en cela le format de notre questionnaire, nous avons divisé cette section en trois parties : les antécédents familiaux et linguistiques, les comportements langagiers et les attitudes et perceptions linguistiques.

5.1 Antécédents familiaux et linguistiques

Cette section s'intéresse aux antécédents familiaux et linguistiques de nos participants, c'est-à-dire au genre, à l'âge, au niveau d'études, à l'occupation principale, à la LM et à celle de leur conjoint, au lieu de naissance ainsi qu'à celui des parents, à l'appartenance religieuse, à l'origine de leurs ancêtres ainsi qu'à la langue d'éducation et à celle de leurs enfants. Nous avons déjà expliqué que nous avons choisi nos participants en fonction de leur langue maternelle (25 participants de LM anglaise et 23 participants de LM française) et, dans la section 4.1.2 de la méthodologie, nous avons aussi survolé la question du genre et de l'âge de nos participants. Nous verrons maintenant deux autres caractéristiques qui peuvent distinguer ou unir les participants bilingues de cette municipalité.

La première se rapporte à la langue maternelle des conjoints. Comme nous pouvons l'observer dans la figure 1 à la page suivante, les résultats montrent que les francophones et les anglophones de New Carlisle ont plutôt les mêmes comportements matrimoniaux, mais que ces résultats diffèrent avec les résultats provinciaux :

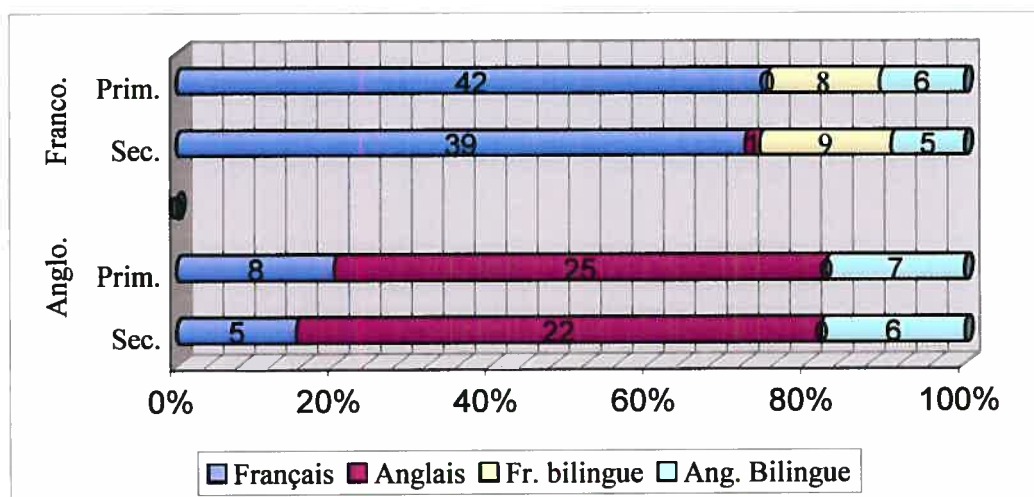
Figure 1 : Langue maternelle des conjoints

52,2% des francophones ont un conjoint de LM française (unions endogames) et 26,1% ont un conjoint de LM anglaise (unions exogames). Chez les anglophones, 56 % ont un conjoint qui a la même LM qu'eux et 20% ont un conjoint de LM française. Par contre, si nous comparons ces statistiques à celles de la province, les résultats diffèrent. Le recensement de 2001 nous dit que près de $\frac{1}{3}$ des anglophones au Québec ont un conjoint francophone, ce qui ne semble pas être le cas pour New Carlisle où le taux se situe à 20%. Devons-nous en déduire que les mariages exogames sont plus répandus en région métropolitaine qu'en région rurale? Ou bien est-ce un phénomène propre à New Carlisle? Pour le savoir, il faudrait comparer nos résultats et les résultats provinciaux avec ceux d'autres régions multilingues éloignées québécoises et ainsi observer si les comportements matrimoniaux de leur région suivent ceux de New Carlisle (c'est-à-dire presque identiques pour les anglophones et les francophones) ou plutôt ceux de la province.

La deuxième caractéristique que nous pouvons signaler se rattache à la langue d'éducation des participants et à celle de leurs enfants (figure 2 : 42). En examinant les réponses de nos participants à la question 12 (p. xlv), nous pouvons voir qu'au total, 87,9% des francophones ont étudié en français au fil de leurs études et que 95,8% des anglophones ont étudié en anglais. De plus, en ce qui concerne nos participants, les francophones étaient plus nombreux à avoir fréquenté l'école

bilingue. En effet, 9,1% d'entre eux disent avoir étudié dans les deux langues tandis que seulement 1,3% des anglophones affirment la même chose. Si nous examinons maintenant la langue d'éducation des enfants des participants, nous pouvons voir que les résultats diffèrent des précédents :

Figure 2 : Langue d'éducation des enfants



au total, 73,6% des enfants francophones fréquentent ou ont fréquenté l'école primaire et/ou secondaire française et 25,5% fréquentent ou ont fréquenté une forme d'école bilingue. Chez les enfants d'anglophones, 64,4% fréquentent ou ont fréquenté l'école anglaise et 17,8% ont suivi une forme de programme bilingue. Là où la différence est la plus marquée est lorsque nous regardons le pourcentage des enfants ayant fréquenté une école unilingue, mais de langue seconde : 17,8% des enfants anglophones vont ou sont allés à l'école française (même si celle-ci se situe en dehors des limites de New Carlisle) alors que c'est moins de 1% des francophones qui vont ou sont allés à l'école anglaise.

Maintenant, si nous comparons les deux générations, nous pouvons observer un changement parallèle chez les francophones et les anglophones : les deux groupes linguistiques sont maintenant beaucoup plus disposés à envoyer leurs enfants dans des écoles offrant des programmes bilingues que leurs propres parents ne l'étaient envers eux. Il faut ajouter que ce genre de programmes n'était peut-être pas offert à

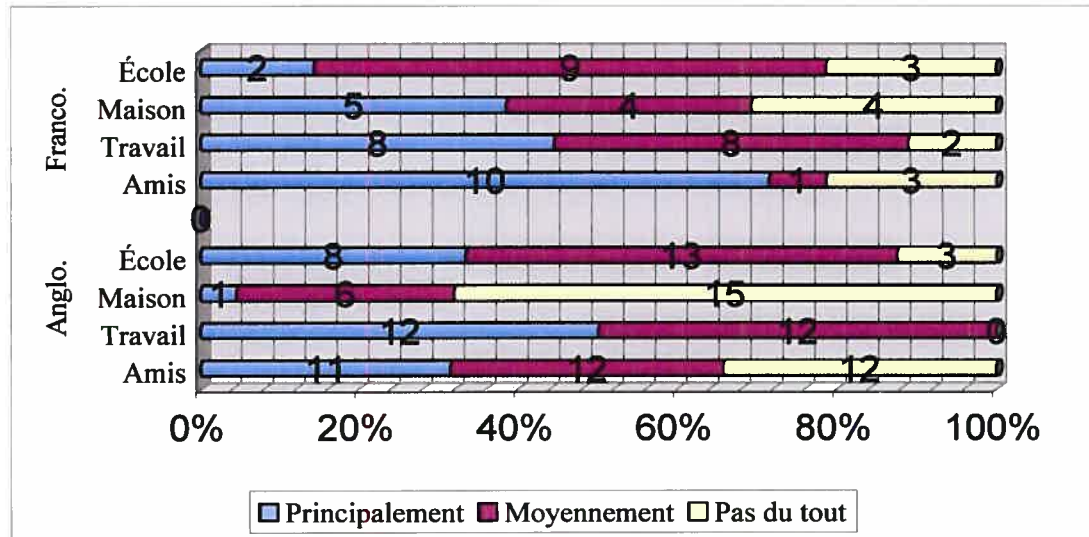
l'époque dans la région, mais, même si c'est le cas, il est aussi fort probable que les lois linguistiques qui régissent la langue d'éducation des enfants québécois aujourd'hui n'avaient pas encore été créées et que les parents avaient alors encore le choix de la langue d'éducation (par contre, celle-ci était la plupart du temps liée à la religion). Nous pouvons aussi ajouter que le nombre d'anglophones fréquentant une école française a augmenté de 15% d'une génération à l'autre, alors que le taux de francophones fréquentant l'école anglaise a diminué. Les lois linguistiques empêchant leurs enfants de fréquenter l'école anglaise, les francophones les dirigent plutôt vers des programmes bilingues si ceux-ci sont offerts dans la région. Chez les anglophones, le taux de participation à un programme bilingue a aussi augmenté d'une génération à l'autre. Nous pouvons donc avancer, en observant ces changements dans les comportements, que les parents anglophones portent au bilinguisme de leurs enfants dans cette région majoritairement francophone une attention particulière. Alors que les francophones de la région perçoivent l'anglais comme un atout (bilinguisme additif), les anglophones voient plutôt l'apprentissage du français comme une nécessité.

5.2 Comportements langagiers

Cette seconde section de l'analyse s'intéresse aux comportements et aux choix langagiers de nos participants, c'est-à-dire à la langue qu'ils utilisent habituellement avec leur conjoint, leurs enfants, leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs amis, au travail, dans les magasins et durant leurs passe-temps. Elle considère aussi le lieu principal d'apprentissage de la langue seconde et la fréquence d'utilisation des langues maternelle et seconde, ainsi que la présence ou non et l'utilisation ou non de l'alternance codique à New Carlisle. Ces comportements langagiers n'ont pas tous révélé des distinctions ou des ressemblances inhabituelles, mais plusieurs lèvent le voile sur le bilinguisme quotidien de New Carlisle.

Commençons par examiner les réponses à la question 17 du questionnaire (p. xxxviii) qui se réfère aux principaux lieux d'apprentissage de la LS.

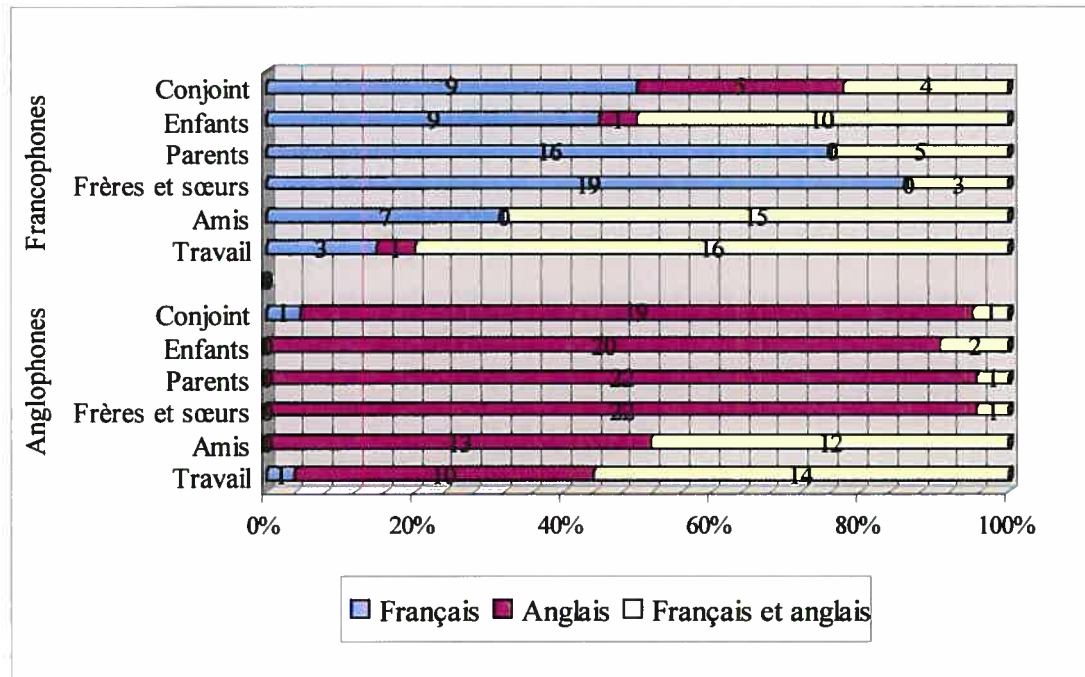
Figure 3 : Principaux lieux d'apprentissage de la langue seconde



Comme nous pouvons le voir dans la figure 3, les réponses sont très variées, et ce, pour les deux groupes. Nous pouvons tout de même remarquer que chez les francophones le lieu principal d'apprentissage de la langue seconde semble être de loin les contacts avec les amis (71,4%); chez les anglophones, les réponses sont plutôt divisées presque également entre le lieu de travail (50%) et les amis (44%). Il est aussi intéressant de noter le fort pourcentage (68,2%) d'anglophones ayant répondu *ne pas avoir appris du tout* leur LS à la maison, car ce résultat va de pair avec celui de l'utilisation de la langue à la maison que nous verrons plus bas. Finalement, il est à noter que ni les francophones, ni les anglophones ne mentionnent l'école comme lieu principal d'apprentissage de la langue seconde. Chez les deux groupes, l'école entre au deuxième rang, mais elle est quand même suivie de près par d'autres contextes comme le travail (pour les francophones) et le travail et les amis (pour les anglophones).

À la question 14 de notre questionnaire (p. xxxvii), nous avons demandé à nos participants d'indiquer la langue qu'ils utilisaient habituellement pour communiquer avec leur conjoint, leurs enfants, leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs amis et au travail.

Figure 4 : Langue usuelle

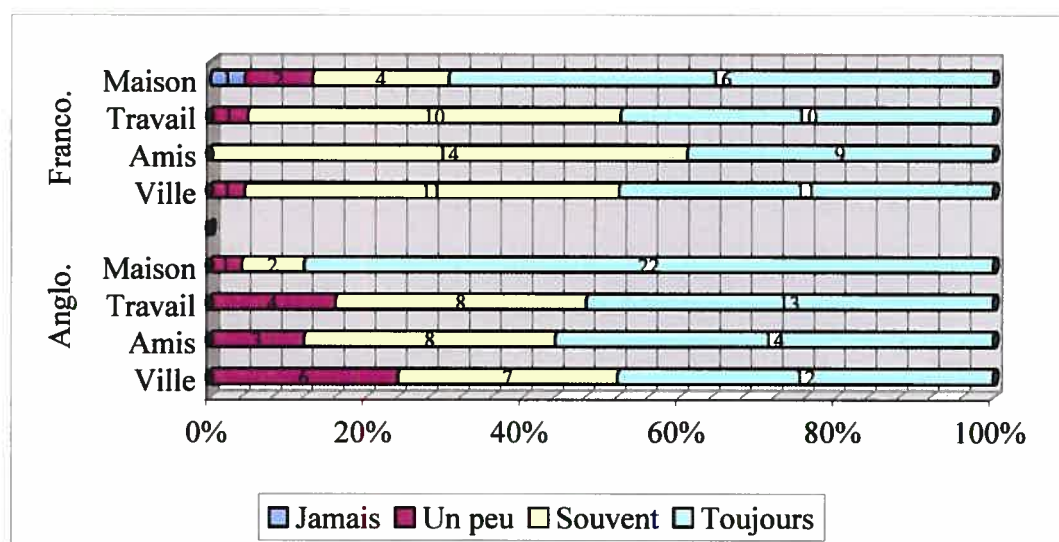


En survolant le graphique, la première chose que nous pouvons remarquer est que les francophones semblent utiliser beaucoup plus les deux langues dans leur quotidien que les anglophones (toutes situations comprises, 43,1% des francophones utilisent le français *et* l'anglais, et 22,3% des anglophones utilisent le français *et* l'anglais). Peut-être est-ce parce que les francophones croient que la connaissance de l'anglais est un atout dans le monde moderne et parce qu'ils se sentent en sécurité linguistique, mais l'utilisation du français *seulement* dans le quotidien diminue alors que celle du français *et* de l'anglais augmente. Par contre, chez les anglophones, excepté lors de communications avec des amis ou au travail, l'anglais est vraiment la langue qui domine. Par exemple, si nous reprenons les statistiques concernant les mariages interlinguistiques, nous pouvons voir que chez les francophones, l'utilisation des langues est parallèle aux pourcentages des mariages endogames et exogames alors que chez les anglophones, l'écart est grand : 56% des anglophones ont un conjoint de LM anglaise et 20% un conjoint de LM française cependant, la langue qu'utilisent les participants anglophones avec leurs conjoints est majoritairement l'anglais (90,5%). Ces forts pourcentages pour l'anglais *seulement* se

retrouvent également dans d'autres contextes communicationnels comme avec les enfants (90,9%), les parents (95,7%) et les frères et sœurs (95,7%) alors que chez les francophones, les résultats sont beaucoup plus dispersés.

Après avoir interrogé les participants à propos de leur langue usuelle, nous leur avons aussi demandé de s'exprimer sur leur degré d'utilisation (*jamais, un peu, souvent, toujours ou presque*) de leur langue maternelle et de leur langue seconde selon différents contextes (maison, travail, amis, en ville). En ce qui concerne le degré d'utilisation de la langue maternelle (figure 5), rien de bien inhabituel : les francophones utilisent le français *souvent* ou *toujours ou presque* dans tous les contextes et les anglophones font de même avec l'anglais. Malgré tout, nous pouvons remarquer que les pourcentages correspondants aux réponses *toujours ou presque* sont toujours plus élevés chez les anglophones. Ceci vient appuyer les résultats précédents (question 14 : xlv) selon lesquels les francophones semblent utiliser de plus en plus les deux langues dans leur quotidien.

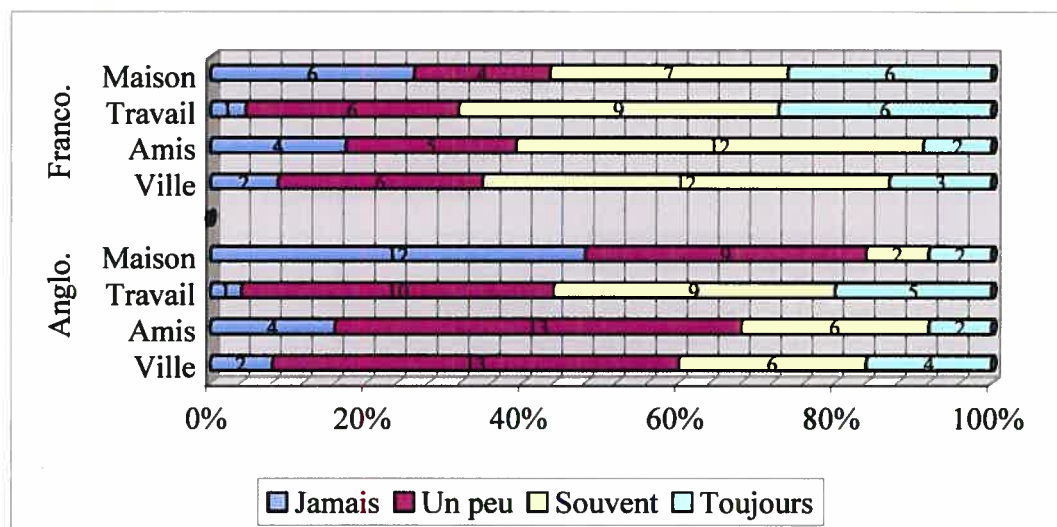
Figure 5 : Degré d'utilisation de la langue maternelle en contexte



Pour ce qui est du degré d'utilisation de la langue seconde (figure 6 : 47), les résultats viennent appuyer ceux exprimés pour le degré d'utilisation de la LM ainsi que ceux mentionnés aux points précédents. Les francophones ont des pourcentages beaucoup plus élevés aux valeurs *souvent* ou *toujours ou presque* que les

anglophones qui ont majoritairement répondu à la question par *jamais* ou *un peu*. Par exemple, en contexte familial, le total des pourcentages des francophones à avoir répondu *souvent* ou *toujours* ou *presque* est de 56,5% alors que chez les anglophones, il est de 16%. Cela n'est pas bien surprenant compte tenu des résultats que nous avons obtenus précédemment : utilisation de l'anglais à la maison à plus de 90% pour les anglophones. Aussi, si nous prenons le contexte de la ville, c'est 65% des francophones qui disent utiliser leur LS *souvent* ou *toujours* ou *presque* alors que chez les anglophones, le total des pourcentages est de 40%. Il aurait été intéressant ici d'approfondir la question en demandant à nos participants si ces pourcentages révèlent encore une fois la tendance des francophones à utiliser de plus en plus les deux langues au quotidien ou bien s'ils reflétaient plutôt une caractéristique de New Carlisle comme étant une ville plus unilingue anglaise que bilingue à travers ses services, commerces, activités, etc.

Figure 6 : Degré d'utilisation de la langue seconde en contexte



Cela étant dit, si nous regardons les résultats à la question 20 (p. xvii) concernant la langue dans laquelle les participants entament habituellement la conversation dans un magasin, les anglophones, tout comme les francophones, disent utiliser le français le plus souvent (francophones : 65,2%; anglophones : 56%). Nous pourrions donc, à première vue, déduire que New Carlisle est plutôt une ville française dans ses services et commerces, cependant, il faut ajouter que nous n'avons

pas spécifié la ville de New Carlisle dans notre question (*Dans un magasin, dans quelle langue entamez-vous la conversation habituellement?*) Alors les réponses à cette question incluent probablement toutes les conversations tenues dans des magasins à l'extérieur de New Carlisle, car les habitants de la place doivent, la plupart du temps, se rendre à Paspébiac ou à Bonaventure pour faire leurs achats (épicerie, vêtements, etc.) et ces deux villes sont majoritairement francophones selon le recensement de 2001. Plusieurs participants (anglophones et francophones) ont ajouté comme commentaire à cette question qu'ils entamaient la conversation en français ou en anglais selon le magasin ou la localité, l'employé ou le propriétaire, ce qui est tout à fait normal. Il est intéressant d'ajouter qu'une participante anglophone a pris soin d'écrire qu'elle entamait toujours une conversation en français, car contrairement à d'autres, elle ne veut pas faire semblant de ne pas pouvoir parler français. Ce commentaire assez ferme serait intéressant à développer en entrevue lors de recherches subséquentes.

Il a souvent été question dans la littérature du phénomène de l'alternance codique (*code-switching*). Celui-ci est souvent très répandu dans des communautés bilingues comme l'Outaouais par exemple. Est-ce aussi le cas pour New Carlisle? Selon nos résultats, plus d'anglophones que de francophones s'entendent pour dire que le phénomène est présent à New Carlisle. En effet, 64% des anglophones disent que le phénomène est présent *beaucoup* ou *parfois* tandis que seulement 47,8% des francophones affirment la même chose. Est-ce le reflet de leur utilisation personnelle? Toujours selon nos résultats, 30,4% des francophones ont répondu utiliser *beaucoup* ou *parfois* l'alternance codique alors que 52% des anglophones affirment la même chose.

Figure 7 : Présence de l'alternance codique à New Carlisle

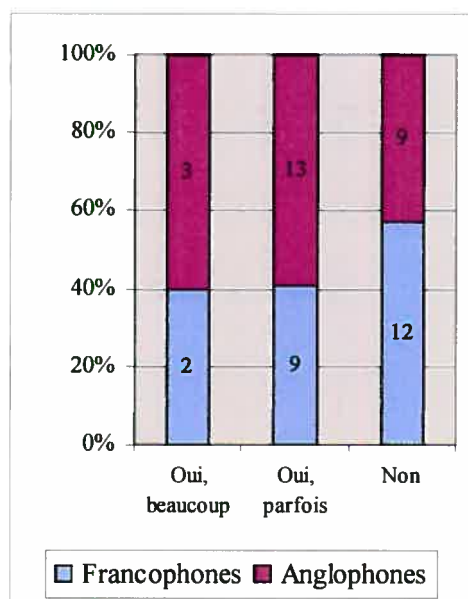
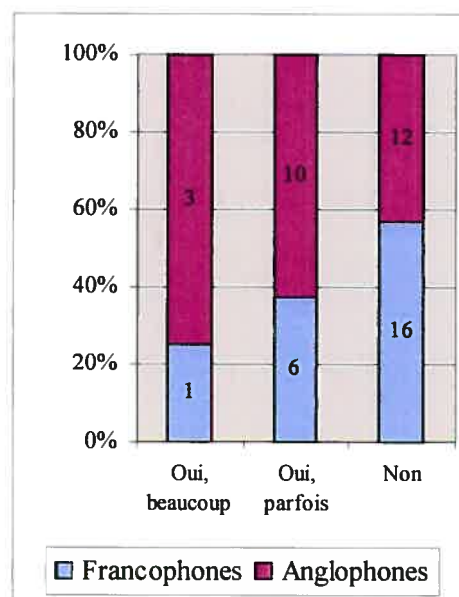


Figure 8 : Utilisation de l'alternance codique à New Carlisle



Évidemment, ces résultats sont très subjectifs et auraient très bien pu être insérés dans la partie suivante concernant les perceptions et les attitudes. Pour vérifier objectivement la présence ou non de l'alternance codique à New Carlisle, il aurait fallu présenter et étudier un corpus de conversations informelles comme l'ont fait Poplack et son équipe à la fin des années 80 dans la région d'Ottawa-Hull. Il est quand même intéressant de noter que, jusqu'à maintenant, ce sont surtout les francophones qui disent utiliser le français et l'anglais dans leur quotidien, mais en ce qui a trait à cette question en particulier, les résultats ne vont pas dans le même sens, ce qui est tout à fait normal, car nous entrons ici dans le domaine des stéréotypes, des préjugés et des perceptions linguistiques quant à ce qu'est le « bon français » au Québec. Toute cette question qui entoure le « bon usage » est très médiatisée ces années-ci et les gens ont souvent tendance à dénigrer le parler joual ou le parler linguistiquement mixte. Cette tendance était aussi reflétée dans les observations de nos participants, car cette question fut l'une des plus commentées. Certaines personnes nous disaient que ce phénomène n'était pas présent à New Carlisle où les deux communautés linguistiques sont plus divisées, mais qu'il était par contre très fréquent à Gaspé où les anglophones et les francophones se mélangeaient plus. Aussi,

il nous a été mentionné à quelques reprises (par des francophones) qu'un francophone qui utilise l'alternance codique ne sait pas bien parler français, mais que l'anglophone qui le fait maîtrise les deux langues. Nous pouvons donc constater que même si cette question ne peut pas être évaluée objectivement dans ce travail, elle sous-entend quand même un certain malaise linguistique dans cette communauté bilingue qui, la plupart du temps, vit son bilinguisme sans difficultés.

Pour conclure cette section sur les comportements langagiers, nous examinerons les résultats des questions 22, 23, 24 (p. xlvi) se rapportant à la ou aux langue(s) choisie(s) le plus fréquemment pour regarder la télévision, écouter la radio ou lire.

Figure 9 : Langue de préférence (télévision)

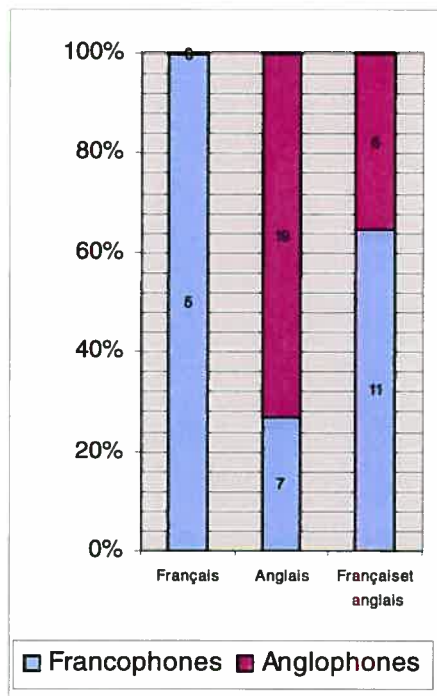


Figure 10 : Langue de préférence (radio)

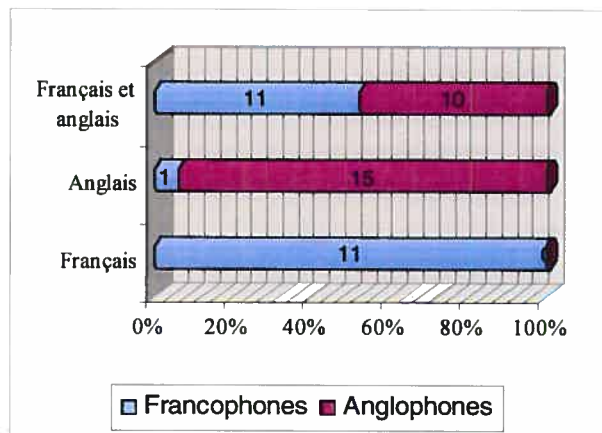
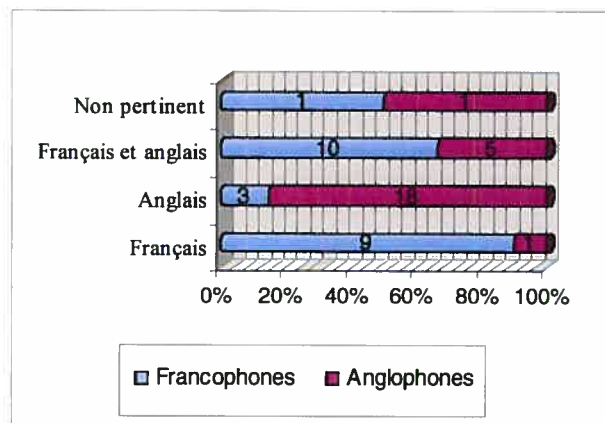


Figure 11 : Langue de préférence (lecture)



En survolant nos résultats, nous pouvons encore une fois observer la tendance qu'ont les francophones à choisir le français et l'anglais dans leur quotidien alors que les anglophones privilégient l'anglais majoritairement. En ce qui a trait à la télévision, 76% des anglophones disent la regarder en anglais la plupart du temps et 24% en français et anglais. Chez les francophones, les réponses sont beaucoup plus divisées : 47,8% la regardent en français et en anglais la plupart du temps, 30,4% en anglais et 21,7% en français. Ces résultats sont assez surprenants quand nous savons pertinemment qu'au Québec, plusieurs chaînes de télévision françaises sont disponibles même pour les gens n'ayant pas un abonnement au câble. Si nous prenons le total des réponses obtenues à cette question, nous voyons que c'est l'anglais réponse unique qui obtient le plus haut pourcentage avec 54,2% suivi du français et de l'anglais avec 35,4% alors que le français réponse unique termine avec 10,4%. Devons-nous supposer que les produits offerts par les chaînes anglaises sont plus intéressants? Que les francophones s'identifient de plus en plus à la culture anglophone? Ou tout simplement que ces derniers, en position majoritaire dans la province, n'ont pas conscience de cette propension et sont tout à fait à l'aise avec ce genre de chevauchement ?

En ce qui concerne l'écoute de la radio, les résultats sont un peu différents : 47,8% des francophones disent écouter la radio en français la plupart du temps ou encore en français et en anglais et seulement 4,3% privilégient l'anglais uniquement. Chez les anglophones, 60% d'entre eux disent l'écouter principalement en anglais et 40% en français et en anglais. Au total, c'est donc la combinaison du français et de l'anglais qui obtient le plus haut pourcentage avec 43,8% suivi de l'anglais réponse unique avec 33,3% et du français réponse unique avec 22,9%. Ces pourcentages ne sont pas surprenants quand nous tenons compte du fait que New Carlisle a une radio locale francophone et aussi que la région de la Gaspésie a une quantité plus élevée de radios francophones que de radios anglophones, ces dernières étant disponibles, mais souvent non locales (plusieurs viennent du Nouveau-Brunswick).

Finalement, en ce qui concerne la lecture, les résultats ne sont pas bien différents des précédents. Encore une fois, même si l'écart est moins grand que pour la télévision, c'est 43,5% des francophones qui disent lire, la plupart du temps, en français et en anglais suivi de ceux qui privilégient le français avec 39,1% et finalement de ceux qui préfèrent l'anglais avec 13%. Chez les anglophones, c'est encore une fois l'anglais réponse unique qui obtient le plus fort pourcentage avec 72% suivi du français et de l'anglais avec 20% et du français réponse unique avec 4%. Au total, tout comme pour la télévision, c'est l'anglais réponse unique qui obtient le plus haut pourcentage avec 43,8% des participants qui privilégient cette langue pour lire suivi de ceux qui combinent les deux langues avec 31,2% et finalement ceux qui préfèrent le français avec 20,8%.

Pour terminer cette section, nous verrons brièvement les résultats de la dernière question de notre questionnaire (question 36 : lii) qui proposait des mises en situations et demandait aux participants de choisir la langue (français, anglais ou français et anglais) qu'ils utilisaient principalement en différents contextes (répondre au téléphone, parler aux animaux domestiques, etc.). Même si cette question en est une qui, à première vue, peut sembler futile, il est quand même intéressant de noter que pour dix des onze situations, les anglophones ont 87,5% et plus du temps répondu utiliser l'anglais principalement dans les situations données. La seule situation où les résultats étaient beaucoup plus divisés était celle où on leur demandait d'identifier la langue qu'ils utiliseraient pour avertir quelqu'un en situation de danger. Ici, 52% ont répondu utiliser l'anglais, 28% le français et 20% les deux langues. Quant aux résultats correspondants aux autres situations, les anglophones partageaient leurs réponses entre le français et l'anglais et le français réponse unique. Chez les francophones, les choses sont un peu plus diversifiées. En effet, même si sur sept des onze situations les francophones ont répondu utiliser principalement le français à 80%, il n'en demeure pas moins que pour les quatre autres situations (se cogner le petit orteil, parler aux animaux domestiques, lire une recette et écrire ses pensées dans un journal intime), l'anglais réponse unique et le français et l'anglais obtiennent beaucoup plus de voix. Ces descriptions de comportements langagiers viennent

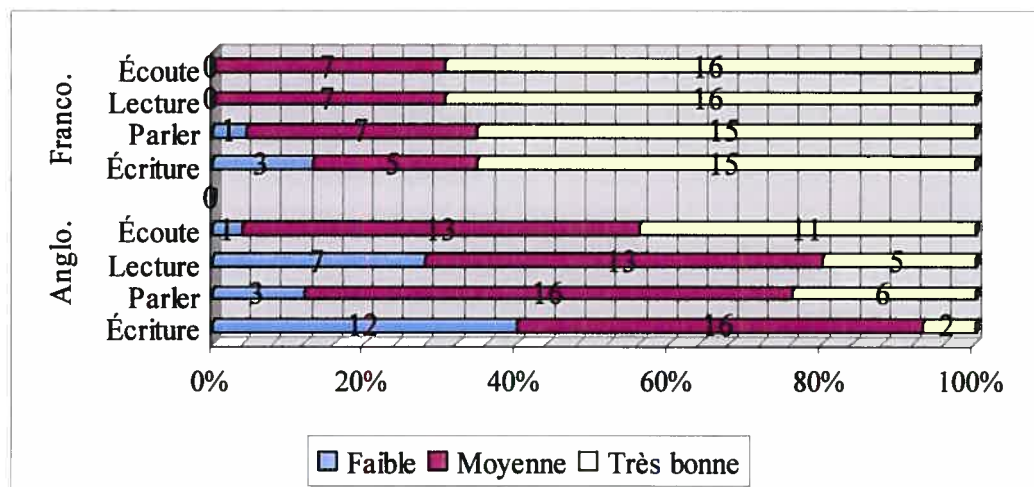
appuyer ce que nous avons dit tout au long de cette section, soit que dans leur quotidien, les francophones utilisent de plus en plus l'anglais ou l'anglais *en plus* du français que les anglophones n'utilisent le français ou le français *en plus* de l'anglais.

5.3 Attitudes et perceptions linguistiques

Dans cette troisième et dernière section de l'analyse, nous examinerons les résultats obtenus aux questions beaucoup plus subjectives de notre questionnaire, celles qui se soucient principalement des attitudes et des perceptions de participants face au français et à l'anglais ainsi qu'à leur quotidien de bilinguisme. Plus précisément, ces questions s'intéressent à la *perception* qu'ont les participants de leurs habiletés langagières en LS et de leur utilisation de leur LM et de leur LS; à leur *perception* de la qualité et de la quantité de services offerts dans les deux langues à New Carlisle; à leur attitude face à la Loi 101 et ses conséquences; à leurs attitudes et à leur perceptions du bilinguisme dans la région, etc.

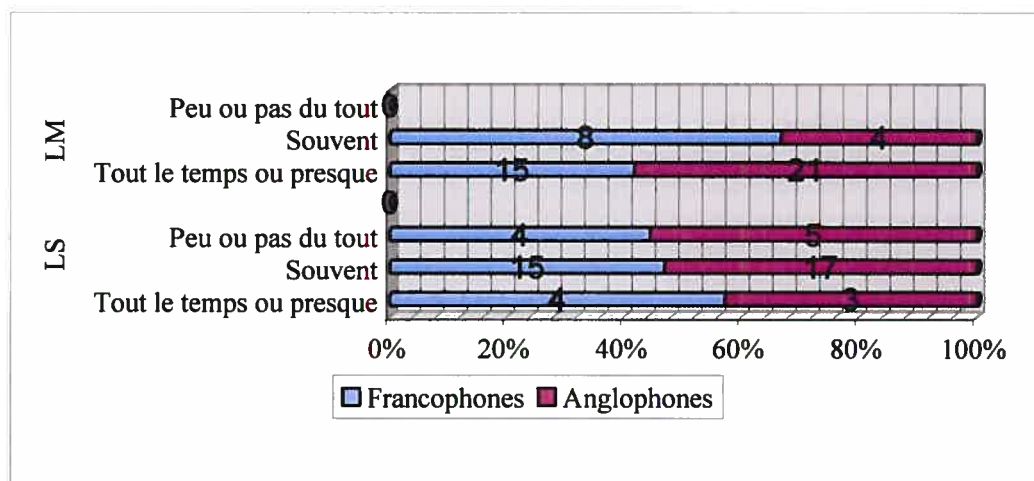
Nous avons commencé cette section de notre questionnaire en demandant à nos participants comment ils percevaient leurs propres habiletés langagières en langue seconde. Selon nos résultats (figure 12 : 54), les francophones ont, de loin, une meilleure perception de leurs habiletés langagières en LS en général. En effet, 67,4% les jugent *très bonnes* alors que seulement 24% des anglophones disent la même chose. Ces derniers, 53% d'entre eux, ont plutôt tendance à les percevoir comme étant *moyennes*. Si nous regardons maintenant chaque habileté séparément, les résultats sont semblables aux précédents : 65% et plus des francophones disent avoir une *très bonne* maîtrise des habiletés de compréhension et de production alors que chez les anglophones, ces pourcentages baissent rapidement, allant de 44% pour l'écoute à 8% pour l'écriture. Les anglophones ont plutôt tendance à décrire chaque habileté comme étant *moyenne*. Évidemment, ces résultats ne témoignent que de la perception personnelle. Pour vérifier si la perception équivaut à la réalité, il faudrait faire passer différents tests aux participants.

Figure 12 : Perception des habiletés langagières en LS



Dans la section précédente concernant les comportements langagiers, nous avons vu que nous avons questionné les participants à propos de leur choix linguistique dans différentes interactions sociales. Dans cette section, nous avons modifié cette question en leur demandant s'ils *croyaient* parler leur LM et leur langue seconde *peu ou pas du tout, souvent ou tout le temps ou presque*.

Figure 13 : Perception de l'utilisation de la LM et de la LS

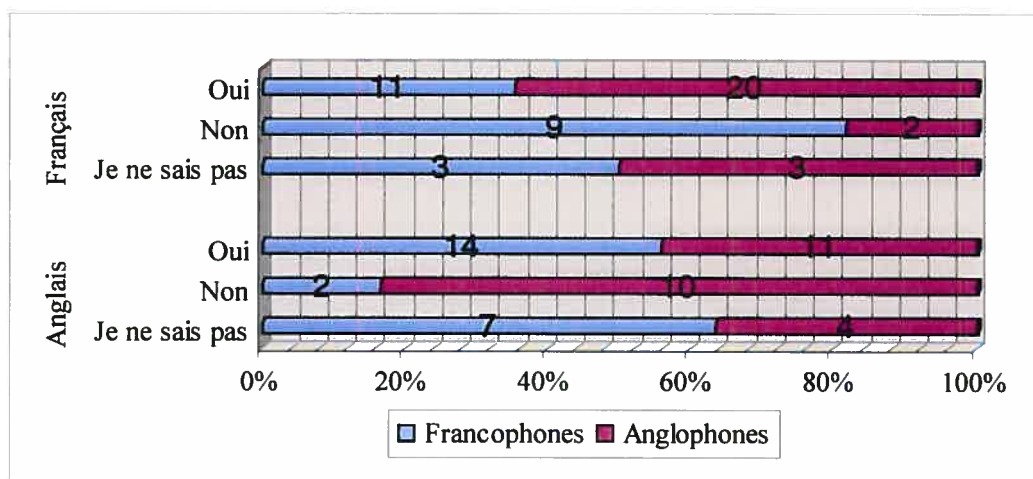


En ce qui a trait à la LM, les résultats ne sont pas trop surprenants et vont dans le même sens que ceux que nous avons mentionnés dans la section précédente : 84% des anglophones considèrent parler leur LM *tout le temps ou presque* alors que 65,2%

des francophones perçoivent l'utilisation de leur LM de la même manière. Cet écart reflète les pourcentages obtenus à la question 14 où les francophones disaient utiliser plus souvent le français et l'anglais en diverses situations que le français seulement. Pour ce qui est de la LS, les résultats sont pratiquement identiques pour les deux groupes ce qui est un peu inattendu considérant les résultats précédents ainsi que ceux obtenus à la question 14. Ici, les francophones (65,2%) et les anglophones (66,7%) considèrent utiliser leur LS *souvent*. Cette affirmation est un peu contradictoire pour les anglophones considérant qu'ils affirmaient à la question 14 (tous contextes confondus) utiliser l'anglais la plupart du temps (76,3%) et le français et l'anglais seulement 22,3%. Nous pouvons donc présumer qu'en ce qui concerne les anglophones, il y a un décalage entre la *perception* de leur utilisation de leur LS et l'utilisation réelle de celle-ci.

Notre questionnaire s'est aussi penché sur des caractéristiques du bilinguisme propres à New Carlisle. Nous avons interrogé les participants à propos des services offerts en français et en anglais dans la ville, de la Loi 101 et de l'affichage, de la nécessité ou non d'être bilingue à New Carlisle, etc. Voyons maintenant les résultats intéressants qui en sont ressortis. La première question de cette partie se rapportait à la quantité de services (municipaux, gouvernementaux, éducatifs, etc.) offerts en français et en anglais à New Carlisle.

Figure 14 : Perception de la quantité de services offerts à New Carlisle en français et en anglais



Comme nous pouvons le voir dans la figure à la page précédente, les deux groupes linguistiques sont plutôt semblables dans leurs opinions quant aux services dans leur langue première. En effet, 47,8% des francophones disent avoir assez de services en français à New Carlisle et 39,1% affirment le contraire. Chez les anglophones, les pourcentages sont tout aussi divisés, 44% disant avoir assez de services en anglais et 40% affirmant le contraire. Cependant, nous pouvons voir une différence dans la perception que les groupes linguistiques ont de la quantité de services offerts dans leur langue seconde. Alors que 60,9% des francophones croient que New Carlisle offre assez de services en anglais et que 8,7% pensent le contraire, ce pourcentage est encore plus élevé chez les anglophones où 80% d'entre eux estiment que New Carlisle offre assez de services en français et 8% pensent le contraire. À première vue, ces derniers résultats peuvent surprendre quand nous savons que New Carlisle n'a pas d'école primaire ou secondaire francophone pour desservir la population, mais nous pouvons aussi envisager que ces pourcentages ne font que refléter le sentiment de minorité linguistique des anglophones, qui sont peut-être en majorité dans la ville, mais qui sont en minorité dans la région et dans la province.

Nous avons aussi cru bon de poser quelques questions concernant l'environnement linguistique à New Carlisle, à propos de la Loi 101 et de ses effets comme les langues d'affichage par exemple. Premièrement, nous avons tout simplement demandé aux participants de s'exprimer par *oui*, *non* ou *sans opinion* sur leur accord ou désaccord avec la Loi 101 qui fait du français la langue officielle du Québec (question 29 : xl). Les résultats sont très intéressants et soulèvent beaucoup d'autres questions. En effet, 47,8% des francophones se disent en accord avec la loi, 30,4% en désaccord et 21,7% n'ont pas d'opinion. Chez les anglophones, 16% sont en accord, 76% en désaccord et 8% n'ont pas d'opinion. De ces résultats, nous pouvons relever trois faits intéressants : le premier est qu'un bon pourcentage de francophones (30,4%) ne sont pas d'accord avec la loi; le deuxième est que près d'un quart des francophones (21,7%) n'ont pas d'opinion; et le troisième est que 16% des anglophones sont d'accord avec cette loi qui les affirment maintenant au niveau légal

en tant que minorité linguistique dans la province. Après avoir discuté avec les participants et aussi après avoir pris connaissance du contenu d'entrevues réalisées avec des habitants d'une autre communauté bilingue (Stanstead, Cantons-de-l'Est), nous pouvons mettre ces résultats en perspective : la plupart des habitants de communautés comme celles-ci qui vivent ce bilinguisme tous les jours, et ce, souvent depuis plusieurs générations, n'ont généralement pas les mêmes opinions et perceptions que les gens qui observent cette situation de l'extérieur. En effet, pour nos participants, ainsi que pour les gens de Stanstead, c'est « normal » de vivre ainsi, en partageant leur quotidien avec les francophones et les anglophones, en passant du français à l'anglais sans y penser et surtout, en vivant en harmonie avec l'autre groupe linguistique sans s'interroger constamment sur la question linguistique. Pour plusieurs d'entre eux, cette loi symbolise et amplifie la division entre les deux groupes linguistiques. Plusieurs commentaires ont été inscrits sur les questionnaires ou ont été faits en personne ajoutant que le Québec, comme le Nouveau-Brunswick, devrait avoir deux langues officielles ou encore que la langue officielle française serait admissible si les mesures étaient plus flexibles, car, comme nous pouvons l'imaginer, il y a eu beaucoup de frictions lors de l'adoption de la loi, surtout au plan de l'éducation. Comme nous pouvons le constater, nous entrons maintenant dans un sujet très complexe et très sensible pour la plupart des participants. On sent, évidemment, que les anglophones, autrefois majoritaires, se sentent maintenant lésés, comme si l'anglais n'était plus important et qu'on ne faisait qu'attendre qu'il disparaisse.

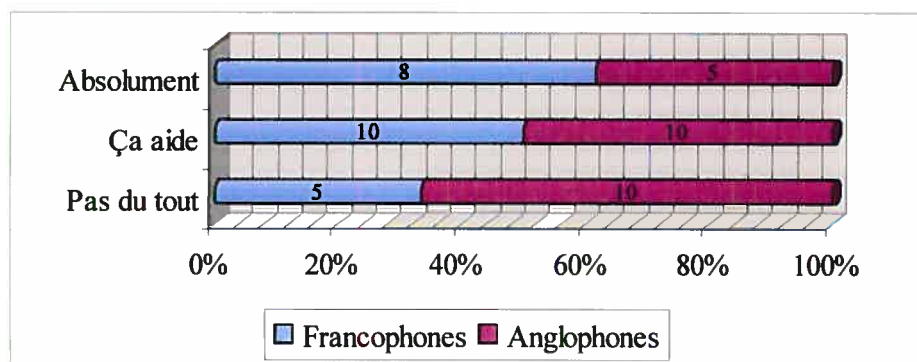
En ce qui a trait à l'affichage pré-1977 (question 29 : xl), les pourcentages des deux groupes vont dans le même sens et au total, la majorité des participants (66,7%) s'entendent pour dire qu'avant 1977, l'affichage était moitié-moitié, soit autant en français qu'en anglais, et 31,2% affirment qu'il était surtout en anglais. Là où les résultats diffèrent est lorsque nous interrogeons les gens à propos de l'affichage post-1977. En effet, les résultats démontrent un grand écart entre les deux groupes, car 52,2% des francophones disent que l'affichage est surtout en français et 47,8% disent que c'est plutôt moitié-moitié, mais c'est 96% des anglophones qui affirment que

l’affichage est surtout en français et seulement 4% qui le perçoivent comme étant autant en français qu’en anglais. Qu’est-ce qui peut bien pousser ces deux groupes à voir les choses si différemment? Est-ce les francophones qui minimisent l’affichage en français seulement ou les anglophones qui le surévaluent? D’après nos propres observations, les choses à New Carlisle étaient très partagées. En effet, c’était environ la moitié des enseignes qui étaient en français (Restaurant L’Héritage, Dépanneur 2000, etc.) et la moitié qui étaient bilingues (toutes les enseignes des bureaux gouvernementaux). Nous pouvons donc supposer que la perception des anglophones est peut-être un peu biaisée par le fait qu’en général, dans la région gaspésienne, l’affichage est surtout en français, mais en ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas soutenir qu’à New Carlisle ce soit le cas.

Nous avons aussi posé aux participants deux questions générales concernant le bilinguisme. La première (question 33 : xli) cherchait à savoir si les participants croyaient que les jeunes d’aujourd’hui à New Carlisle étaient plus bilingues que leurs parents et grands-parents. Les résultats que nous avons obtenus étaient pratiquement identiques pour les deux groupes : les francophones (78,3%) comme les anglophones (84%) disent que oui, les jeunes sont plus bilingues. Ces perceptions et opinions vont dans le même sens que les résultats du recensement 2001 qui dit que le bilinguisme au Québec est en hausse.

La deuxième question se rapportait à la nécessité ou non d’être bilingue pour vivre à New Carlisle. Ici, les résultats obtenus sont plus diversifiés :

Figure 15 : Bilinguité nécessaire pour vivre à New Carlisle?



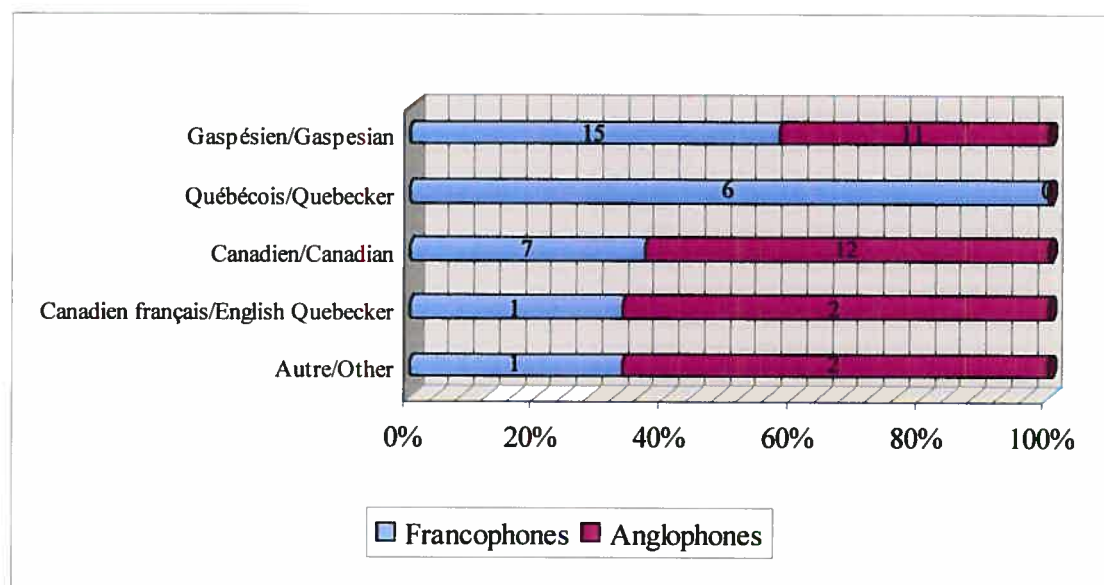
En effet, la majorité des francophones (43,5%) et des anglophones (40%) affirment que *ça aide*, mais en ce qui a trait à la balance des pourcentages, 34,8% des francophones croient que c'est *absolument* nécessaire d'être bilingue pour vivre à New Carlisle alors que seulement 20% des anglophones pensent la même chose. Finalement, c'est donc 21,7% des francophones qui croient que cela n'est *pas du tout* nécessaire et 40% des anglophones qui affirment la même chose. Donc, même si nous pouvons avancer que la majorité des participants croient qu'être bilingue aide, que c'est un plus, pour vivre à New Carlisle, il faut toutefois remarquer que ce sont les francophones, le groupe linguistique majoritaire au niveau provincial, qui ressentent plus fortement le besoin d'être bilingue et non les anglophones, le groupe minoritaire.

Notre questionnaire comportait également deux questions avec plusieurs sous-questions. Nous avons déjà discuté de la question 36 dans la section des comportements langagiers, examinons maintenant la question 35 (question 35 : xli) qui proposait cinq énoncés repris de la thèse de Laur 2001 et demandait aux participants d'y répondre selon une échelle de valeur comportant les choix *pas du tout d'accord*, *moyennement d'accord* et *tout à fait d'accord*. Des cinq énoncés, deux seulement ont révélé une disparité évidente. Par exemple, à l'énoncé « *Il est plus facile de trouver un emploi si l'on parle anglais* », 60,9% des francophones ont répondu être *tout à fait d'accord*, 21,7% *moyennement d'accord* et 17,4% *pas du tout d'accord*. Tandis que chez les anglophones, 72% disent n'être *pas du tout d'accord*, 20% *moyennement d'accord* et 8% *tout à fait d'accord*. Nous entendons souvent dire qu'il est plus facile de trouver un emploi si nous parlons l'anglais. Les réponses des francophones de New Carlisle reflètent cette affirmation (bilinguisme additif encore une fois). Par contre, les anglophones ne voient pas les choses de la même manière. Pour eux, parler anglais, n'est pas un avantage et un gage de réussite, car il faut parler français pour trouver un emploi. Plusieurs commentaires ont été ajoutés sur les questionnaires disant que c'était beaucoup plus facile de trouver un emploi si l'on était francophone ou bien bilingue, pas anglophone. Dans le même ordre d'idées, à l'énoncé « *Pour réussir dans la vie, il faut savoir parler l'anglais* », 47,8% des francophones disent être *tout à fait d'accord*. 39,1% *moyennement d'accord* et 13%

pas du tout d'accord tandis que chez les anglophones, 44% disent être *moyennement d'accord*, 40% *pas du tout d'accord* et 16% *tout à fait d'accord*. Ici, les résultats sont un peu plus divisés, mais la tendance est la même : les francophones accordent à l'anglais une connotation de réussite tandis que chez les anglophones, connaître l'anglais n'est pas suffisant pour réussir, pour trouver un emploi, etc.

Finalement, pour terminer cette section, nous examinerons les résultats obtenus à la question qui se rapportait à l'identité à laquelle les participants étaient le plus attachés. La question de l'identité linguistique, ainsi que ses nombreuses études, ont souvent été rapportées dans la littérature. C'est une question délicate que nous n'avons pas essayé de définir, d'identifier et d'étudier en profondeur dans ce mémoire, mais nous tenions quand même à aborder la question avec nos participants.

Figure 16 : Identification linguistique



Comme nous l'avons dit dans le chapitre 3, la Gaspésie est une région éloignée, souvent mise de côté, qui souffre de l'exode de ses jeunes et du manque et de la perte d'emplois. Tous ces facteurs font que les gens qui y habitent ressentent un grand sentiment d'appartenance envers leur terre et ses habitants. Il n'est donc pas surprenant de voir dans le tableau ci-dessus que 50% des francophones et 40,7% des anglophones s'identifient principalement comme étant Gaspésien ou *Gaspesian* avant

tout. Pour ce qui est de la balance des participants, 44,4% des anglophones s'identifient principalement comme étant *Canadian*, 7,4% *English Quebecker* et 7,4% ont offert un autre choix. Chez les francophones, le second 50% est plus dispersé : 23,3% s'identifient principalement comme étant *Canadien*, 20% *Québécois*, 3,3% *Canadien français* et 3,3% ont offert un autre choix. Au total, c'est donc 45,6% des participants qui s'identifient avant tout comme étant *Gaspésien* et 33,3% comme étant *Canadien*. Ces pourcentages reflètent le sentiment d'appartenance que les participants, francophones et anglophones, ont envers la Gaspésie (comme les Acadiens qui s'identifient Acadiens avant Canadiens ou Néo-Brunswickois). Chez les francophones, les résultats obtenus à cette question viennent aussi appuyer ceux obtenus à d'autres questions comme celle à propos de la Loi 101 par exemple. Les francophones de cette région s'identifient beaucoup plus à leur communauté qu'à leur groupe linguistique individuel (seulement 20% d'entre eux s'identifient principalement comme Québécois). Nous devons tout de même rester prudente avec cette question et ses résultats, car dans notre questionnaire, nous n'avions pas spécifié à nos participants de choisir une seule identité et quelques-uns, malgré le *principalement* inclus dans la question, ont coché plusieurs identités.

Chapitre 6 : Discussion générale

Dans notre introduction, nous avons posé la question suivante : cet état quotidien de bilinguisme chez les groupes francophones et anglophones de New Carlisle crée-t-il un bilinguisme particulier dans chaque groupe ou bien engendre-t-il un bilinguisme assez analogue d'une communauté à l'autre? Selon nous, cette coexistence engendre une situation particulière pour chaque groupe, et c'est ce que nous avons démontré à travers nos résultats. Malgré certaines ressemblances visibles entre ceux-ci, les comportements langagiers, les attitudes et les perceptions linguistiques sont en effet affectés par la langue maternelle des participants, leur communauté linguistique, et ainsi, le bilinguisme diffère d'une communauté linguistique à l'autre : les francophones et les anglophones n'utilisent pas leur LM et leur LS de la même manière, dans les mêmes contextes, à la même fréquence, etc. Aussi, la perception des habiletés langagières, de l'utilisation de la LM et de la LS, de l'environnement linguistique diffère selon le groupe interrogé.

Par ailleurs, les deux groupes ne diffèrent pas dans tout. Leur proximité et leur coexistence engendrent également une certaine intimité et une compréhension qui peuvent parfois déstabiliser le chercheur et ses idées préconçues. Certains résultats, comme par exemple le fait que le pourcentage des mariages exogames soit le même indépendamment de la CL, infirment notre hypothèse principale, mais, aussi, font de cette communauté bilingue gaspésienne une communauté à part entière, qui réagit différemment de certains autres groupes bilingues, mais qui aussi peut se comparer à d'autres communautés comme celles des Cantons-de-l'Est.

Dans la section suivante, nous regrouperons les résultats significatifs qui appuient l'hypothèse que les groupes bilingues francophones et anglophones de New Carlisle vivent un bilinguisme différent; les résultats qui, au contraire, infirment cette hypothèse; et aussi les résultats qui sont, à notre avis, des cas limitrophes, c'est-à-dire intéressants, mais qui nécessiteraient d'être plus approfondis pour pouvoir être vraiment significatifs.

6.1 Résultats significatifs appuyant nos hypothèses

Le premier résultat à noter concerne la langue d'éducation des participants et celle de leurs enfants, et il peut être étudié sous trois angles différents : premièrement, l'écart entre les langues d'éducation des participants anglophones et francophones; deuxièmement, l'écart entre les langues d'éducation des enfants des participants; et troisièmement, l'écart générationnel que nous retrouvons entre la langue d'éducation à l'intérieur d'une même communauté linguistique (anglophone ou francophone).

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, la majorité de nos participants ont étudié dans leur LM (87,9% des F en français, 95,8% des A en anglais), et c'est le groupe des francophones qui avait le plus haut pourcentage d'études bilingues (9,1% pour les F, 1,3% pour les A). Les deux groupes, même s'ils sont semblables, présentent tout de même une différence majeure : si nous y allons d'une déduction simplifiée, nous pouvons avancer que le fait de fréquenter une école bilingue, et d'augmenter ainsi son bilinguisme, est plus important pour le groupe francophone de New Carlisle qui est plus fortement représenté dans ces programmes que le groupe anglophone. Ce raisonnement est tout à fait naturel quand nous tenons compte du fait que la majorité de nos participants (79,2%) ont plus de 36 ans, ce qui veut dire qu'ils font partie de la génération précédant la Loi 101 et l'émancipation du français dans la province. L'anglais n'était pas alors encore aussi stigmatisé qu'aujourd'hui et était regardé comme plus important (ou du moins aussi important) que le français dans certaines régions. À cette époque, c'était encore plus important pour un francophone d'être bilingue que pour un anglophone de l'être.

Si nous examinons maintenant les résultats concernant les enfants des participants, nous pouvons voir que, premièrement, le nombre d'enfants inscrits à un type de programme bilingue a énormément augmenté, tant du côté francophone que du côté anglophone (25,5% pour les F, 17,8% pour les A). Deuxièmement, remarquons l'énorme différence entre le pourcentage des participants anglophones qui fréquentaient l'école française (2,9%) et le pourcentage d'enfants d'anglophones

qui vont à l'école française (17,8%). En ce qui concerne les enfants francophones, comme il est maintenant impossible pour eux (à moins d'avoir un parent anglophone ayant fait ses études primaires anglaises au Canada) de fréquenter l'école anglaise, le transfert se fait plutôt vers les programmes bilingues que vers l'école unilingue. Nous avons donc maintenant affaire à la situation inverse : alors que c'était les participants francophones qui recherchaient habituellement un programme éducatif bilingue, ce sont maintenant les enfants anglophones qui sont inscrits dans un de ces types de programmes ou encore à l'école unilingue française. Si nous suivons la même déduction que précédemment, ce fait est tout à fait normal vu les nouvelles lois linguistiques et le recul de la langue anglaise en région. Les anglophones sont maintenant obligés d'être bilingues s'ils veulent réussir, trouver un bon emploi et parfois même avoir certains services essentiels qui peuvent être difficiles à obtenir même si les lois les garantissent. Nous pouvons donc voir assez clairement les différences entre les deux CL en ce qui concerne la langue d'éducation et celle de leurs enfants. Même s'il y a certaines tendances semblables, les deux groupes ne font pas face aux mêmes obstacles quotidiens en ce qui concerne leur LM et il est donc normal que le choix de la langue d'éducation en ressente les effets.

Un deuxième résultat important que nous pouvons noter est le lieu d'apprentissage de la LS. Même si nous pouvons repérer certaines ressemblances parmi les réponses des participants des deux CL, il n'en reste pas moins que nous retrouvons aussi plusieurs différences assez importantes comme par exemple le fait que 71,4% des francophones disent avoir appris *principalement* leur LS avec leurs amis alors que ce n'est que 44% des anglophones qui affirment la même chose. Cela va de pair avec une observation déjà notée dans la littérature qui avance qu'en présence d'anglophones et de francophones, la conversation est le plus souvent tenue en anglais même si le nombre de francophones surpasse le nombre d'anglophones. Nous pouvons aussi remarquer la différence entre le nombre de francophones ayant répondu avoir appris *principalement* leur LS à la maison (38,4%) et le nombre d'anglophones affirmant la même chose (4,5%). Cet écart est d'autant plus intéressant que le nombre de mariages exogames est plus ou moins le même chez les

francophones et les anglophones à New Carlisle. Nous pouvons mettre en relation ce résultat avec le commentaire énoncé précédemment, c'est-à-dire l'importance d'être bilingue pour les francophones, en reliant la langue d'éducation et la langue parlée à la maison. Nous pouvons donc dire que l'apprentissage de la LS se fait à différents degrés et dans différents contextes selon la CL étudiée.

Le troisième résultat significatif pouvant être observé dans cette section concerne la langue habituellement utilisée dans certains contextes précis. Encore une fois, nous pourrions voir que les participants agissent différemment s'ils font partie de la CL francophone ou s'ils font partie de la CL anglophone. En regardant les résultats obtenus à la question 14, il est fascinant de voir les grandes dissemblances dans la langue usuelle des participants francophones et anglophones. Chez les anglophones, à quatre reprises, nous avons des pourcentages qui dépassent les 90% pour l'anglais *uniquement* dans un contexte précis (avec le conjoint, les enfants, les parents, les frères et sœurs). En ce qui a trait aux deux autres contextes (avec les amis, au travail), les résultats se partagent presque également entre anglais et anglais *et* français. Chez les francophones, nous ne pouvons rien observer de tel. Effectivement, les pourcentages pour le français réponse unique sont très élevés dans les mêmes contextes, mais ils ne se comparent pas à ceux des participants anglophones. Par exemple, alors que les participants anglophones disent utiliser l'anglais 90,5% du temps avec leur conjoint, ce n'est que 50% des francophones qui affirment la même chose. Chez les francophones, la balance de cet écart de pourcentage se retrouve dans la réponse anglais *et* français. Il semblerait que le taux de transfert linguistique soit plus élevé chez les francophones de New Carlisle que chez les anglophones de la même région. Cependant, il faut noter que ce transfert linguistique ne se fait pas aux dépens de la langue française, c'est-à-dire que le français n'est pas plus en déclin que l'anglais en Gaspésie. C'est plutôt l'effet de la situation majoritaire des francophones à l'échelle provinciale et le fait d'avoir affaire à une situation de bilinguisme additif qui poussent les francophones à utiliser de plus en plus les deux langues sans pour autant craindre la perte de leur langue maternelle.

Dans le même ordre d'idées, les résultats concernant le degré d'utilisation de la LM et de la LS viennent appuyer ceux mentionnés ci-dessus : en étudiant les tableaux correspondants à la question 19, nous pouvons clairement observer, premièrement, la tendance qu'ont les anglophones, plus que les francophones, à utiliser *toujours ou presque* leur LM dans divers contextes et, deuxièmement, la forte tendance qu'ont les francophones à utiliser *souvent et toujours ou presque* leur LS en différents contextes. Dans le premier cas, les pourcentages sont plus élevés chez les anglophones, mais sont quand même très proches des pourcentages francophones. Par contre, dans le deuxième cas, l'écart est beaucoup plus manifeste. Alors que les francophones disent utiliser leur LS *souvent ou toujours ou presque* la plupart du temps, les anglophones ont plutôt tendance à répondre *jamais ou un peu*.

Cinquièmement, nous verrons que la tendance qu'ont les francophones à utiliser de plus en plus le français et l'anglais est maintenue dans une autre sphère de leur quotidien. En effet, dans le cas de certains passe-temps des participants (télévision, radio, lecture), même si nous pouvons voir que les anglophones ont ici aussi tendance à augmenter le nombre de leurs réponses multiples (anglais et français), cette tendance est plus marquée chez les francophones. De plus, en ce qui a trait à la télévision, nous pouvons même voir chez les francophones que le français réponse unique tient le troisième rang derrière le français et l'anglais et puis derrière l'anglais réponse unique! Nous pouvons donc avancer, en observant ces résultats ainsi que ceux présentés précédemment, qu'il est clair que les deux CL n'agissent pas de la même façon dans leur quotidien.

Nous avons aussi pu trouver des résultats significatifs qui appuyaient nos hypothèses de départ en ce qui a trait aux perceptions et aux attitudes des participants. En ce qui concerne la perception des habiletés langagières en LS, les pourcentages sont encore une fois édifiants. Chez les participants francophones, ce sont toujours 65% et plus d'entre eux qui perçoivent leurs habiletés langagières en LS comme *très bonnes*. Les autres les perçoivent plutôt comme étant *moyennes* et c'est un très maigre pourcentage qui les considère comme *faibles* (4,3% pour le parler, 13% pour

l'écriture). Chez les anglophones, ces forts pourcentages se retrouvent plutôt dans le degré *moyen* et même là, ils n'atteignent pas les pourcentages des francophones. Alors que le pourcentage de francophones qui considéraient leurs habiletés comme étant *faibles* était très minime, il augmente considérablement chez les anglophones (4% écoute, 28% lecture, 12% parler, 48% écriture).

Nous avons aussi demandé à nos participants de nous dire s'ils croyaient que New Carlisle offrait assez de services (municipaux, gouvernementaux, éducatifs) bilingues. Les résultats ici sont très intéressants et peuvent être comparés sous deux angles différents. Premièrement, même si les pourcentages ne sont pas les mêmes, les francophones, tout comme les anglophones, croient que *oui*, il y a assez de services dans la langue autre que leur LM maternelle (60,9% des F croient qu'il y a assez de services en anglais, 80% des A croient qu'il y a assez de services en français). Deuxièmement, pour ce qui est des services dans leur LM, les deux CL arrivent plus ou moins aux mêmes pourcentages (47,8% des F croient qu'il y a assez de services en français, 44% des A croient qu'il y a assez de services en anglais). Nous pouvons donc dire que c'est près de la moitié des participants qui est à l'aise avec la quantité de services offerts dans leur LM, la perception des anglophones et des francophones étant ici parallèle; mais il y a distorsion quant à la perception des services en LS. Ces pourcentages peuvent être mis en relation avec les commentaires que nous avons reçus tout au long de notre recherche, car c'est aussi environ la moitié des gens qui nous rappelait le peu de services disponibles dans la municipalité.

Enfin, nous avons trouvé d'autres résultats très intéressants quand nous avons interrogé les participants sur leur attitude envers l'adoption de la Loi 101. En effet, encore une fois, les résultats nous surprennent à plusieurs égards. Premièrement, comme on pouvait le supposer, les francophones sont beaucoup plus nombreux que les anglophones à être en accord avec cette loi. Par contre, ce qui est beaucoup plus intéressant est le pourcentage, pas si élevé, des francophones qui sont en faveur (47,8% sont en faveur, 30,4% sont contre et 21,7% n'ont pas d'opinion). Le fait qu'un pourcentage aussi élevé de personnes n'ait pas d'opinion peut être expliqué

en supposant que cette question est très sensible et que ces participants préféreraient ne pas se prononcer, mais tout de même, le pourcentage le plus significatif est le 30,4% des francophones qui se disent contre la Loi 101. De la même manière, chez les anglophones, nous retrouvons évidemment un fort pourcentage de gens qui se disent contre (76%), mais nous retrouvons aussi un pourcentage intéressant (16%) de participants anglophones qui se disent en faveur de cette loi. Ce chiffre est quand même surprenant vu les difficultés que vit l'anglais dans la région.

Dans le même ordre d'idées, en égard à l'affichage, nous pouvons observer deux tendances. Pour ce qui est de l'affichage pré-1977, les résultats sont très semblables, c'est-à-dire que les francophones tout comme les anglophones affirment que l'affichage était surtout en *anglais* ou bien *moitié-moitié* avant 1977. En ce qui concerne l'affichage après 1977, la différence est beaucoup plus visible : les francophones sont maintenant divisés presque également entre l'affichage surtout en *français* (52,2%) et l'affichage *moitié-moitié* (47,8%) tandis que les anglophones sont beaucoup plus fermes en affirmant que 96% de l'affichage est surtout en *français* et que 4% est *moitié-moitié*.

Comme nous venons de le constater, il est évident que les anglophones et les francophones de New Carlisle en Gaspésie n'agissent pas de la même manière dans des situations données de même qu'ils ne réagissent pas de la même manière face à diverses situations. Le fait d'appartenir à l'une ou l'autre CL n'est sûrement pas le seul facteur qui influence ces résultats, mais en ce qui concerne notre recherche, il était le seul évalué et semble soutenir nos hypothèses qui avançaient que les comportements langagiers, les attitudes et les perceptions linguistiques étaient influencés par l'appartenance à une CL désignée.

6.2 Résultats significatifs infirmant nos hypothèses

Malgré le nombre assez important de résultats pertinents à nos yeux, il faut aussi mentionner que tous les résultats obtenus n'allaient pas dans la direction des

hypothèses posées. Certains d'entre eux contredisent nos hypothèses, les infirment en nous montrant que dans certaines situations, la situation de bilinguisme quotidien que vivent les habitants de New Carlisle fait que ces derniers réagissent de la même manière face à certaines situations, que cette appartenance à une CL n'influence pas de manière bien différente leurs réactions.

Le premier résultat que nous pouvons observer se rapporte aux unions linguistiquement mixtes. Nous pouvons observer que le nombre d'unions exogames chez les anglophones et chez les francophones de New Carlisle est plus ou moins le même. En effet, 26,1% des francophones ont un conjoint de LM anglaise et 20% des anglophones ont un conjoint de LM française. Comparé à celui de la province, le pourcentage d'unions exogames chez les anglophones est plus faible (il est d'environ 33% au Québec), mais comparé à celui des francophones de New Carlisle, il est presque pareil.

Un deuxième résultat que nous pouvons noter qui nous porte à croire que les deux CL agissent de la même manière est celui qui se rapporte à la langue usuelle utilisée lors d'une conversation dans un magasin. En effet, même s'il y a certaines différences notables, une ressemblance est prédominante et c'est le fait que les anglophones (56%), tout comme les francophones (65,2%), ont plus fortement tendance à entamer la conversation en français qu'en anglais. En ce qui concerne l'anglais, les anglophones (32%) ont plus tendance à l'utiliser que les francophones qui eux, ont plus tendance à baser leur choix linguistique sur d'autres facteurs que la langue (30,4% ont répondu *ça dépend*). Nous pouvons soulever la possibilité que cette ressemblance est peut-être due au fait que les commerces et/ou services de New Carlisle sont plutôt francophones, mais comme nous ne pouvons l'affirmer avec certitude, nous devons nous en tenir au fait que sur ce point, les deux CL semblent agir plutôt de la même manière.

Il est aussi intéressant de commenter les résultats à une question que nous n'avons pas incluse dans le chapitre précédent, c'est-à-dire la question 27 du

questionnaire qui demandait aux participants de noter leur accord ou leur désaccord à propos de la possibilité de transformer la maison natale de René Lévesque en un musée. Dans ce village de la Gaspésie, cet important homme politique est très controversé. Il est indéniable qu'il est une source de fierté pour certains (il y a même un statut de l'homme au centre-ville), mais il est aussi évident qu'il est aussi une source de malaise collectif au sein de la communauté. Cependant, c'est la majorité des participants (61% F, 68% A) qui serait en *accord* pour que la maison devienne un musée. Les autres participants sont plutôt *sans opinion* (26% F, 20% A) qu'en parfait *désaccord*. Par contre, à cause des notes inscrites sur les questionnaires tout comme avec les commentaires que nous avons reçus en personne, il est important de mentionner que les deux CL soulignent le fait qu'elles seraient en accord pour le développement d'un musée non pas pour souligner la vie et l'œuvre de René Lévesque, mais plutôt pour favoriser le développement de l'économie de la municipalité.

Enfin, pour terminer cette section concernant les résultats infirmant les hypothèses, nous pouvons mentionner les pourcentages obtenus à la question concernant le bilinguisme plus manifeste des jeunes de New Carlisle. Il est très clair que nous avons affaire ici à une perception convergente, car 78,3% des francophones et 84% des anglophones croient en effet que les jeunes d'aujourd'hui sont plus bilingues que leurs parents et grands-parents, et ce n'est que 13% des francophones et 12% des anglophones qui croient le contraire. Nous pouvons donc dire que même si la perception de leurs propres habiletés langagières diverge, les participants des deux CL ont manifestement tendance, dans ce cas-ci, à percevoir que chez les jeunes de leur région la tendance est tout autre.

6.3 Cas limitrophes

Pour terminer ce chapitre, nous parlerons brièvement de trois cas que nous considérons limitrophes, c'est-à-dire intéressants, mais qui demanderaient une étude plus poussée pour pouvoir affirmer ou infirmer les tendances qu'ils semblent

présenter. Ces cas frontière semblent en effet montrer une certaine convergence, mais d'autres facteurs ou variables entrent (ou sont entrés) en ligne de compte et peuvent ainsi changer les résultats obtenus. Malgré l'impossibilité de les utiliser pour affirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons quand même cru bon de les inclure dans le cadre de ce mémoire afin de provoquer d'autres questionnements qui pourraient faire avancer une ligne de recherche subséquente.

Le premier cas frontière, et probablement le plus intéressant, est celui concernant l'alternance codique. Nous savons que ce phénomène est souvent présent dans des communautés frontalières où deux (ou plus) langues se côtoient. Ce n'était pas l'objet de notre recherche de nous pencher sur la présence ou non de l'alternance codique, et de sa fréquence s'il y a lieu, mais nous convenons qu'il serait très intéressant de poursuivre une recherche dans ce domaine, car les résultats suivants montrent une possible dissension en ce qui concerne ce phénomène linguistique. En effet, même si la plupart des participants s'entendent à propos de la présence ou non de l'alternance codique à New Carlisle (8,7% F, 12% A disent qu'il y en a *beaucoup*; 39,1% F, 45,2% A disent qu'il y en a *parfois*; 52,2% F, 36% A disent qu'il n'y en a *pas*), la plus grande différence se retrouve quant à l'utilisation ou non de cette stratégie linguistique par les participants. En effet, 4,3% des francophones et 12% des anglophones disent l'utiliser *beaucoup*, 26,1% des francophones et 40% des anglophones disent l'utiliser *parfois* et 69,6% des francophones et 48% des anglophones disent ne *pas* l'utiliser. Le pourcentage de francophones affirmant ne pas utiliser ce mode d'expression, qui est souvent stigmatisé et dénigré, est beaucoup plus élevé que le pourcentage d'anglophones qui affirment la même chose. Si nous suivions notre logique, nous aurions pu inclure ce résultat dans notre section concernant les points qui appuyaient notre hypothèse, mais comme nous croyons que cette question devrait être étudiée plus en détail et plus objectivement (entrevues, corpus, etc.), nous avons cru préférable de l'inclure dans cette section.

Nous pouvons aussi avoir affaire à un deuxième cas limitrophe si nous regardons plus attentivement la question 34 qui demandait aux participants si c'était

nécessaire d'être bilingue pour vivre à New Carlisle. À première vue, les résultats sont très différents et nous aurions pu inclure ce cas spécifique dans la section des résultats qui appuyaient nos hypothèses, mais une variable dans la formulation de la question pourrait possiblement changer les pourcentages. En effet, notre question donnait trois choix de réponses : *absolument nécessaire*; *pas du tout nécessaire*; *ça aide*. En effet, c'est 34,8% des francophones et 20% des anglophones qui pensent que c'est *absolument nécessaire*; 21,7% des francophones et 40% des anglophones qui pensent que ce n'est *pas nécessaire* du tout, mais, 43,5% des francophones et 40% des anglophones ont répondu que *ça aide*. Cette cohorte a, en fait, choisi une réponse qui n'élabore pas vraiment sur la nécessité. Nous ne voulons donc pas nous prononcer sur cette question, car elle aurait été beaucoup plus pertinente si ces forts pourcentages avaient été dispersés dans les choix *nécessaire* ou *non*, nous permettant ainsi de nous prononcer plus clairement et positivement quant aux résultats.

Finalement, pour terminer cette section, nous aborderons brièvement les résultats concernant la question de l'identité. L'appartenance ou l'identité à un groupe est une question assez complexe comme l'indiquent les résultats diversifiés que nous avons obtenus. En effet, à première vue, nous pourrions penser que les résultats vont dans le même sens : que les anglophones et les francophones ont tendance à s'identifier aux mêmes groupes, et ce, suivant des pourcentages semblables. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, les deux étiquettes les plus fortement représentatives selon les participants étaient *Gaspésien* et *Canadien*. En effet, c'est 50% des francophones et 40,7% des anglophones qui s'identifient principalement à l'étiquette *Gaspésien/Gaspesian*, et puis 23,3% des francophones et 44,4% des anglophones qui s'identifient à l'étiquette *Canadien/Canadian*. La balance des pourcentages se retrouve dispersée à travers les autres épithètes (*Québécois/Quebecker*, *Canadien français/English Quebecker*, *Autre/Other*) que nous avons données en choix de réponses. Le problème qui est survenu avec cette question découle du fait que malgré le mot *principalement* dans notre question, plusieurs participants ont donné plus d'un choix de réponses, déformant ainsi certains pourcentages. Nous ne pouvons donc pas affirmer avec certitude que les deux CL

s'identifient principalement aux mêmes groupes, car les pourcentages pourraient être différents si tous les participants n'avaient donné qu'une seule réponse. Ce cas particulier demanderait donc d'être approfondi pour donner un portrait plus net de la situation.

Chapitre 7 : Conclusion générale

La coexistence de deux groupes linguistiques pourrait nous inciter à croire que petit à petit, ces deux groupes s'intègrent pour ne devenir qu'un. Pourtant, même si le fait de vivre dans une petite communauté, de partager quotidiennement plusieurs aspects de notre vie avec des gens ayant différentes langues maternelles semble créer une communauté à part entière à New Carlisle, cette cohabitation ne prédit pas nécessairement que les réactions, comportements, perceptions et attitudes seront les mêmes, se ressembleront ou pourront être prédits. En fait, comme nous l'avions énoncé et supposé, il semblerait que le fait d'appartenir à la communauté d'expression française ou d'expression anglaise joue un rôle central dans certains comportements langagiers, perceptions et attitudes linguistiques, et que ceux-ci, loin d'être semblables, en ressortent fort différents.

Après nous être déplacée dans la communauté bilingue de New Carlisle en Gaspésie, après avoir interrogé à travers un questionnaire à choix multiples les habitants sur leurs habitudes et attitudes linguistiques et, enfin, après avoir analysé le contenu de leurs réponses, nous pouvons affirmer, même si d'autres facteurs entrent probablement en ligne de compte, que le fait d'appartenir à la communauté anglophone ou la communauté francophone influence la vie de tous les jours, le bilinguisme quotidien, et ce, de manière différente selon l'appartenance première. Nous avons vu que sous plusieurs aspects, les francophones, groupe minoritaire à New Carlisle, mais majoritaire à l'échelle régionale et provinciale, semblent plus confiants de leur statut et n'hésitent pas à utiliser l'anglais autant que le français dans certaines situations. En ce qui les concerne, nous pouvons parler de situation de bilinguisme additif où l'ajout d'une deuxième langue n'apporte que des avantages et privilèges, sans porter atteinte à leur langue première. Pour eux, apprendre l'anglais est un *plus* et non une nécessité.

En ce qui concerne les anglophones, leur situation linguistique, même si elle est légèrement majoritaire à l'échelle municipale, est beaucoup plus périlleuse et rend

ce groupe conscient du recul linguistique qu'a subi et que subit l'anglais au Québec. En fait, la population d'expression anglaise en Gaspésie n'est pas la seule à perdre des effectifs, car comme nous l'avons vu, la baisse démographique est généralisée autant au français qu'à l'anglais, mais comme cette population est déjà minoritaire dans cette région, la diminution se perçoit davantage. Mais même si cette différence démographique est palpable, il en ressort que les deux communautés linguistiques se côtoient sans animosité et sans problèmes majeurs, mais, cependant, les anglophones, comme nous l'avons vu à travers certains résultats, ressentent leur situation minoritaire et cela se remarque dans leurs réponses. Même si connaître et utiliser les deux langues ne peut qu'apporter des avantages, ces derniers vivent un bilinguisme différent de celui des francophones, un bilinguisme qui ressemble plus au *bilinguisme soustractif* qu'au *bilinguisme additif*. En effet, les anglophones sont parfois obligés d'apprendre le français s'ils veulent bénéficier pleinement de certains services, s'ils veulent avoir les mêmes possibilités d'emploi, s'ils veulent faire des études post-secondaires sans s'exiler à Québec, à Montréal ou au Nouveau-Brunswick, etc. Il est donc évident et naturel que ces deux différentes situations de bilinguisme n'engendrent pas les mêmes comportements, attitudes, perceptions et valeurs au sein de la communauté.

Au tout début de ce mémoire, nous avons tenté de définir certains concepts-clés comme le bilinguisme, la communauté linguistique, etc. Nous nous étions aussi interrogée à propos de la diglossie et de sa pertinence pour la ville de New Carlisle. Comme nous avons pu le voir à travers les résultats significatifs que nous avons relevés, nous n'avons pas affaire ici à une situation diglossique. Il est évident que les différences de statut officiel et de nombre engendrent certaines différences dans l'utilisation et la compréhension des langues à New Carlisle, mais aucune des deux langues de la communauté n'est attitrée qu'à un seul domaine, contexte, etc. Les deux langues sont employées dans les magasins, au travail, entre amis, etc. Les pourcentages changent selon plusieurs variables, certains avantagent le français, d'autre l'anglais, parfois les deux, mais ils ne sont assurément pas assez significatifs pour lier une seule langue à un domaine particulier. Il est évident que la dominance

du français dans cette région et dans la province influence les comportements et attitudes linguistiques des anglophones, mais il est aussi vrai que le fait de cohabiter avec des anglophones influence aussi les francophones, car leurs comportements et attitudes linguistiques ne représentent certainement pas ceux d'une autre communauté, entièrement francophone, de la Gaspésie. Ces deux communautés linguistiques s'influencent donc mutuellement.

Nous avons aussi abordé le concept de vitalité ethnolinguistique selon les modèles élaborés par Landry et Allard. Nous n'avons pas procédé à ces types de tests, mais nous pouvons rappeler que selon les chercheurs et leurs recherches antérieures, un groupe qui a un haut degré de VEL a plus de chances de survivre et de s'épanouir en tant qu'entité collective alors qu'un groupe qui n'a pas ou peu de VEL est prédestiné à disparaître (Allard et Landry 1994 : 117). Qu'en est-il des deux groupes dont il est question dans ce mémoire? Si nous comparons les différents capitaux dont font mention Allard et Landry (capital démographique, économique, politique et culturel), nous pouvons, sans faire les tests spécifiques, observer quelques tendances qui sembleraient avantager le français par rapport à l'anglais dans la région de la Gaspésie : majoritaire en nombre; plus de support institutionnel comme des écoles, des hôpitaux; plus de pouvoir économique dans la région, etc. Cependant, la communauté d'expression anglaise n'est pas dépourvue de toute VEL, au contraire. Elle est très active à travers certains groupes sociaux comme CASA, IODE ou SPEC; elle a un passé sociohistorique important au Québec et dans la région, etc. À première vue, sur le continuum de la vitalité ethnolinguistique, nous pourrions extrapoler que la communauté francophone est détentrice d'une VEL plus élevée que la communauté anglophone. Pourtant, cette extrapolation ne suffit pas pour prédire la disparition du groupe anglophone dans la ville, la région. Pour ce faire, il faudrait procéder officiellement aux tests de VEL offerts aux chercheurs dans le domaine de la sociolinguistique.

Le but premier de ce mémoire n'était certainement pas de démontrer la supériorité d'une langue sur une autre, car ces dernières n'ont aucune valeur

intrinsèque qui les rendent supérieures ou inférieures. Les comportements langagiers, les attitudes et perceptions linguistiques qui découlent de ce contact langagier étaient ce qui nous importait le plus. Un contact de langues prolongé peut avoir d'importantes implications sur l'utilisation d'une langue et sur son avenir (maintien de la langue, bilinguisme, changement de code (*language shift*)) (Paulston 1992 : 55), sur les relations intergroupes, sur l'éducation, sur les lois linguistiques, sur une communauté, etc. Il nous importait donc de définir et d'analyser la situation de cette communauté bilingue pour pouvoir établir certaines observations et soulever d'autres pistes de recherche intéressantes pour cette petite communauté bilingue de la Gaspésie. Par exemple, en ce qui a trait à la production langagière, il serait intéressant de recueillir un corpus oral de l'anglais et du français de New Carlisle pour pouvoir le comparer par la suite au français et à l'anglais du reste du Québec, à celui de d'autres communautés bilingues du Québec, même à celui de certaines communautés bilingues hors Québec (Nouveau-Brunswick, Ontario, etc.). Aussi, comme il est incontestable que la position du français au Québec et en Gaspésie s'est considérablement améliorée depuis plus de quarante ans grâce aux différentes mesures et lois linguistiques, il est aussi clair que ces inégalités maintenant rétablies semblent avoir porté atteinte à la communauté d'expression anglaise au Québec (diminution de la population, baisse des services unilingues anglophones ou bilingues, lois restrictives en ce qui a trait à l'éducation en anglais, etc.). Il existe quelquefois, au sein des différentes communautés anglo-québécoises un climat d'inquiétude face à l'avenir (Mougeon 1994 : 48). Il serait important et très intéressant de procéder aux tests de vitalité objective et subjective dans les communautés anglophones et bilingues de la Gaspésie, et ainsi prédire la disparition éventuelle de ces communautés ou leur maintien, car ces tests pourraient certainement servir à des formes de prévention pour le maintien des communautés en plan.

Comme la langue parlée n'est pas seulement un moyen de communication, mais avant tout un fait social, un fort symbole d'identité sociale et d'appartenance, un puissant facteur de catégorisations sociales et qu'elle est parfois intimement liée à

certaines divisions et inégalités sociales, il est donc possible d'émettre, sur la base de celle-ci, un certain nombre de jugements, de valeurs, d'attitudes, de perceptions par rapport à un individu qui peuvent être généralisés à un groupe entier (Hamers et Blanc 1983 : 176;214). Hamers et Blanc résumant très bien un fait social que nous avons tenté d'analyser de démontrer. Il est évident, à travers nos résultats, que les langues anglaise et française à New Carlisle à Gaspésie, sans être sources de conflits majeurs, représentent tout de même certaines distinctions importantes entre les deux groupes et sont aussi à la source de certains jugements, attitudes et perceptions. Il est indéniable à nos yeux que les habitants de New Carlisle, que nous avons divisés en deux communautés d'expression anglaise et française, ne vivent pas leur quotidien de bilinguisme de la même manière, et surtout qu'ils ne perçoivent pas également leur propre communauté ainsi que l'autre qui forme la ville de New Carlisle.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Réal et Rodrigue LANDRY 1992 « Ethnolinguistic Vitality Beliefs and Language Maintenance and Loss » dans W. Fase, K. Jaspaert et S. Kroon, *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 171-195.
- ALLARD, Réal et Rodrigue LANDRY 1994 « Subjective ethnolinguistic vitality : a comparison of two measures », *International Journal of the Sociology of Language* 108 : 117-144.
- ASSOCIATION TOURISTIQUE DE LA GASPÉSIE 2003-2004 *Gaspésie. Guide touristique officiel*, Montréal, Tourisme Québec.
- BAETENS BEARDSMORE, Hugo 1982 *Bilingualism : Basic Principles*, Clevedon, Tieto.
- BEAUDIN, Maurice, René BOUDREAU et George DE BENEDETTI 1996 *Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Jean-Yves FRENETTE 1981 *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express.
- BENTAHILA, Abdelâli 1983 *Language Attitudes Among Arabic-French Bilinguals in Morocco*, Clevedon, Multilingual Matters.
- BERNARD, Antoine 1931 *La Gaspésie au soleil*, Tours, Mame, 2^e édition.
- BLANCHET, Philippe 2000 *La linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethno-linguistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOUKOUS, Ahmed 1999 « L'enquête » dans L.-J. Calvet, P. Dumont et J.-M. Barbéris, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p.15-24.
- BOULET, Josiane 1997 *Langage et société*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURHIS, R. Y., H. GILES et H. TAJFEL 1973 « Language as a determinant of Welsh Identity », *European Journal of Social Psychology* 3-4 : 447-460.
- BOURHIS, Richard Y. 1983 « Language Attitudes and Self-Reports of French-English Language Use in Quebec », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 4-2/3 : 163-179.
- BOURHIS, Richard Y. 1984 *Conflict and Language Planning in Quebec*, Clevedon : Multilingual Matters.

- BOURHIS, Richard Y., Howard GILES et Doreen ROSENTHAL 1981 « Notes on the Construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for Ethnolinguistic Groups », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 2-2 : 145-155.
- BOUTHILLIER, Guy et Jean MEYNAUD 1971 *Le choc des langues au Québec, 1760-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.
- BOYER, Henri et Sonia BRANCA-ROSOFF 1996 *Sociolinguistique : territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES 1990 *Nos deux langues officielles au fil des ans*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- CALDWELL, Gary 1980 *Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix : évolution sociodémographique*, [Québec], Conseil de la langue française.
- CALVET, Louis-Jean 1993 *La sociolinguistique*, Paris, Les Presses Universitaires de France.
- CALVET, Louis-Jean 1994 *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- CARTWRIGHT, Don 1985 « The Impact of Minority on Language Policy and the Impact of Language Policy on Minority in Quebec » dans J. Cobarrubias et coll., *Language Policy in Canada : Current Issues. A Selection of the Proceedings of the Papers Dealing with Language Policy Issues in Canada at the Conference "Language Policy and Social Problems" held in Curaçao, December, 1983*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB), publication B-150, p.37-59.
- CARTWRIGHT, Don 1987 « Accommodation among the Anglophone Minority in Quebec to Official Language Policy: A Shift in Traditional Patterns of Language Contact », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 8-1/2 : 187-212.
- CHURCHILL, Stacy 1998 *Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- COMITÉ DU CENTENAIRE 1988 *La Paroisse Saint-Étienne de New Carlisle 1887-1987. Hommage aux pionniers et à tous les paroissiens*, New Carlisle.
- CREVEL, Jacques et Maryvonne CREVEL 1970 *Honguedo ou L'histoire des premiers Gaspésiens*, Québec, Garneau.

- DE VRIES, John 1994 « Canada's official language communities : an overview of the current demolinguistic situation », *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 : 37-68.
- DE WOLF, Gaelan Dodds et Erika HASEBE-LUDT 1988 « Canadian Urban Survey Methodology : A Summary of Research Techniques and Results » dans A.R. Thomas, *Methods in Dialectology. Proceedings of the Sixth International Conference held at the University College of North Wales, 3rd-7th August 1987*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 55-66.
- DITTMAR, Norbert, P. SCHLOBINSKI et I. WACHS 1988 « Berlin Urban Vernacular Studies » dans N. Dittmar et P. Schlobinski, *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars : Case Studies and Their Evaluation*, Berlin, Walter de Gruyter, p. 35-43.
- EDWARDS, John 1992 « Sociopolitical Aspects of Language Maintenance and Loss : Towards a Typology of Minority Language Situations » dans W. Fase, K. Jaspaert et S. Kroon, *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p.37-54.
- ENDLEMAN, S. 1995 « The politics of language : the impact of language legislation on French- and English-speaking citizens of Quebec », *International Journal of the Sociology of Language* 116 : 81-98.
- FERGUSON, Charles A. 1959 « Diglossia », *Word* 15 : 325-340.
- FISHMAN, Joshua A. 1967 « Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism », *Journal of Social Issues* 23- 2 : 29-38.
- FORTIER, D'Iberville 1994 « Official language policies in Canada : a quiet revolution », *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 : 69-97.
- GILES, Howard, Miles HEWSTONE et Peter BALL 1983 « Language Attitudes in Multilingual Settings : Prologue with Priorities », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 4-2/3 : 81-100.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et D.M. TAYLOR 1977 « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations » dans H. Giles, *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, London, Academic Press, p. 307-348.
- GROSJEAN, François 1982 *Life With Two Languages : An Introduction to Bilingualism*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- GUMPERZ, John J. 1972 « Sociolinguistics and Communication in Small Groups » dans J.B. Pride et J. Holmes, *Sociolinguistics. Selected Readings*, Harmondsworth, Penguin, p. 203-224.

- HAMERS, Josiane F. et Michel BLANC 1983 *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- HAMERS, Josiane F. et Michel BLANC 2000 *Bilingualism and Bilinguality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2^e édition.
- HAMERS, Josiane F. et Kirsten HUMMEL 1994 « The francophones of Québec : language policies and language use », *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 : 127-152.
- HELLER, M. et L. LÉVY 1994 « Les contradictions des mariages linguistiquement mixtes : stratégies des femmes franco-ontariennes », *Langage et société* mars 1994 : 53-88.
- HOLMES, Janet 1992 *An Introduction to Sociolinguistics*, London, Longman.
- HUDSON, R.A. 1996 *Sociolinguistics*, New-York, Cambridge University Press, 2^e édition.
- LABOV, William 1972 « Some principles of linguistic methodology », *Language in Society* 1: 97-120.
- LABOV, William 1976 *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LABOV, William 1984 « Field Methods of the Project on Linguistic Change and Variation » dans J. Baugh et J. Sherzer, *Language in Use : Readings in Sociolinguistics*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, p.28-53.
- LABRIE, N. et R. CLÉMENT 1986 « Ethnolinguistic Vitality, Self-Confidence and Second Language Proficiency : An Investigation », *Journal of Multicultural and Multilingual Development* 7-4 : 269-282.
- LAMBERT, Wallace E., Hannah FRANKEL et G. Richard TUCKER 1966 « Judging Personality Through Speech : A French-Canadian Example », *Journal of Communication* 16 : 305-321.
- LAMBERT, W. E., R. HODGSON, R. C. GARDNER et S. FILLENBAUM 1980 « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60 : 44-51.
- LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD 1992 « Ethnolinguistic Vitality and the Bilingual Development of Minority and Majority Group Students » dans W. Fase, K. Jaspaert, K. et S. Kroon, *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p. 223-251.

- LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD 1994a « The Acadians of New Brunswick : demolinguistic realities and the vitality of the French language », *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 : 181-215.
- LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD 1994b « Introduction. Ethnolinguistic vitality : a viable construct », *International Journal of the Sociology of Language* 108 : 5-13.
- LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD 1994c « Diglossia, ethnolinguistic vitality, and language behavior », *International Journal of the Sociology of Language* 108 : 15-42.
- LAPPIN, Kerry 1981 *Attitudes des Montréalais vis-à-vis des traits phonétiques du français parlé à Montréal : étude sociolinguistique*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- LAUR, Elke 2001 *Perceptions linguistiques à Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- LE CLERCQ, Chrestien 1999 *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, édition critique sous la direction de Réal Ouellet.
- LEHISTE, Ilse 1988 *Lectures on Language Contact*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- MARMEN, Louise et Jean-Pierre CORBEIL 1996 *Les langues au Canada : Recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- MARTIN, Paul-Louis et Gilles ROUSSEAU 1978 *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Montréal, Librairie Beauchemin.
- McCONNELL, Grant D. et Jean-Denis GENDRON 1988 *Dimensions et mesure de la vitalité linguistique*, Québec, CIRB, publication G-9.
- MILROY, Lesley 1980 *Language and Social Networks*, Oxford, Basil Blackwell.
- MILROY, Lesley 1987 *Observing and Analyzing Natural Language : A Critical Account of Sociolinguistic Method*, Oxford, Basil Blackwell.
- MINISTÈRE DE LA JUSTICE 1998 *Lois linguistiques du Canada annotées*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- MOREAU, Marie-Louise 1990 « Quelle langue pour leurs enfants? Diola, français et wolof dans l'imaginaire d'adolescents diolas scolarisés », *Plurilinguismes 2* : 166-206.

- MOREAU, Marie-Louise 1994 « Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouye à l'égard du wolof », *Langage et société* 68 : 63-88.
- MOUGEON, Raymond 1994 « Interventions gouvernementales en faveur du français au Québec et en Ontario », *Langage et société* 67 : 37-52.
- MOUGEON, R. et E. BENIAK 1994 « Bilingualism, language shift, and institutional support for French : the case of the Franco-Ontarians », *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 : 99-126.
- MOUGEON, Raymond, E. BENIAK et D. VALOIS 1985 « A sociolinguistic study of language contact, shift, and change », *Linguistics* 23 : 455-487.
- NELSON, John E. et Jacques J. REBUFFOT 1984 « A Sociolinguistic Study of Montreal », *La Revue canadienne des langues vivantes* 40-3 : 360-373.
- Le Nouveau Petit Robert* 1995 Paris, Le Robert.
- OLYNYK, M., D. SANKOFF et A. d'ANGLEJAN 1983 « Second Language Fluency and the Subjective Evaluation of Officer Cadets in a Military College », *Studies in Second Language Acquisition* 5-2 : 213-249.
- PAULSTON, Christina Bratt 1992 « Linguistic Minorities and Language Policies » dans W. Fase, K. Jaspaert et S. Kroon, *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p.55-79.
- Petit Larousse en couleurs* 1990 Paris, Larousse.
- PICOLET-CRÉPAULT, Agnès 1993 « Bilinguisme additif ou soustractif chez les enfants de 6 ans dans une école du Sud-est du Nouveau-Brunswick » dans P. Drouin, C. Guilbault, L. Thibault et L. Tremblay, *Actes des 7^e Journées de linguistique*, Québec, CIRAL, publication B-192, p. 125-129.
- PIERSON, Herbert D. 1994 « Ethnolinguistic vitality during a period of decolonization without independence : perceived vitality in Hong Kong », *International Journal of the Sociology of Language* 108 : 43-61.
- PLOURDE, Michel et coll. 2000 *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Saint-Laurent et Sainte-Foy, Fides et Les Publications du Québec.
- POPLACK, S., D. SANKOFF et C. MILLER 1988 « The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation », *Linguistics* 26 : 47-104.
- ROY, Charles-Eugène et Lucien BRAULT 1934 *Historical Gaspé*, Québec, Au Moulin des lettres.

- SACHDEV, Itesh et Richard BOURHIS 1990 « Bilinguality and Multilinguality » dans H. Giles et W.P. Robinson, *Handbook of Language and Social Psychology*, Chichester, John Wiley, p. 293-308.
- SANKOFF, David 1988 « Problems of Representativeness » dans U. Ammon, N. Dittmar et K. Mattheier, *Sociolinguistics : An International Handbook of the Science of Language and Society*, Berlin, De Gruyter, p.899-903.
- SEGALOWITZ, N. et E. GATBONTON 1977 « Studies of the Nonfluent Bilingual » dans P. Hornby, *Bilingualism. Psychological, Social and Educational Implications*, New York , Academic Press, p. 77-89.
- STARETS Moshé 1991 *Les attitudes des parents acadiens néo-écossais à l'égard du français et de l'anglais au Canada*, Québec, CIRAL, publication G-11.
- TRUDGILL, Peter 2002 *Sociolinguistic Variation and Change*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
- VARRO, Gabrielle 1998 « Does bilingualism survive the second generation? Three generations of French-American families in France », *International Journal of the Sociology of Language* 133 : 105-128.
- WADDELL, Eric et Gary CALDWELL 1982 *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- WARDHAUGH, Ronald 1983 *Language and Nationhood : The Canadian Experience*, Vancouver, New Star Books.
- WARDHAUGH, Ronald 1986 *An Introduction to Sociolinguistics*, Oxford, Basil Blackwell.
- WILLIAMS, Glyn 1992 *Sociolinguistics : A Sociological Critique*, London, Routledge.
- WILLIAMSON, Robert C. 1991 *Minority Languages and Bilingualism : Case Studies in Maintenance and Shift*, Norwood, Ablex.

Sites Internet

Bibliothèque et Archives Canada :

<http://www.collectionscanada.ca/index-f.html>

Bienvenue en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine :

<http://www.gaspesie-les-iles.org/gaspesie.htm>

La Nouvelle-France, Ressources françaises :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/nllefce/fr/>

La table communautaire :

<http://www.buildingcommunities.ca>

Le Québec... Une odyssée de 1608 à 2000 :

<http://www.classomption.qc.ca/labergef/lambert/index.htm>

Relations internationales Québec :

<http://www.mri.gouv.qc.ca>

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/>

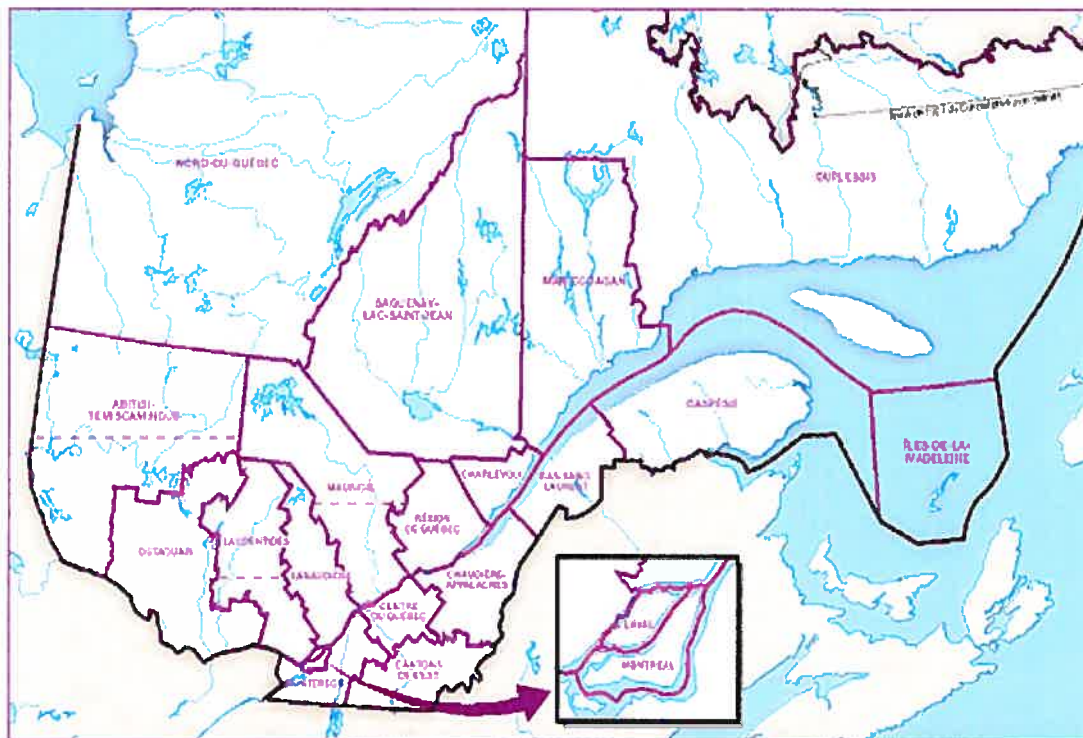
Statistique Canada, faits saillants, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/pdf3/reg11_3-2.pdf

Trésor de la langue française au Québec, Histoire du français au Québec :

<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/francophonie/histfrnqc.htm>

Annexes

Annexe I : Cartes**Carte 1 : Carte du Québec****Source :**

http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/carte_routiere/index.asp

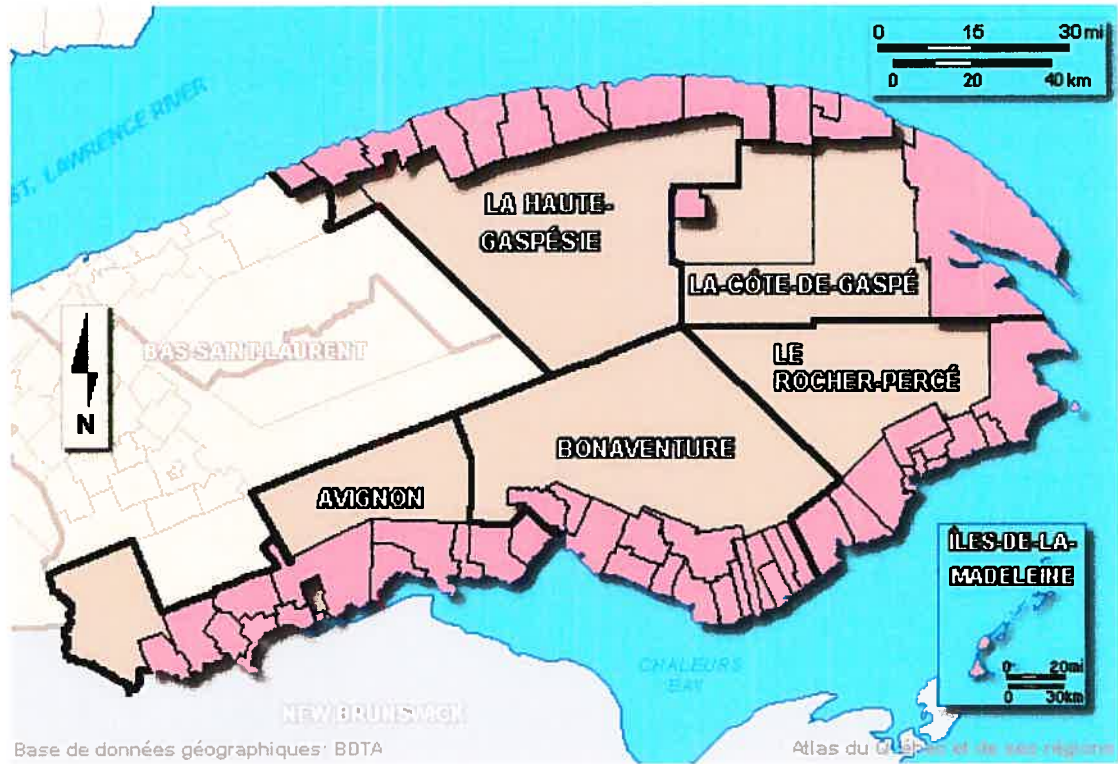
Carte 2 : Carte de la Gaspésie I



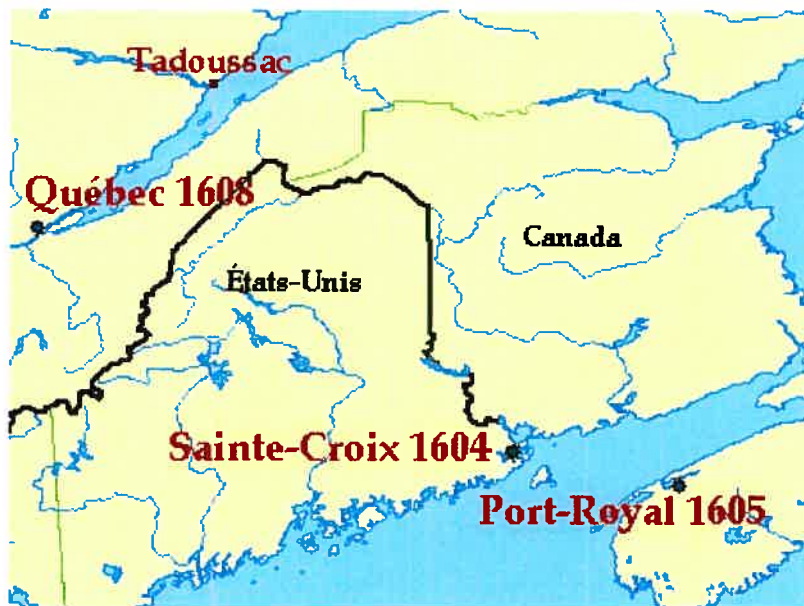
Source :

http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/carte_routiere/index.asp

Carte 3 : La région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

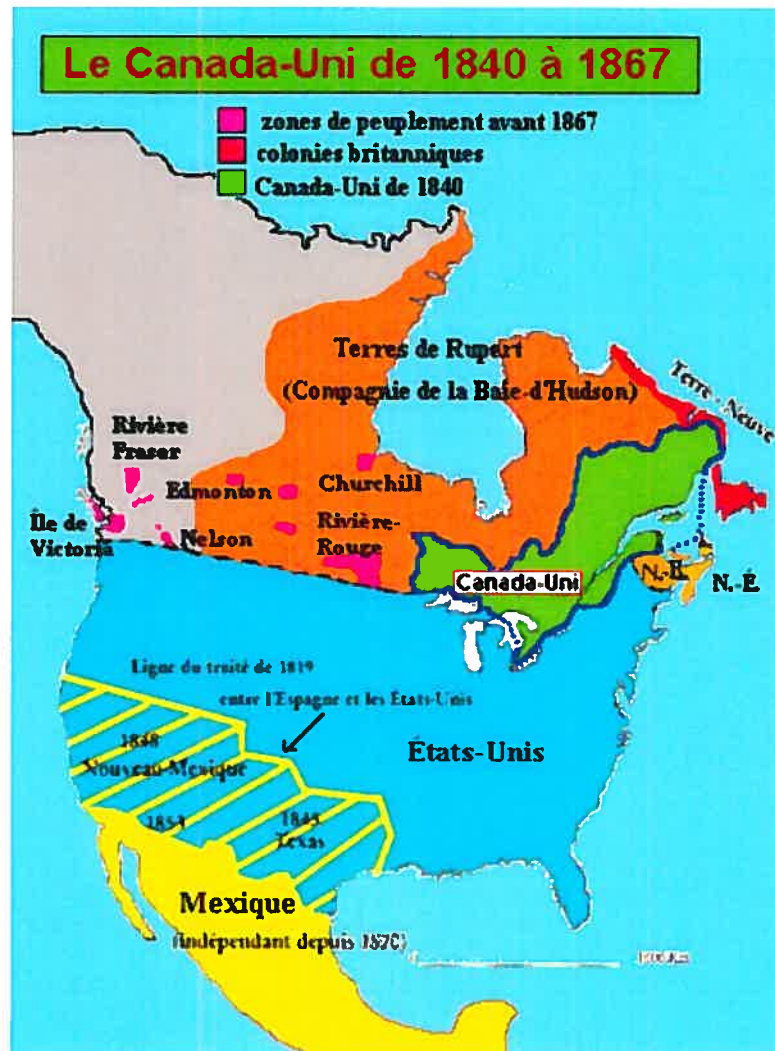


Source : Statistique Canada

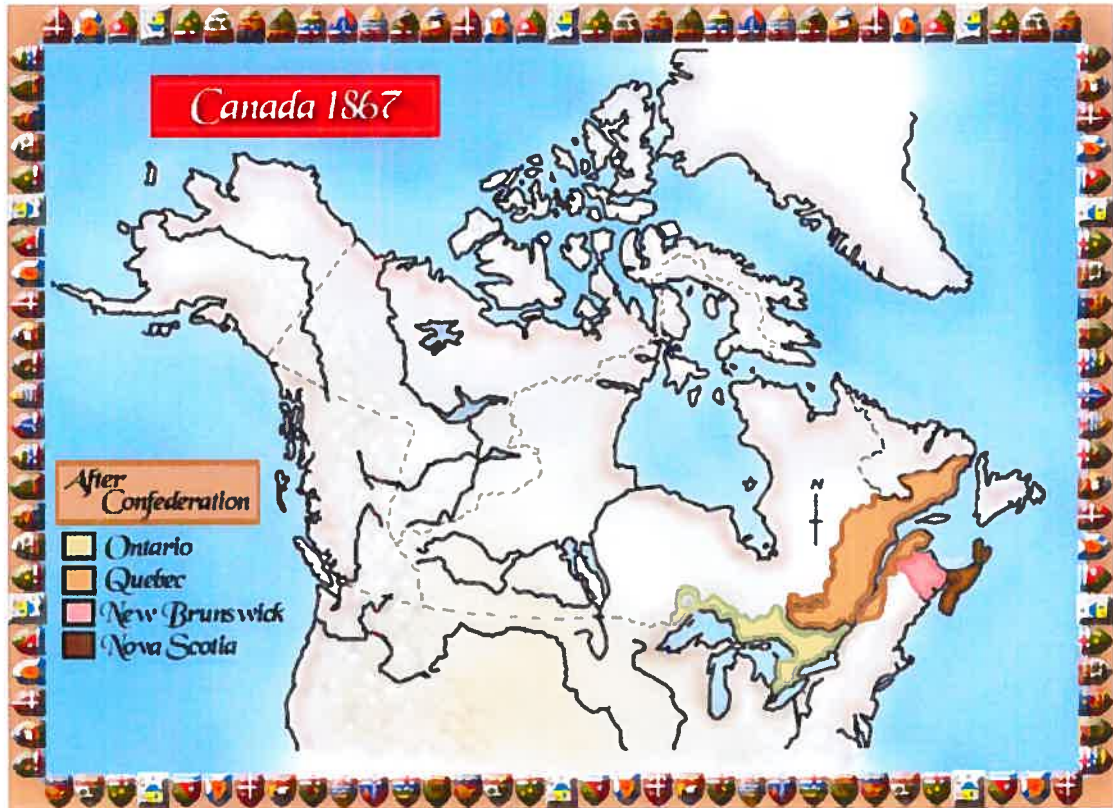
Carte 4 : Île Sainte-Croix et Port-Royal

Source : <http://www.ifrance.com/dugua-demons/page04a-fondations.htm>

Carte 6 : Canada-Uni



Source : <http://www.tu-dresden.de/sulcifra/GeschQuebec/Textes/1840-67.html>

Carte 7 : Le Canada confédéré (1867)

Source : <http://www.nlc-bnc.ca/2/2/h2-1935-e.html>

Annexe II : Tableau récapitulatif des études québécoises sur le bilinguisme

Laur (2001)
Méthodologie Questionnaire auto-administré
Sujets 352 participants faisant partie d'un échantillon aléatoire et représentatif de la population de l'île de Montréal
Description de l'étude Déterminer les facteurs qui influencent la différenciation des perceptions linguistiques à Montréal; On étudie et analyse les appartenances à des groupes (linguistiques, sociaux, identitaires) en fonction de l'influence qu'ils exercent sur cette différenciation
Aperçu des résultats Les déclencheurs de perceptions différentielles (e.g. l'origine) n'influencent pas directement les perceptions mais via différentes identifications (e.g. régionales, linguistiques); La LM est moins prédictive que prévu, mais elle influence aussi les perceptions à travers des identifications choisies; Les perceptions linguistiques varient surtout en fonction de l'association socio-économique que les langues véhiculent et de la place normative et sociale qu'elles occupent au sein de la communauté;
Landry et Allard (1992)
Méthodologie Rencontres tenues sur 2 jours et totalisant 5 périodes de 50 minutes (3 le jour 1 et 2 le jour 2); Tests de closure français et anglais (20 min.), tests d'aptitude non verbale (25 min.) et questionnaires avec temps de réponse illimité
Sujets 1189 étudiants de 12 ^e année divisés en 6 groupes selon la VEL de la région; Participants de minorité francophone venant de 8 écoles du NB, de la NÉ et de l'IPÉ; Participants de majorité francophone venant de 3 écoles de Rivière-du-Loup; Participants de majorité anglophone venant de 4 écoles de Moncton; Les participants étaient divisés selon un continuum de VEL
Description de l'étude Décrire les conditions qui mènent au bilinguisme pour des groupes minoritaires et majoritaires
Aperçu des résultats Les résultats empiriques appuient le modèle théorique présenté et démontrent que les groupes majoritaires sont dominants en L1 selon tous les tests, mais les francophones sont un peu plus bilingues que les anglophones; La bilinguïté et le bilinguisme sont plutôt une question de lieu, de location géographique; Atteindre un bilinguisme additif n'est pas pareil pour les groupes majoritaires et minoritaires
Cartwright (1987)
Méthodologie Questionnaire avec une échelle de valeur
Sujets 130 franco. et 438 anglophones répartis en quatre groupes d'âge dans la région des Cantons de l'Est
Description de l'étude Étudier et expliquer les changements qui ont lieu au Québec en ce qui concerne les contacts langagiers entre la minorité anglophone et la majorité francophone depuis l'implantation des lois linguistiques comme la Loi 101
Aperçu des résultats Les résultats corroborent les résultats de Statistique Canada et démontrent que les jeunes anglophones s'accoutument aux caractéristiques francophones de la société québécoise; Ils

ont une plus grande habileté en L2 et l'utilisent plus fréquemment au travail et avec les amis que les anglophones plus âgés; Leurs interactions et leurs attitudes avec et envers la majorité francophone du Québec ont augmenté et se sont améliorées
Labrie et Clément (1986)
Méthodologie Questionnaires, différents tests à échelles de valeur concernant la VEL, les attitudes, la motivation, la confiance en soi, la compétence en L2 et l'usage linguistique
Sujets 95 francophones de 9 ^e année vivant en milieu biculturel à Moncton, et allant à l'école française
Description de l'étude Examiner le rôle de la VEL dans l'apprentissage d'une L2
Aperçu des résultats Contact avec des anglophones et la confiance en ses habiletés en langue seconde augmentaient la compétence en L2
Nelson et Rebuffot (1984)
Méthodologie Questionnaire bilingue de 12 questions et quelques entrevues individuelles réalisées dans les plus petits magasins
Sujets 143 participants dont 102 francophones, 22 anglophones et 19 allophones travaillant dans des magasins à rayons du centre ville de Montréal, de Brossard et de Ville Saint-Laurent
Description de l'étude Obtenir et analyser de l'information à propos des choix linguistiques et des comportements langagiers
Aperçu des résultats Même si le français semble avoir un rôle prédominant dans les interactions, le choix linguistique est plus souvent influencé par le besoin de communiquer et de vendre un produit (donc changement dans la langue du client) que par une loyauté linguistique ou une législation provinciale
Bourhis (1983)
Méthodologie Questionnaire socioling. où les participants répondent selon une échelle de valeur; Questionnaire en français pour les francophones et en anglais pour les anglophones
Sujets 65 étudiants anglophones (A) et 65 étudiants francophones (F) de deuxième année d'université à l'U. McGill et à l'U. de Montréal nés au Québec et qui y ont vécu la majeure partie de leur vie
Description de l'étude Étudier l'impact de lois linguistiques comme la Loi 101 sur les attitudes et les comportements langagiers lors de contacts intergroupes entre les anglophones et les francophones dans la région urbaine de Montréal
Aperçu des résultats Les résultats ont démontré que les F et les A ne partageaient pas les mêmes attitudes à propos de l'usage linguistique à Montréal : les A étaient plus enclins à utiliser le français avec des interlocuteurs francophones que les F étaient enclins à utiliser l'anglais avec des interlocuteurs anglophones; Plus de F disent être bilingues en anglais (57%) que d'A en français (37%); 84% des A s'identifient principalement comme étant <i>Canadian</i> (62%) ou <i>English Canadian</i> (22%) alors que seulement 14% des F s'identifient comme étant <i>Canadien</i> (3%) ou <i>Canadien français</i> (11%); 86% des F s'identifient comme étant principalement <i>Québécois</i> et seulement

1 A s'identifie comme étant *Quebecker*; La plupart des F et des A disent avoir une habileté moyenne (*moderately fluent*) pour parler leur L2; Les F sont plus déterminés à envoyer leurs enfants à l'école unilingue française que les A à l'école unilingue anglaise; Les F sont fortement d'accord avec la Loi 101 alors que les A sont fortement en désaccord; Les A et les F parlent fréquemment leur L1, mais les A utilisent plus fréquemment leur L2 que les F; Les A ont plus tendance à commencer une conversation en L2 au magasin que les F

Olynyk, Sankoff et d'Anglejan (1983)

Méthodologie

Test du locuteur masqué; 10 personnes ont été enregistrées en 3 situations différentes (anglaise planifiée, française non planifiée et anglaise non planifiée); Segments en L1 et L2 de 15 secondes sont écoutés par les juges qui répondent ensuite à un questionnaire concernant 3 domaines (ling., social et professionnel) selon une échelle de valeur

Sujets

Les locuteurs sont 10 cadets masculins entre 19 et 21 ans, francophones, ayant étudié l'anglais 5 ans à l'école secondaire; Les juges sont 86 hommes venant de 2 collèges militaires dans une province anglaise (francophones et anglophones de divers niveaux de L2)

Description de l'étude

Examiner le rôle de l'habileté langagière (performance) dans des jugements subjectifs de la compétence linguistique, sociale et professionnelle de bilingues adultes dans un contexte militaire;

Aperçu des résultats

Juges évaluent les sujets plus positivement dans leur propre L1 que dans leur L2; Les locuteurs ayant une plus grande compétence (*high fluency*) étaient mieux évalués que les autres locuteurs; Les réactions des juges variaient aussi selon leur degré de bilinguisme et leur appartenance à un groupe soit minoritaire soit majoritaire : lorsque le degré de bilinguisme des juges anglophones augmentait, ceux-ci donnaient moins de poids à la langue alors que c'était l'inverse pour les juges francophones

Lambert, Frankel et Tucker (1966)

Méthodologie

Test du locuteur masqué; Questionnaire à échelle de valeur pour évaluer le bilinguisme des juges

Sujets

6 locuteurs parfaitement bilingues; Les juges sont 373 Canadiennes françaises de deux souches scolaires différentes (écoles publiques et collège privé) réparties en 4 groupes d'âge (9 à 18), et venant de Montréal

Description de l'étude

Déterminer quand et comment se développe le contexte permettant au complexe d'infériorité envers son propre groupe ethnique de se développer

Aperçu des résultats

Préférences envers les locuteurs anglophones apparaissent vers 12 ans et se maintiennent par la suite, spécialement chez les juges venant du collège privé;
Similarité mais moins marquée chez les juges venant de l'école publique

Annexe III : Questionnaire d'enquête

1. De quel sexe êtes-vous?

- Masculin Féminin

2. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- 25 ans et moins
 26 à 35 ans
 36 à 50 ans
 51 ans et plus

3. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez complété?

- Primaire
 Secondaire
 Cégep
 Université
 Autre (précisez) _____

4. Quelle est votre principale occupation?

5. Quelle est votre langue maternelle (première langue parlée et encore comprise)?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

6. Quelle est la langue maternelle de votre conjoint (e)?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____
 Pas de conjoint (e)

7. Êtes-vous né (e) à New Carlisle?

- Oui Non

- Si non, où êtes-vous né (e)? _____
- Depuis combien de temps habitez-vous à New Carlisle? _____

8. Est-ce que vos parents sont nés à New Carlisle?

- Père Oui Non
Mère Oui Non

- Si non, où sont-ils nés? (si vous le savez)
Père _____ Mère _____

- Depuis combien de temps habitent-ils à New Carlisle? (si vous le savez)

Père _____ Mère _____

9. Avez-vous été élevé (e) dans une religion?

Oui Non

- Si oui, laquelle?

Catholique Anglicane Presbytérienne Unie
 Autre (précisez) _____

- En quelle langue se déroulaient habituellement les services religieux?

Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

- Est-ce que vous pratiquez toujours cette religion?

Oui Non

10. Avez-vous des enfants?

Oui Non

- Si oui, combien? _____

11. Est-ce que vos ancêtres sont?

Maternels

Loyalistes (Américains)
 Britanniques
 Français
 Autre (précisez) _____
 Je ne sais pas

Paternels

Loyalistes (Américains)
 Britanniques
 Français
 Autre (précisez) _____
 Je ne sais pas

12. Vous avez fait vos études (répondez s'il y a lieu)?

Primaires	<input type="checkbox"/> En français	<input type="checkbox"/> En anglais	<input type="checkbox"/> En français et en anglais
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____			
Secondaires	<input type="checkbox"/> En français	<input type="checkbox"/> En anglais	<input type="checkbox"/> En français et en anglais
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____			
Collégiales	<input type="checkbox"/> En français	<input type="checkbox"/> En anglais	<input type="checkbox"/> En français et en anglais
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____			
Universitaires	<input type="checkbox"/> En français	<input type="checkbox"/> En anglais	<input type="checkbox"/> En français et en anglais
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____			
Autres	<input type="checkbox"/> En français	<input type="checkbox"/> En anglais	<input type="checkbox"/> En français et en anglais
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____			

13. Vos enfants vont (ou sont allés) à l'école (répondez s'il y a lieu)?*Enfant 1* Âge _____**Primaire**

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

Secondaire

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

Enfant 2 Âge _____**Primaire**

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

Secondaire

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

Enfant 3 Âge _____**Primaire**

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

Secondaire

- Française Anglaise Française avec programme bilingue
 Anglaise avec programme bilingue Autre (précisez) _____

(Si vous avez besoin de plus d'espace, vous pouvez écrire à l'endos de la feuille)

14. Quelle langue utilisez-vous habituellement (répondez s'il y a lieu)

• Avec votre conjoint (e)?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

• Avec vos enfants?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

• Avec vos parents?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

• Avec vos frères et sœurs?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

• Avec vos amis?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

• Au travail?

- Français Anglais Français et anglais Autre (précisez) _____

15. Avez-vous des amis proches qui ont une langue maternelle différente de la vôtre?

- Aucun
 Quelques-uns
 Plusieurs

- Dans quelle langue communiquez-vous **habituellement** avec ces amis?

En français En anglais En anglais et en français Autre (précisez) _____

16. Comment décrivez-vous vos habiletés dans votre langue seconde?

Écoute	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Très bonne
Lecture	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Très bonne
Parler	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Très bonne
Écriture	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Très bonne

17. Où avez-vous appris votre langue seconde?

	Pas du tout	Moyennement	Principalement
Maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (précisez) _____			

18. Considérez-vous que vous parlez votre langue maternelle?

Peu ou pas du tout Souvent Tout le temps ou presque

- Considérez-vous que vous parlez votre langue seconde?

Peu ou pas du tout Souvent Tout le temps ou presque

19. Est-ce que vous parlez votre langue maternelle?

À la maison	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
Au travail	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
Avec vos amis	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
En ville	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque

- Est-ce que vous parlez votre langue seconde?

À la maison	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
Au travail	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
Avec vos amis	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque
En ville	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Toujours ou presque

20. Dans un magasin, dans quelle langue entamez-vous la conversation habituellement?

En français En anglais Ça dépend (précisez) _____

21. Le *code-switching* est un phénomène qui se définit comme une alternance entre deux langues ou plus dans une conversation (par exemple : *Hier je suis allé à l'épicerie to buy some bread*). Selon vos observations, est-ce que ce phénomène est présent à New Carlisle?

Oui, beaucoup Oui, parfois Non

• **Est-ce que vous utilisez ce mode d'expression?**

Oui, beaucoup Oui, parfois Non

22. La plupart du temps, vous écoutez la télévision

En français En anglais En français et en anglais Non pertinent

23. La plupart du temps, vous écoutez la radio

En français En anglais En français et en anglais Non pertinent

24. La plupart du temps, vous lisez

En français En anglais En français et en anglais Non pertinent

25. Faites-vous partie de groupes sportifs, sociaux et/ou organismes? Si oui, dans quelle langue se déroulent les activités?

	Oui	Non	Français	Anglais	Français + anglais
Clubs sportifs (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clubs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Âge d'or	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Légion Canadienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-IODE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Optimiste	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Lions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Chevaliers de Colomb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Filles d'Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Fermières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26. Croyez-vous que New Carlisle offre assez de services (municipaux, gouvernementaux, éducatifs, etc.)?

En français Oui Non Je ne sais pas
 En anglais Oui Non Je ne sais pas

27. Seriez-vous d'accord pour que la maison où René Lévesque a grandi devienne un musée?

- Oui Non Je ne sais pas Sans opinion

28. Avez-vous déjà visité le musée Hamilton à New Carlisle?

- Oui Non

29. En 1977, la loi 101 a fait du français la langue officielle du Québec.

- **Êtes-vous d'accord avec cette loi?**

- Oui Non Sans opinion

- **Avez-vous observé des changements dans votre environnement physique ou personnel depuis cette loi?**

- Oui Non

- **Avant 1977, l'affichage était surtout**

- En français En anglais Moitié-moitié

- **Depuis 1977, l'affichage est surtout**

- En français En anglais Moitié-moitié

30. Quand vous étiez petit (e), quelle langue préféreriez-vous?

- Le français L'anglais Sans opinion

- **Aujourd'hui, quelle langue préférez-vous?**

- Le français L'anglais Sans opinion

31. Selon vous, quelle est la proportion d'anglophones et de francophones à New Carlisle?

- 50% ($\frac{1}{2}$) de francophones et 50% ($\frac{1}{2}$) d'anglophones
 30% ($\frac{1}{3}$) de francophones et 70% ($\frac{2}{3}$) d'anglophones
 70% ($\frac{2}{3}$) de francophones et 30% ($\frac{1}{3}$) d'anglophones

32. Comment vous identifiez-vous principalement?

- Gaspésien (ne)
 Québécois (e)
 Canadien (ne)
 Canadien (ne)-français (e)
 Autre (précisez) _____

33. Pensez-vous que les jeunes anglophones et francophones d'aujourd'hui sont plus bilingues que leurs parents et grands-parents?

- Oui Non Je ne sais pas

34. Croyez-vous que ce soit nécessaire d'être bilingue pour vivre à New Carlisle?

- Absolument Ça aide Non, pas du tout

35. Êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants? (tirés du questionnaire de Laur 2001)

- « Les anglophones et les francophones sont très différents »

- Pas du tout d'accord Moyennement d'accord Tout à fait d'accord

- « Les anglophones ne se mélangent pas facilement avec les francophones »

- Pas du tout d'accord Moyennement d'accord Tout à fait d'accord

- « Les francophones ont souvent des postes moins haut placés que les anglophones »

- Pas du tout d'accord Moyennement d'accord Tout à fait d'accord

- « Il est plus facile de trouver un emploi si l'on parle l'anglais »

- Pas du tout d'accord Moyennement d'accord Tout à fait d'accord

- « Pour réussir dans la vie, il faut savoir parler l'anglais »

- Pas du tout d'accord Moyennement d'accord Tout à fait d'accord

36. Mises en situation (tirées d'un questionnaire de sociolinguistique utilisé dans le cours ANT 3612)

- Quelle langue utilisez-vous principalement quand (choisissez la langue que vous utilisez le plus souvent)

Vous répondez au téléphone?

- Français Anglais

Vous êtes témoin d'une situation où quelqu'un court un grave danger et vous voulez l'avertir?

- Français Anglais

Vous vous cognez très fort le petit orteil?

- Français Anglais

Vous voulez insulter quelqu'un?

- Français Anglais

Vous êtes seul (e) en voiture, vous êtes pressé (e), et la personne devant vous va très lentement?

Français Anglais Je ne conduis pas

- **Habituellement, dans quelle langue (choisissez la langue que vous utilisez le plus souvent)**

Donnez-vous un surnom doux à quelqu'un?

Français Anglais

Parlez-vous à vos animaux domestiques?

Français Anglais Je n'ai pas d'animaux domestiques

Faites-vous un calcul mental rapide?

Français Anglais

Lisez-vous une recette?

Français Anglais

Identifiez-vous plus facilement les noms d'arbres, de fleurs, d'animaux, etc.?

Français Anglais

Ecrieriez-vous vos pensées si vous teniez un journal intime?

Français Anglais

Annexe IV : Les résultats en tableaux

Question 1 : De quel sexe êtes-vous?

	Masculin	Féminin
Francophones	7 (30,4%)	16 (69,6%)
Anglophones	8 (32%)	17 (68%)
Total	15 (31,2%)	33 (68,8%)

Question 2 : Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

	25 -	26-35	36-50	51 +
Francophones	0	4 (17,4%)	5 (21,7%)	14 (60,9%)
Anglophones	2 (8%)	4 (16%)	12 (48%)	7 (28%)
Total	2 (4,2%)	8 (16,7%)	17 (35,4%)	21 (43,7%)

Question 3 : Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez complété?

	Primaire	Secondaire	Cégep	Université	Autre
Francophones	0	9 (39,1%)	4 (17,4%)	6 (26,1%)	4 (17,4%)
Anglophones	1 (4%)	13 (52%)	4 (16%)	7 (28%)	0
Total	1 (2,1%)	22 (45,8%)	8 (16,7%)	13 (27,1%)	4 (8,3%)

Question 4 : Quelle est votre principale occupation? N/A

Question 5 : Quelle est votre langue maternelle (première langue parlée et encore comprise)?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	19 (82,6%)	1 (4,3%)	3 (13%)
Anglophones	0	23 (92%)	2 (8%)
Total	19 (39,6%)	24 (50%)	5 (10,4%)

Question 6 : Quelle est la langue maternelle de votre conjoint (e)?

	Français	Anglais	Français + anglais	Pas de conjoint
Francophones	12 (52,2%)	6 (26,1%)	1 (4,3%)	4 (17,4%)
Anglophones	5 (20%)	14 (56%)	1 (4%)	5 (20%)
Total	17 (35,4%)	20 (41,7%)	2 (4,2%)	9 (18,7%)

Question 7 : Êtes-vous né (e) à New Carlisle?

	Oui	Non
Francophones	7 (30,4%)	16 (69,7%)
Anglophones	12 (48%)	13 (52%)
Total	19 (39,6%)	29 (60,4%)

- Si non, où êtes-vous né (e)? N/A

- Depuis combien de temps habitez-vous à New Carlisle? N/A

Question 8 : Est-ce que vos parents sont nés à New Carlisle? N/A

- Si non, où sont-ils nés? (si vous le savez) N/A
- Depuis combien de temps habitent-ils à New Carlisle? (si vous le savez) N/A

Question 9 : Avez-vous été élevé dans une religion?

	Catholique	Anglicane	Presbytérienne	Unie	Autre	Non
Franco.	23 (100%)	0	0	0	0	0
Anglo.	4 (16%)	11 (44%)	3 (12%)	2 (8%)	3 (12%)	2 (8%)

- En quelle langue se déroulaient habituellement les services religieux?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	19 (82,6%)	0	4 (17,4%)
Anglophones	3 (13%)	20 (87%)	0

- Est-ce que vous pratiquez toujours cette religion?

	Oui	Non
Francophones	21 (91,3%)	2 (8,7%)
Anglophones	16 (64%)	7 (36%)

Question 10 : Avez-vous des enfants?

	Oui	Non
Francophones	20 (87%)	3 (13%)
Anglophones	22 (88%)	3 (12%)

- Si oui, combien? N/A

Question 11 : Est-ce que vos ancêtres sont...?

	Loyalistes	Britanniques	Français	Autre	Je ne sais pas
Francophones					
Maternels	1 (4,3%)	2 (8,7%)	14 (60,9%)	2 (8,7%)	4 (17,4%)
Paternels	0	2 (8,7%)	12 (52,2%)	6 (26,1%)	3 (13%)
Total franco.	1 (2,2%)	4 (8,7%)	26 (56,5%)	8 (17,4%)	7 (15,2%)
Anglophones					
Maternels	6 (20%)	8 (26,7%)	5 (16,7%)	4 (13,3%)	7 (23,3%)
Paternels	6 (22,2%)	4 (14,8%)	5 (18,5%)	4 (14,8%)	8 (29,6%)
Total anglo.	12 (21,1%)	12 (21,1%)	10 (17,5%)	8 (14%)	15 (26,3%)
Total	13 (12,6%)	16 (15,5%)	36 (35%)	16 (15,5%)	22 (21,4%)

Question 12 : Vous avez fait vos études...en... (répondez s'il y a lieu)?

		Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	Primaires	22 (95,7%)	0	1 (4,3%)
	Secondaires	21 (91,3%)	0	2 (8,7%)
	Collégiales	8 (88,9%)	0	1 (11,1%)
	Universitaires	3 (60%)	1 (20%)	1 (20%)
	Autres	4 (66,7%)	1 (16,7%)	1 (16,7%)
Total		87,9%	3%	9,1%
Anglophones	Primaires	0	25 (100%)	0
	Secondaires	0	23 (100%)	0
	Collégiales	0	8 (88,9%)	1 (11,1%)
	Universitaires	1 (14,3%)	6 (85,7%)	0
	Autres	1 (25%)	3 (75%)	0
Total		2,9%	95,8%	1,3%

Question 13 : Vos enfants vont (ou sont allés) à l'école...en... (répondez s'il y a lieu)?

		Français	Anglais	Français-bilingue	Anglais-bilingue
Enfants des franco.	Primaire	42 (75%)	0	8 (14,3%)	6 (10,7%)
	Secondaire	39 (72,2%)	1 (1,9%)	9 (16,7%)	5 (9,2%)
Total des enfants franco.		73,6%	0,9%	15,5%	10%
Enfants des anglo.	Primaire	8 (20%)	25 (62,5%)	0	7 (17,5%)
	Secondaire	5 (15,1%)	22 (66,7%)	0	6 (18,2%)
Total des enfants anglo.		17,8%	64,4%	0	17,8%

Question 14 : Quelle langue utilisez-vous habituellement avec (répondez s'il y a lieu)?

		Français	Anglais	Français + anglais
Franco.	Votre conjoint	9 (50%)	5 (27,8%)	4 (22,2%)
	Vos enfants	9 (45%)	1 (5%)	10 (50%)
	Vos parents	16 (76,2%)	0	5 (23,8%)
	Vos frères et sœurs	19 (86,4%)	0	3 (13,6%)
	Vos amis	7 (31,8%)	0	15 (68,2%)
	Au travail	3 (15%)	1 (5%)	16 (80%)
Total		51,2%	5,7%	43,1%
Anglo.	Votre conjoint	1 (4,8%)	19 (90,5%)	1 (4,8%)
	Vos enfants	0	20 (90,9%)	2 (9,1%)
	Vos parents	0	22 (95,7%)	1 (4,3%)
	Vos frères et sœurs	0	22 (95,7%)	1 (4,3%)
	Vos amis	0	13 (52%)	12 (48%)
	Au travail	1 (4%)	10 (40%)	14 (56%)
Total		1,4%	76,3%	22,3%

Question 15 : Avez-vous des amis proches qui ont une langue maternelle différente de la vôtre?

	Aucun	Quelques-uns	Plusieurs
Francophones	4 (17,4%)	9 (39,1%)	10 (43,5%)
Anglophones	4 (16%)	13 (52%)	8 (32%)

- Dans quelle langue communiquez-vous habituellement avec ces amis?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	3 (15,8%)	4 (21%)	12 (63,2%)
Anglophones	3 (14,3%)	6 (28,6%)	12 (57,1%)

Question 16 : Comment décrivez-vous vos habiletés dans votre langue seconde?

		Faible	Moyenne	Très bonne
Francophones	Écoute	0	7 (30,4%)	16 (69,6%)
	Lecture	0	7 (30,4%)	16 (69,6%)
	Parler	1 (4,3%)	7 (30,4%)	15 (65,2%)
	Écriture	3 (13%)	5 (21,7%)	15 (65,2%)
Total		4,3%	28,3%	67,4%
Anglophones	Écoute	1 (4%)	13 (52%)	11 (44%)
	Lecture	7 (28%)	13 (52%)	5 (20%)
	Parler	3 (12%)	16 (64%)	6 (24%)
	Écriture	12 (48%)	11 (44%)	2 (8%)
Total		23%	53%	24%

Question 17 : Où avez-vous appris votre langue seconde?

		Pas du tout	Moyennement	Principalement
Francophones	Maison	4 (30,8%)	4 (30,8%)	5 (38,4%)
	École	3 (21,4%)	9 (64,3%)	2 (14,3%)
	Travail	2 (11,1%)	8 (44,4%)	8 (44,4%)
	Amis	3 (21,4%)	1 (7,1%)	10 (71,4%)
Anglophones	Maison	15 (68,2%)	6 (27,3%)	1 (4,5%)
	École	3 (12,5%)	13 (54,2%)	8 (33,3%)
	Travail	0	12 (50%)	12 (50%)
	Amis	2 (8%)	12 (48%)	11 (44%)

Question 18 : Considérez-vous que vous parlez votre langue maternelle...?

	Peu ou pas du tout	Souvent	Tout le temps ou presque
Francophones	0	8 (34,8%)	15 (65,2%)
Anglophones	0	4 (16%)	21 (84%)
Total	0	25%	75%

- **Considérez-vous que vous parlez votre langue seconde...?**

	Peu ou pas du tout	Souvent	Tout le temps ou presque
Francophones	4 (17,4%)	15 (65,2%)	4 (17,4%)
Anglophones	5 (20%)	17 (68%)	3 (12%)
Total	18,7%	66,7%	14,6%

Question 19 : Est-ce que vous parlez votre langue maternelle...?

		Jamais	Un peu	Souvent	Toujours ou presque
Franco.	À la maison	1 (4,3%)	2 (8,7%)	4 (17,4%)	16 (69,6%)
	Au travail	0	1 (4,8%)	10 (47,6%)	10 (47,6%)
	Avec vos amis	0	0	14 (60,9%)	9 (39,1%)
	En ville	0	1 (4,3%)	11 (47,8%)	11 (47,8%)
Anglo.	À la maison	0	1 (4%)	2 (8%)	22 (88%)
	Au travail	0	4 (16%)	8 (32%)	13 (52%)
	Avec vos amis	0	3 (12%)	8 (32%)	14 (56%)
	En ville	0	6 (24%)	7 (28%)	12 (48%)

- **Est-ce que vous parlez votre langue seconde...?**

		Jamais	Un peu	Souvent	Toujours ou presque
Franco.	À la maison	6 (26,1%)	4 (17,4%)	7 (30,4%)	6 (26,1%)
	Au travail	1 (4,5%)	6 (27,3%)	9 (40,9%)	6 (27,3%)
	Avec vos amis	4 (17,4%)	5 (21,7%)	12 (52,2%)	2 (8,7%)
	En ville	2 (8,7%)	6 (26,1%)	12 (52,2%)	3 (13%)
Anglo.	À la maison	12 (48%)	9 (36%)	2 (8%)	2 (8%)
	Au travail	1 (4%)	10 (40%)	9 (36%)	5 (20%)
	Avec vos amis	4 (16%)	13 (52%)	6 (24%)	2 (8%)
	En ville	2 (8%)	13 (52%)	6 (24%)	4 (16%)

Question 20 : Dans un magasin, dans quelle langue entamez-vous la conversation habituellement?

	Français	Anglais	Ça dépend
Francophones	15 (65,2%)	1 (4,3%)	7 (30,4%)
Anglophones	14 (56%)	8 (32%)	3 (12%)
Total	60,4%	18,8%	20,8%

Question 21 : Le *code-switching* est un phénomène qui se définit comme une alternance entre deux langues ou plus dans une conversation (par exemple : *Hier je suis allé à l'épicerie to buy some bread*). Selon vos observations, est-ce que ce phénomène est présent à New Carlisle?

	Oui, beaucoup	Oui, parfois	Non
Francophones	2 (8,7%)	9 (39,1%)	12 (52,2%)
Anglophones	3 (12%)	13 (52%)	9 (36%)
Total	10,4%	45,8%	43,8%

- Est-ce que vous utilisez ce mode d'expression?

	Oui, beaucoup	Oui, parfois	Non
Francophones	1 (4,3%)	6 (26,1%)	16 (69,6%)
Anglophones	3 (12%)	10 (40%)	12 (48%)
Total	8,3%	33,3%	58,3%

Question 22 : La plupart du temps, vous écoutez la télévision en...?

	Français	Anglais	Français et anglais
Francophones	5 (21,7%)	7 (30,4%)	11 (47,8%)
Anglophones	0	19 (76%)	6 (24%)
Total	10,4%	54,2%	35,4%

Question 23 : La plupart du temps, vous écoutez la radio en...?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	11 (47,8%)	1 (4,3%)	11 (47,8%)
Anglophones	0	15 (60%)	10 (40%)
Total	22,9%	33,3%	43,8%

Question 24 : La plupart du temps, vous lisez en...?

	Français	Anglais	Français et anglais	Non pertinent
Francophones	9 (39,1%)	3 (13%)	10 (43,5%)	1 (4,3%)
Anglophones	1 (4%)	18 (72%)	5 (20%)	1 (4%)
Total	20,8%	43,8%	31,2%	4,2%

Question 25 : Faites-vous partie de groupes sportifs, sociaux et/ou organismes? Si oui, dans quelle langue se déroulent les activités?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	9 (45%)	3 (15%)	8 (40%)
Anglophones	4 (13,8%)	12 (41,4%)	13 (44,8%)
Total	26,5%	30,6%	42,9%

Question 26 : Croyez-vous que New Carlisle offre assez de services (municipaux, gouvernementaux, éducatifs, etc.)...?

		Oui	Non	Je ne sais pas
Francophones	En français	11 (47,8%)	9 (39,1%)	3 (13%)
	En anglais	14 (60,9%)	2 (8,7%)	7 (30,4%)
Anglophones	En français	20 (80%)	2 (8%)	3 (12%)
	En anglais	11 (44%)	10 (40%)	4 (16%)
Total	En français	31 (64,6%)	11 (22,9%)	6 (12,5%)
	En anglais	25 (52,1%)	12 (25%)	11 (22,9%)

Question 27 : Seriez-vous d'accord pour que la maison où René Lévesque a grandi devienne un musée?

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans opinion
Francophones	14 (60,9%)	2 (8,7%)	1 (4,3%)	6 (26,1%)
Anglophones	17 (68%)	2 (8%)	1 (4%)	5 (20%)
Total	31 (64,6%)	4 (8,3%)	2 (4,2%)	11 (22,9%)

Question 28 : Avez-vous déjà visité le musée Hamilton à New Carlisle?

	Oui	Non
Francophones	15 (65,2%)	8 (34,8%)
Anglophones	21 (84%)	4 (16%)
Total	36 (75%)	12 (25%)

Question 29 : En 1977, la Loi 101 a fait du français la langue officielle du Québec. Êtes-vous d'accord avec cette loi?

	Oui	Non	Sans opinion
Francophones	11 (47,8%)	7 (30,4%)	5 (21,7%)
Anglophones	4 (16%)	19 (76%)	2 (8%)
Total	15 (31,2%)	26 (54,2%)	7 (14,6%)

- **Avez-vous observé des changements dans votre environnement physique ou personnel depuis cette loi?**

	Oui	Non
Francophones	12 (54,5%)	10 (45,5%)
Anglophones	20 (80%)	5 (20%)
Total	32 (68,1%)	15 (31,9%)

- **Avant 1977, l'affichage était surtout...?**

	En français	En anglais	Moitié-moitié
Francophones	0	8 (34,8%)	15 (65,2%)
Anglophones	1 (4%)	7 (28%)	17 (68%)
Total	1 (2,1%)	15 (31,2%)	32 (66,7%)

- Depuis 1977, l'affichage est surtout...?

	En français	En anglais	Moitié-moitié
Francophones	12 (52,2%)	0	11 (47,8%)
Anglophones	24 (96%)	0	1 (4%)
Total	36 (75%)	0	12 (25%)

Question 30 : Quand vous étiez petit (e), quelle langue préférez-vous?

	Le français	L'anglais	Sans opinion
Francophones	16 (69,6%)	0	7 (30,4%)
Anglophones	0	21 (84%)	4 (16%)

- Aujourd'hui, quelle langue préférez-vous?

	Le français	L'anglais	Sans opinion
Francophones	10 (43,5%)	0	13 (56,5%)
Anglophones	0	18 (72%)	7 (28%)

Question 31 : Selon vous, quelle est la proportion d'anglophones et de francophones à New Carlisle?

	50% franco 50% anglo	30% franco 70% anglo	70% franco 30% anglo
Francophones	17 (73,9%)	6 (26,1%)	0
Anglophones	18 (75%)	2 (8,3%)	4 (16,7%)
Total	35 (74,5%)	8 (17%)	4 (8,5%)

Question 32 : Comment vous identifiez-vous principalement?

Gaspésien/ Gaspesian		Québécois/ Quebecker		Canadien/ Canadian		Canadien- français		English- Quebecker		Autre	
F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A
15	11	6	0	7	12	1	0	0	2	1	2
50%	40,7%	20%		23,3%	44,4%	3,3%		7,4%	3,3%	7,4%	
26 (45,6%)		6 (10,5%)		19 (33,3%)		1 (1,8%)		2 (3,5%)		3 (5,3%)	

Question 33 : Pensez-vous que les jeunes anglophones et francophones d'aujourd'hui sont plus bilingues que leurs parents et grands-parents?

	Oui	Non	Je ne sais pas
Francophones	18 (78,3%)	3 (13%)	2 (8,7%)
Anglophones	21 (84%)	3 (12%)	1 (4%)
Total	39 (81,25%)	6 (12,5%)	3 (6,25%)

Question 34 : Croyez-vous que ce soit nécessaire d'être bilingue pour vivre à New Carlisle?

	Absolument	Ça aide	Non, pas du tout
Francophones	8 (34,8%)	10 (43,5%)	5 (21,7%)
Anglophones	5 (20%)	10 (40%)	10 (40%)
Total	13 (27,1%)	20 (41,7%)	15 (31,2%)

Question 35 : Êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?

- « Les anglophones et les francophones sont très différents »

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Francophones	10 (43,5%)	11 (47,8%)	2 (8,7%)
Anglophones	9 (36%)	13 (52%)	3 (12%)
Total	19 (39,6%)	24 (50%)	5 (10,4%)

- « Les anglophones ne se mélangent pas facilement avec les francophones »

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Francophones	9 (39,1%)	12 (52,2%)	2 (8,7%)
Anglophones	13 (52%)	10 (40%)	2 (8%)
Total	22 (45,8%)	22 (45,8%)	4 (8,3%)

- « Les francophones ont souvent des postes moins haut placés que les anglophones »

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Francophones	15 (75%)	4 (20%)	1 (5%)
Anglophones	23 (95,8%)	0	1 (4,2%)
Total	38 (86,4%)	4 (9,1%)	2 (4,5%)

- « Il est plus facile de trouver un emploi si l'on parle l'anglais »

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Francophones	4 (17,4%)	5 (21,7%)	14 (60,9%)
Anglophones	18 (72%)	5 (20%)	2 (8%)
Total	22 (45,8%)	10 (20,8%)	16 (33,3%)

- « Pour réussir dans la vie, il faut savoir parler l'anglais »

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Francophones	3 (13%)	9 (39,1%)	11 (47,8%)
Anglophones	10 (40%)	11 (44%)	4 (16%)
Total	13 (27,1%)	20 (41,7%)	15 (31,2%)

Question 36 : Mises en situation

- Quelle langue utilisez-vous principalement quand... (choisissez la langue que vous utilisez le plus souvent)?
- Vous répondez au téléphone

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	22 (95,7%)	1 (4,3%)	0
Anglophones	1 (4%)	23 (92%)	1 (4%)

- Vous êtes témoin d'une situation où quelqu'un court un grave danger et vous voulez l'avertir

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	21 (91,3%)	2 (8,7%)	0
Anglophones	7 (28%)	13 (52%)	5 (20%)

- Vous vous cognez très fort le petit orteil

	Français	Anglais
Francophones	17 (77,3%)	5 (22,7%)
Anglophones	1 (4,2%)	23 (95,8%)

- Vous voulez insulter quelqu'un

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	16 (80%)	4 (20%)	0
Anglophones	0	20 (90,9%)	2 (9,1%)

- Vous êtes seul en voiture, vous êtes pressé, et la personne devant vous va très lentement

	Français	Anglais	Français + anglais	Je ne conduis pas
Francophones	19 (82,6%)	2 (8,7%)	1 (4,3%)	1 (4,3%)
Anglophones	1 (4%)	23 (92%)	0	1 (4%)

- Habituellement, dans quelle langue... (choisissez la langue que vous utilisez le plus souvent)
- Donnez-vous un surnom doux à quelqu'un?

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	19 (82,6%)	4 (17,4%)	0
Anglophones	0	23 (92%)	2 (8%)

- **Parlez-vous à vos animaux domestiques?**

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	8 (61,5%)	3 (23,1%)	2 (15,4%)
Anglophones	0	21 (87,5%)	3 (12,5%)

- **Faites-vous un calcul mental rapide?**

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	21 (91,3%)	2 (8,7%)	0
Anglophones	0	24 (96%)	1 (4%)

- **Lisez-vous une recette?**

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	14 (60,9%)	5 (21,7%)	4 (17,4%)
Anglophones	0	23 (92%)	2 (8%)

- **Identifiez-vous plus facilement les noms d'arbres, de fleurs, d'animaux, etc.?**

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	21 (91,3%)	2 (8,7%)	0
Anglophones	0	24 (96%)	1 (4%)

- **Écrieriez-vous vos pensées si vous teniez un journal intime?**

	Français	Anglais	Français + anglais
Francophones	18 (78,3%)	4 (17,4%)	1 (4,3%)
Anglophones	0	25 (100%)	0

